LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux. Neige commençant cet après-midi. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 25 et 36, à La Tuque, 15 et 32.

Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Le Nouvelliste

Charbonnerie St-Laurent Ltée
TELEPHONE: FR 4-6221

37e ANNEE — No 122 | TROIS-RIVIERES, VENDREDI LE 5 AVRIL 1957 | CINQ CENTS LE NUMERO

Déprimé à l'extrême, le diplomate canadien E.-Herbert Norman s'enlève la vie au Caire

Révocation du certificat de reconnaissance du local 856

La Commission des Relations ouvrières de la province de Québec a révoqué, mardi, le certificat de reconnaissance syndicale qu'elle avait mis le 6 mars 1951 en faveur de l'Union Typographique internationale, local 856 de Trois-Rivières. Le jugement de la Commission, qui marque une autre étape de la grève des typographes et des linotypistes de notre journal, a été rendu public au cours de la journée d'hier.

Le local 856 de l'I.T.U. représentait les typographes, les linotypistes, les apprentis typographes et apprentis linotypistes à l'emploi du Nouvelliste de Trois-Rivières.

Comme on le sait, la grève déclarée par le local 856 de l'I.T.U. commencé le 28 février dernier, vers 7 hres du soir.

Dans son jugement, la Commission des Relations ouvrières considère que la preuve a établi que le groupe d'employés représentés par le local 856 s'est mis en grève, contrairement aux dispositions de la Loi des Relations ouvrières et que cette grève a été organisée et faite par les représentants de l'union.

Suivant la preuve, poursuit le jugement, il appert que le comité de négociation de l'union a convenu de toutes les clauses de la convention avec Le Nouvelliste, mais que ce n'est que par suite du refus des officiers supérieurs de l'union que cette convention n'a jamais été signée.

L'esprit de la Loi des Relations ouvrières est de protéger les individus et de promouvoir la classe ouvrière dont la collectivité est représentée par une association comme agent négociateur. La manière d'agir de représentants syndicaux vis-à-vis leurs membres dans le groupe concerné équivaut, continue le jugement, à une dictature et à une domination qui, si elles étaient admises, deviendraient un véritable esclavage.

Tous sans exception

Le jugement rappelle que tous les citoyens de la province de Québec sont régis par les lois ouvrières qui s'appliquent également aux personnes étrangères qui viennent y faire affaires. La loi prévaut sur toute autre loi et constitution d'unions quelles qu'elles soient.

La Commission considère que le caractère de bonne foi est l'une des conditions essentielles requises pour avoir droit et pour jouir d'un certificat de reconnaissance syndicale. De ce fait, si une association ouvrière ne respecte pas la loi en faisant une grève illégale, continue le jugement, la Commission se doit de libérer l'employeur de ses obligations en regard du certificat de reconnaissance syndicale par l'annulation de ce certificat.

Le jugement de la Commission conclue ensuite textuellement:

"Pour ces motifs, la Commission décide de révoquer à toutes fins que de droit le certificat de reconnaissance syndicale qu'elle a émis le 6 mars 1951 et tel qu'amendé en faveur de l'UNION TYPOGRAPHIQUE INTERNATIONALE, LOCAL 856 DES TROIS-RIVIERES, pour représenter "les typographes, les linotypistes, les apprentis typographes et les apprentis linotypistes", à l'emploi du requérant, LE NOUVELLISTE INCORPORE des Trois-Rivières, le tout conformément aux dispositions de la Loi des relations ouvrières de la province de Québec."

Le jugement rendu lors d'une séance de la Commission tenue le 2 avril comporte onze pages de texte dactylographié.

Il détaille d'abord l'exposé du requérant dans cette affaire, exposé qui raconte l'historique des négociations et de la conciliation. L'exposé rappelle que, dans une tentative pour mettre fin au conflit concernant la clause de juridiction, le sous-ministre adjoint engagea alors les parties à signer le contrat tel que convenu et à prendre l'engagement écrit de soumettre le débat sur la clause de juridiction à la Commission des Relations ouvrières, dont la décision finale et obligatoire pour les deux parties ferait partie intégrante du contrat.

L'exposé rappelle également que Le Nouvelliste Inc. avait accepté cette suggestion et pris l'engagement qu'elle comportait. D'autre part, le représentant de la centrale américaine réitéra sa déclaration qu'elle se considérait au-dessus de la juridiction et de l'autorité des lois de la province et de la Commission des Relations ouvrières.

Après avoir cité au texte plusieurs télégrammes échangés avant et au cours de la grève, le jugement établit que la preuve a révélé "que le 28 février 1957, un nombre d'environ trente employés du département de composition ont quitté leur travail vers sept heures du soir et ont commencé à faire du piquetage avec pancartes devant l'établissement du journal Le Nouvelliste."

La preuve a aussi révélé que l'arrêt de travail dure encore; que la ligne de piquetage établie par l'union a entravé l'accès des autres employés; que le président du Syndicat des Journalistes a été à deux reprises empêché d'entrer au journal; qu'il en a été ainsi pour le président du local 564 des pressiers et de la clicherie, pour le chef-pressier, vice-président du Syndicat des photograveurs.

La première audition de la cause a commencé le 7 mars dernier. A cette date, enquête et audition furent remises au 19 mars. La Commission siégea toute la journée le 19 et ajourna au 21 du même mois. Dans la soirée du 21, le secrétaire de la Commission a reçu signification d'une injonction intérimaire ordonnant à la Commission de surseoir à toute procédure. Le 28 mars, l'injonction fut annulée par un jugement rendu par l'hon. juge en chef de la Cour supérieure, M. Albert Sévigny, permettant à la Commission de rendre jugement dans cette affaire.

M. Herbert Norman

Son nom fut souvent associé à des activités communistes

LE CAIRE PC — L'ambassadeur canadien, E. Herbert Norman, âgé de 48 ans, déprime par la reprise de vieilles accusations voulant qu'il ait eu des associations communistes s'est suicidé, hier, dans une chute du septième étage d'un immeuble.

L'ambassade canadienne a déclaré que les rapports de Washington liant le nom de Norman aux activités communistes, il y a plusieurs années étaient beaucoup trop pour le diplomate, déjà harassé et fourbu par la crise au Moyen-Orient.

Le diplomate, aux cheveux gris, a commis son suicide de façon méthodique, laissant une note d'excuse, rédigée à la hâte sur un papier de l'ambassade et destinée à sa femme. La note dit:

"Je t'embrasse et te demande de me pardonner."

Il a laissé une autre note destinée à un ami, Carl Eng, ministre suédois en Egypte, de l'immeuble duquel il s'est suicidé.

"Je n'ai pas le choix. Je dois me suicider car je vis sans espoir" dit la note.

Accusations répudiées

Le gouvernement canadien a plusieurs fois répudié avec vigueur les rapports de Washington au sujet de Norman, qui ont aussi été repoussées par le secrétariat d'Etat des Etats-Unis.

Le député CCF, M. Alistair Stewart a déclaré aux Communes canadiennes que Norman fut "assassiné par la calomnie".

Norman n'a apparemment laissé aucun écrit mentionnant les récentes audiences d'un sous-comité du Sénat américain qui ont ravivé les déclaration voulant qu'il ait eu des rapports avec des communistes.

La mort de Norman a causé une violente surprise dans les capitales, du Caire à Tokyo, où il a demeuré. Fils d'un missionnaire canadien de l'Eglise unie, le diplomate était né au Japon et était considéré comme un expert dans les affaires d'Extrême-Orient.

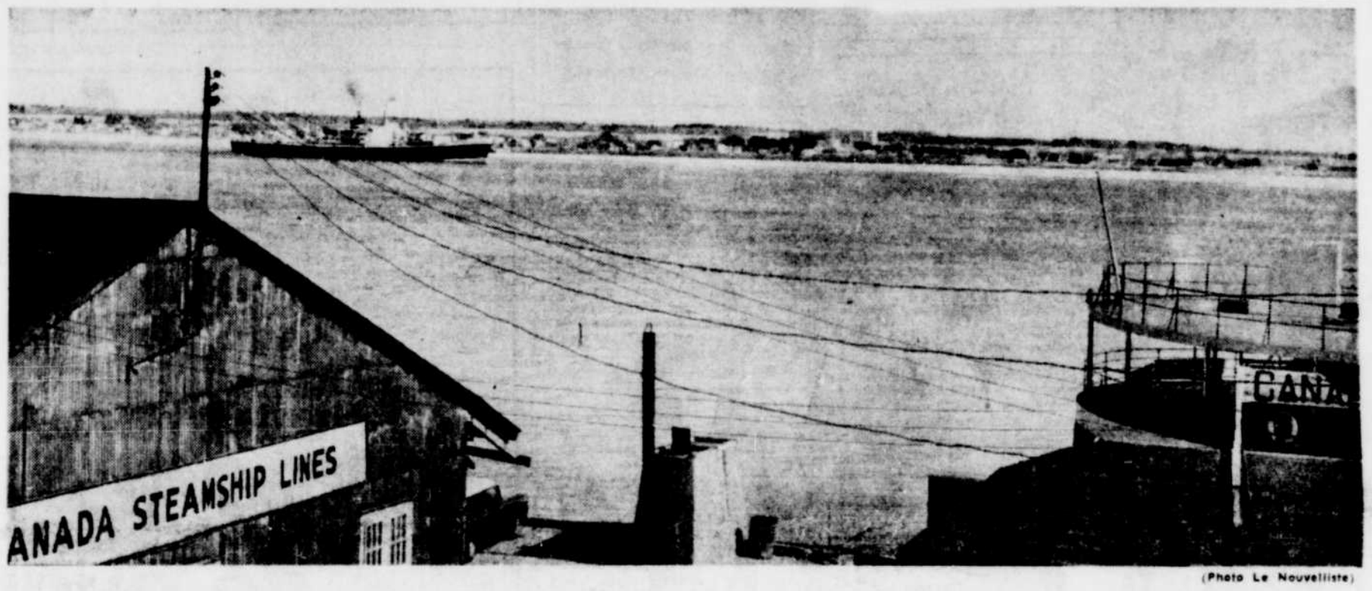

(Photo Le Nouvelliste)

AUX CRIS STRIDENTS de ses sirènes son pavillon anglais claquant victorieusement au vent, le "Manchester-Mariner" annonce aux Trifluviens la nouvelle saison de navigation sur le St-Laurent. Dans quelques jours, le port s'éveillera dans le halo de fumée des navires.

Les Communes font l'éloge de M. Norman

OTTAWA PC — Les Communes ont rendu hommage d'une façon dramatique et émouvante, hier à la mémoire de M. Herbert Norman, ambassadeur canadien en Egypte qui s'est suicité.

Se succédant à tour de rôle, les porte-parole des différents partis politiques se sont attachés, en termes cinglants, à démolir les allégations mises de l'avant par une Commission du Sénat américain sur la sécurité interne qui avait associé le nom de M. Norman au mouvement communiste.

Le ministre des Affaires extérieure, M. Pearson, a déclaré pour sa part que M. Norman avait été profondément bouleversé, et à juste titre, par suite de l'exhumation "par une ou deux personnes à Washington de certaines vieilles accusations mettant sa loyauté en doute et dont on avait disposé, il y a plusieurs années déja, à la suite d'un enquête minutieuse."

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker a affirmé de son côté que M. Norman a été la "victime de dons Quichottes".

M. St-Laurent

M. Alistar Stewart, parlant au nom du parti CCF, a déclaré qu'il voit dans la mort de M. Norman "l'oeuvre néfaste de la calomnie".

Quand la chambre s'est réunie à 11 heures, hier avant-midi, personne n'ignorait que M. Norman avait sauté du septième étage de l'edifice où il logeait au Caire en vue de mettre fin à ses jours.

La Chambre entreprit de faire son travail de routine quand M. Stewart a posé la question suivante:

"Est-ce que le ministre a des commentaires à faire sur le tragique événement survenu au Caire?"

C'est alors que M. Pearson a répété la déclaration qu'il avait faite une heure plus tôt à l'intention de la presse.

Le premier ministre St-Laurent se faisant le porte-parole de la Commission du service civil, a exprimé ses remerciements aux membres des Communes pour la reconnaissance dont il font preuve à l'endroit "des services éminents rendus par ceux qui consacrent leur vie à l'administration des affaires publiques pour le bénéfice de leurs concitoyens".

Le secrétaire Dulles exprime ses regrets

WASHINGTON PC — Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles a envoyé une note personnelle au ministre canadien des Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, à Ottawa, exprimant ses regrets et ses condoléances pour la mort du diplomate E. Herbert Norman. M. Norman, ambassadeur canadien en Egypte, s'est suicidé tôt hier en sautant d'un édifice du Caire. Le secrétariat d'Etat a annoncé que le message avait été envoyé et en a publié le texte. Il dit:

"Je désire exprimer mes regrets et présenter mes sincères condoléances pour la mort, au Caire ce matin, de l'honorable Herbert Norman, l'ambassadeur du Canada en Egypte".

LONDRES Reuters — Radio-Moscou a rapporté hier soir le suicide de M. E. Herbert Norman, ambassadeur canadien en Egypte.

Citant l'agence de nouvelles du Moyen-Orient, la radio a déclaré que Norman souffrait d'une dépression depuis longtemps, causée par "la campagne entreprise contre lui aux Etats-Unis sous prétexte qu'il était un risque à la sécurité".

Secrétariat à la Sûreté municipale

La Sûreté municipale de Trois-Rivières vient d'être dotée d'un secrétaire en la personne de M. Yvon Forcier, de notre ville. Bien connu pour son activité dans le milieu du Jeune Commerce, ce citoyen a fait ses preuves au secrétariat de la police et des incendies, sous l'ex-directeur J.-E. Létourneau.

C'est le 15 avril prochain que l'inspecteur en chef De Miffonnis entrera en fonction à la Sûreté municipale. L'érection d'un secrétariat permanent dans ce département marque l'importance que prend de plus en plus ce domaine policier dans notre ville.

Un député cécéfiste attaque le ministre du Revenu McCann

OTTAWA PC — En faisant des représentations à Radio-Canada au sujet des programmes et des finances de cette société qui appartient au public, le ministre du Revenu, le Dr McCann, a usurpé un droit du Parlement, a soutenu aux Communes hier le chef CCF, M. Stanley Knowles.

La veille, le Dr McCann avait reconnu avoir fait de telles représentations à Radio-Canada.

Hier, il a répété la chose et il a affirmé avoir le droit de faire des représentations à Radio-Canada. La loi fait du ministre du Revenu national le porte-parole de Radio-Canada au aPrlement.

La loi précise que Radio-Canada ne relève que du Parlement seulement, c'est-à-dire de l'ensemble des députés, et qu'elle n'a pas de comptess à rendre au gouvernement.

Le député CCF Knowles a déclaré qu'en ce qui a trait à Radio-Canada le ministre du Revenu ne peut faire autre chose qu'exécuter un ordre du Parlement.

M.Knowles a ajouté qu'en vertu de la loi Radio-Canada exerce l'autorité sur les programmes.

M. Dunton

Au début de la journée d'hier M. Dunton, président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, a publié des lettres qu'il avait échangées avec le premier ministre conservateur de l'Ontario M. Frost.

Le premier ministre de l'Ontario écrivit à M. Dunton que le 5 mars dernier le téléjournal de Radio-Canada avait fait de la publicité au gouvernement libéral d'Ottawa.

"Payé comptant dans une taverne"

Un citoyen a été payé comptant d'un coup de poing sur le nez dans une taverne locale, vers 3 hres mercredi après-midi. Il était en train de déguster sa bière, quand une querelle s'est élevée pour savoir qui avait déboursé pour le pot. L'individu assailli est sorti subito presto dans la rue pour se plaindre à un policier. On lui a recommendé de porter plainte en Cour municipale.

Le "Manchester-Mariner" est passé devant notre ville à toute vapeur

Par Jean-Paul De Lagrave

N'ayant vu circuler depuis quatre mois que les brise-glace et les traversiers, le port de Trois-Rivières a senti le sortilège des glaces s'émouser à 2 h.20 hier après-midi.

Premier transatlantique de la saison, le cargo britanique Manchester-Mariner a alors salué notre ville. Sans s'arrêter, le navire a continué sa course à 16 noeuds à l'heure vers Montréal, afin de remporter la canne à pommeau d'or.

Le "Manchester-Mariner" n'a pas eu besoin de l'escorte des brise-glace pour filer à toute vapeur vevrs la Métropole. De Québec à Montréal, le fleuve est libre de glace. Il ne reste que quelques battures qui sécheront sur place, à cause du bas niveau du St-Laurent.

La débâcle est considérée comme terminée par les capitaines des brise-glace, dant la saison dans nos parages tire à sa fin. C'est le "Montcalm" qui donnera sous peu le signal d'adieu à Trois-Rivières. On doit commencer aujourd'hui la pose des bouées. Les transatlantiques peuvent venir....

Le "Manchester-Mariner"

Le cargo "Manchester-Marinier" a quitté Québec à 9 h. 30 hier matin pour filer sans arrêt jusqua Montréal. Vainqueur de la canne à pommeau d'or, le commandant du bâtiment, le capitaine E.W. Raper la recevra dans une couple de jours, lors d'une cérémonie organisée par les autorités du port de la Métropole.

Cette course a manqué d'intérêt parce qu'il n'y avait qu'un seul navire en lice. L'épreuve a toutefois pris un cachet spécial au commencement de la semaine alors que le cargo anglais a été bloqué par les glaces dans le golf St-Laurent. Cet incident n'a guère retardé la marche du navire, puisqu'il a pu s'arrêter à Québec sans compromettre sa victoire.

Le "Manchester-Mariner", en passant devant notre ville, a fait retentir ses sirènes à trois reprises pour saluer les bateaux-passeurs Radisson et Laviolette ainsi que le brise-glace Ernest-Lapointe. Le fleuve était tellement beau que le cargo a précédé le brise-glace Montcalm, qui l'escortait.

Le capitaine Raper a gagné la canne à pommeau d'or en 1952 en conduisant le "Manchester-Merchant" à Montréal le 13 avril. Le "Manchester-Spinner", deux fois vainqueur du même honneur, a établi un record d'ouverture de la navigation en accostant dans le port métropolitain le 30 mars 1954. On attendait cette année le "Manchester-Marinier" le 1er avril. Le cargo, jaugeant 7850 tonneaux est dirigé par le pilote Rodolphe Frenette. C'est le sixième navire de la ligne Manchester depuis 1949 à mériter les honneurs de la canne à pommeau d'or.

Aube d'une nouvelle saison

Aucune date précise n'est encore rapportée pour l'ouverture de l'activité du transbordement par le St-Laurent dans le port de Trois-Rivières. On signale toutefois qu'un transatlantique italien, Italvega, jaugeant 6,980 tonneaux, est attendu pour charger du blé. On devrait commencer aujourd'hui la pose des bouées mi-fer mi-bois dans la région.

Les brise-glace achèvent leur activité dans nos parages. Venu hier dans le port pour surveiller la marche du cargo anglais, le "Ernest-Lapointe" devrait regagner Québec aujourd'hui. Un fait est assuré: le brise-glace Montcalm sera le dernier à nous quitter. Le capitaine Marius Gagné, commandant du bord, nous l'a assuré hier.

Ce bâtiment ne demeure sur les lieux que par précaution. "La débâcle peut-être considérée comme terminée", a dit le capitaine Gagné." Il ne demeure ici et là que quelques battures qui resteront sur place", a-t-il ajouté. On sait que le niveau du fleuve cette année est plus bas que l'an dernier entre Québec et Montréal, champ d'action du "Montcalm".

Des battures n'ont pas cédé à Gentilly et au sud du lac St-Pierre. Le St-Laurent est pratiquement prêt à la navigation, en dépit de ce fait, puisque ces champs de glace ne seront pas charroyés par le courant. Il reste les bouées à installer pour éviter les accidents. C'est alors que les barges et goélettes nous arriveront. Il paraît impossible, contrairement à 1956, que des barrages de glace viennent déjouer ces plans. L'an dernier, c'est le cargo allemand Poseidon qui a inauguré la saison dans notre port, le 9 avril.

BLESSE GRIEVEMENT

OTTAWA PC — Une adolescente de 13 ans d'Ottawa, Eleanor Vanwyk, a été blessée grièvement, mardi soir, lorsque sa bicyclette a heurté une automobile conduite par un membre de l'ambassade soviétique, le lieutenant-colonel Anatoli K. Orlov. L'adolescente a subi une fracture de la cuisse, une fracture probable à la tête et plusieurs contusions.

Ayant réveillé un constable, deux cambrioleurs sont capturés

Eveillé en pleine nuit par le tapage mené par deux cambrioleurs, le policier-pompier Jean Chainé a été à l'origine d'un coup de filet d'importance exécuté par la police municipale, vers 12 h. 30 hier matin.

Tentant un vol par effraction au magasin de meubles Talon, 1022 rue St-Maurice, le duo a pris la fuite pour être appréhendé à l'intersection des rues Père-Frédéric et Nérée-Duplessis par les constables Rémi Desaulniers et Dean Clarke. Les deux Trifluviens arrêtés sont des récidivistes âgés de 37 et 31 ans.

On les a écroués à la prison commune. La tentative de vol a été commise juste au-dessus du logement du policier Chainé, 1020 rue St-Maurice. Ce constable consciencieux était en congé quand il a découvert qu'on tentait de cambrioler le magasin Talon. Le policier a été éveillé par le bris d'une vitre.

Courant à sa fenêtre, il a aperçu deux individus qui fuyaient vers la rue Duplessis. Il a aussitôt alerté par téléphone le poste no 2. Comme l'auto-police 7 patrouillait justement dans ces environs, elle s'est postée à l'intersection dans l'attente des deux fuyards, qui ont ainsi été capturés.

Par précautions, deux autres autos, avec le lieutenant Elzéar Desaulniers et les constables Freddy Gignac, Oscar Trépanier, Emilien Gingras, ont été dépêchées sur les lieux. Au magasin, le gérant a déclaré à la police ne pas avoir été volé. On a découvert une porte forcée à l'arrière de l'établissement et une vitre de porte fracassée à l'avant.

Menant une enquête sur les lieux de la tentative de vol, le constable Rémi Desaulniers a retracé plusieurs outils de cambriolage non loin du magasin. Les deux individus ont été soumis à des interrogatoires par la Sûreté municipale avant d'être écroués. Cette double arrestation est considérée comme très importante dans la campagne entreprise pour mettre fin à la série de cambriolages qu'on connait depuis quelque temps.

AU GARDE-A-VOUS, ces soldats colombiens de la force d'urgence des Nations unies surveillent du territoire de Gaza le territoire israélien qui commence de l'autre côté du fossé.

A VENDRE

Poêle combiné huile et électrique, pratiquement neuf.

Appeler: FR. 4-6638

A VENDRE

Table chêne solide, 8 pieds par 3 pieds 9 pouces, propice pour institution ou club.

Tél: FR. 5-2715

BONNE DEMANDÉE

Famille de la Banlieue 3 enfants dont 2 à l'école. Pas de lavage, chambre privée. Tél. FR. 5-2135.

A VENDRE

SNACK BARS aux environs de Trois-Rivières, bon poste.
MAGASIN de chapeaux pour dames situé rue commerciale.
BOUCHERIE Boucherie, épicerie licenciée.
S'adresser J. P. Desaulniers Tél. FR. 5-6421.

FELICITATIONS

MONTREAL PC — Le juge Irenée Lagarde a félicité mardi un policier de 36 ans qui a couru jusqu'à en perdre le souffle plutôt que de se servir de son arme contre un jeune voleur qui fuyait à toutes jambes. Le constable Paul Lévesque a décrit la chasse de 40 minutes au cours de l'enquête préliminaire de Claude Caver, âgé de 21 ans, accusé du vol de deux pneus de camions d'une valeur de $400. Le juge Lagarde a déclaré: "Vous méritez d'être félicité pour votre patience".

NOUVEAU ET SENSATIONNEL

Pouvez-vous disposer de quelques heures au cours de votre journée.
de votre journée. Si oui, nous vous offrons une occasion unique de vous faire un revenu supplémentaire très intéressant. Pour de plus amples renseignements. Appelez: FR. 5-2105.

FERME A VENDRE

A Ste-Angèle de Laval route nationale, 95 arpents faits, 24 boises batisses neuves machines aratoires, prêt agricole. S'adresser à Pierre Houde, Tel. rural.

PERDU

Couverture bleue pâle en laine pour bebe, perdue dimanche matin de Chamberland à Ste-Julie. Rapporter à 1994 Chamberland ou appeler FR. 6-6924. Recompense promise.

A VENDRE

Plusieurs lots pour bâtir, situés sur la route nationale village St-Louis de France, 5 milles de Trois-Rivières. Pour plus de renseignements. Appelez Mme Ernest Dargis Tél. FR. 4-6398.

MAISON A VENDRE

Faut vendre immédiatement, grande maison bien situé sur route nationale, terrain 125 x 50, petit comptant, balance facile, Ste-Marthe du Cap.

Tél: FR. 4-6377

Maison neuve à vendre

Moderne, 2 logements, 5 pièces chacun, plus chambre de bain, eau chaude et froide, cave cimenté 7½ pi., entrée 220 grande cour. Cause de départ.
S'adresser à 62, rue Toupin Cap-de-la-Madeleine.

AIMERIONS ACHETER

Grand terrain sur un lac ou un petit lac privé, ou terrain près d'un cours d'eau dans un rayon de 40 mille de Trois-Rivières. Réponse mentionnant le prix, l'allocation et la grandeur. Ecrire à Casier 6412. Le Nouvelliste Inc.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
Gérald Martineau
1547, rue Notre-Dame
Téléphone: FR 5-1433

A VENDRE

2 maisons en plus une place d'affaires. Le Tout pour un montant $8000.00 comptant.
S'adresser à Casier: 6411, Le Nouvelliste Inc., Trois-Rivières.

MAISON A VENDRE

Maison neuve à vendre faisant coin de rue avec revenus dans quartier résidentiel. Ecrire casier 6410, Le Nouvelliste Inc.

COUTURIÈRES

Soyez à la page tout en économisant. Rien de plus facile. Achetez votre matériel préféré et confiez-en la coupe et la couture à MME CAMILLE LANGIS couturière expérimentée. Consultez-la pour vos réparations et réajustements. 2300 Desjardins, Tél. FR. 6-2814.

A LOUER

Maison moderne à louer. Percé, face rocher, eau, gaz, électricité. Quatre personnes maximum. Saison 15 juin — 15 sept. $800.

Ecrire Mme Beaulieu, Canada House, London, England.

Bâtisse à vendre

Sera vendu à l'enchère publique, lundi 8 avril à 12.30 hres à côté de l'Eglise à St-Joseph de Mékinac; Un bâtiment de 80 pieds de long, par 27 pieds de large, comprenant un bâtiment chaud de 20 pi. monté sur pièces de bois; le fond des batteries est en madriers neufs de deux pouces.

Cause de déménagement

Ménage complet à vendre comprenant, mobiliers, salon, chambre à coucher, chambre d'enfant, de cuisine. Pour renseignements adressez-vous 624 Hart ou appeler FR. 5-4372.

Propriété à vendre

Libre immédiatement, maison seule 5 pièces située rue Boucher, Cap-Madeleine. Grand terrain, garage, léger comptant exigé. S'adresser Tél. FR. 4-1423.

AVIS AUX MARCHANDS

$5000.00 à l'inventaire. Marchandise sèche à la verge, lingerie et confection pour dames et enfants. Pour prompt acheteur à sacrifier $2500.00. Cause maladie. Tél. FR. 6-7843 ou Tél. FR. 4-7722.

Commerce à vendre

Beau commerce. Epicerie bien située. Etablie depuis plusieurs années. Cause: Retiré des affaires. Pour informations: Ecrire casier 6399 Le Nouvelliste Inc. Trois-Rivières.

La Commission Scolaire St-Théophile désire recevoir des Applications pour Professeurs et Institutrices pour Grades de 1 à 10.

Salaires suivant une nouvelle échelle avec BONI pour Qualifications. Années de Service. Assurance.

La Commission Scolaire St-Théophile, Laval-Ouest, Cté Laval, Qué.

HOMMES SERIEUX DEMANDES

Avec ou sans expérience, à temps plein ou partiel, pour maison responsable. Avancement pour candidat sérieux. S'adresser à 1540, rue Du Fleuve. Entre 5 et 7 hres P.M.

Bonne demandée

Pour ouvrage générale de maison privée, de 8 a.m. à 7 h. p.m.

S'adresser à 224, rue St-Georges.

Maison à vendre

2 loyers au Cap-de-la-Madeleine. S'adresser à GEORGES GRIMARD, 23, Longval, Cap. Tel.: FR 4-6601.

GLAISAGE GRATIS avec chaque ENTREPOSAGE chez
P.H.BEDARD

- REPARATION
- VENTE
- NETTOYAGE

VOTRE MANTEAU sera plus beau l'hiver prochain, s'il est
ENTREPOSER chez BEDARD
1706 rue Royale près Steinbergs
FR 4-4155

POUR DES REPAS SUCCULENTS
Pour 50 % d'economie!
SPECIAUX FIN DE SEMAINE

BOEUF "Steer" de l'Ouest. Estampillé sur chaque morceau

POUR BOUILLIR. Bien viandé.	La livre	15¢
POUR ROTIR.	La livre	39¢
STEAK SURLONGE. Préparé.	La livre	89¢
VERITABLE VEAU DE LAIT DE LA SAISON		
FESSE ENTIERE OU SEPAREE.	La livre	49¢
EPAULE. Pesanteur de votre choix.	La livre	29¢
POULETTES. Cat. A 4 livres et plus.	La livre	32¢
POULETS. Cat. "A" 4 livres et plus.	La livre	45¢
OEUFS FRAIS. Extra gros.	La douzaine	45¢
BEURRE. Première qualité.	La livre	60¢
MUM'S SPREAD	2 livres	57¢

N.B Ces prix sont pour du comptant
Livraison par toute la ville

MARCHE ST-PHILIPPE

BIERE et PORTER
MME C.H. DROUIN, Prop.
1985 St-Philippe Face à Lavérendrye Tél.: FR 5-2922

Paul Deshaies, Gérant.

FUTURS MARIÉS...

1957 EST L'ANNÉE DES AUBAINES

chez **FRANCOIS TURCOTTE**

- Nos prix défient toute compétition
- Aucun vendeur à commission
- Vous achetez directement du magasin
- Notre administration est peu coûteuse.
- Nous vous offrons trois planchers pour mieux vous servir.

EN GRANDE REDUCTION

- 20 mobiliers de CHAMBRE ..... De $ 99.00 à $325.00
- 15 mobiliers de CUISINE ..... De $ 59.00 à $229.00
- 12 mobiliers de CHESTERFIELD ..... De $125.00 à $349.00
- REFRIGERATEURS
- POELES ELECTRIQUES
- LESSIVEUSES
- RADIOS et TELEVISIONS

Achetez d'une maison sérieuse au service des Trifluviens depuis 15 ans.

QUALITE FRANÇOIS TURCOTTE MEUBLES SERVICE

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

1525, rue Laviolette TROIS-RIVIERES Tél.: FR 4-5044

LA GRANDE VENTE D'OUVERTURE
AU NOUVEAU MAGASIN
W. GREEN
1619 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES TEL.FR 4-5880
SE CONTINUE

COSTUMES
Les plus récentes créations dans les plus nouveaux tissus. Valeur jusqu'à $39.95
PRIX SPECIAL D'OUVERTURE
$26.95

MANTEAUX
Tissus recherchés, belle coupe. Valeur régulière $34.95
PRIX SPECIAL D'OUVERTURE
$26.95
$39.95

HABITS POUR HOMMES
Coupe précise et masculine dans les tissus les plus recherchés tels que: tweed, worsted et autres. 2 ou 3 boutons. Prix régulier $74.50 et $69.50
PRIX SPECIAL D'OUVERTURE
$49.50
$54.50

Valeur jusqu'à $54.95
PRIX SPECIAL D'OUVERTURE
$39.50

AUSSI à prix très réduits
Robes, jupes, gilets et articles de sport pour dames.

PALETOTS de PRINTEMPS
PRIX SPECIAL D'OUVERTURE
$39.50
$32.50

C'est l'occasion unique de vous procurer un de ces magnifiques paletots de printemps-automne. Vous obtiendrez le charme, le confort et l'élégance, dans ces plus nouveaux tissus anglais. Prix régulier $54.50 et $42.50.

RICHE ASSORTIMENT
PANTALONS - BAS - CRAVATES - VESTONS - SPORT - CHEMISES - BOUTONS DE MANCHETTES

Meublez votre salon pour Pâques avec des meubles de qualité

A très bas prix
KROEHLER
SOFAS jumeaux sectionnels
$179.50

Idéal pour les arrangements en coin

ou en avant du foyer.

Voici des meubles qui apporteront un changement dans votre vie! Oui, un changement qui transformera l'atmosphère de votre salon avec le style, le confort, la beauté que seul KROEHLER peut vous donner. Vous aimerez la versatilité d'arrangements de ces meubles en des douzaines de dispositions possibles. Ce qui est mieux, ces jolis meubles possèdent le fameux "Cushionized", le procédé KROEHLER de fabrication durable. Vous aurez le choix de plusieurs couleurs modernes. Venez aujourd'hui.

Nous avons le plus beaux choix de meubles pour bébés, dans toutes les couleurs et les marques les plus connues.

J. N. BEAUDOIN Ltée.
Marchands de Meubles
676, rue CHAMPFLOUR Tel. FR 4-6219

ENTREPOSEZ vos FOURRURES
CHEZ Servitor
MAISON RESPONSABLE FR-43561

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, VENDREDI LE 5 AVRIL 1957

Couvre-planchers de toutes sortes
ROBERGE & MAGNAN LTEE
60, rue Des Forges Tél. FR 5-4904
Tapis - Rideaux - Prélarts - Tuiles plastiques

Deux oeuvres de la SSJB ont besoin d'aide

Je pourrais pas dire au juste, mais d'après les gens que j'ai rencontrés, ça m'a tout l'air que l'entrée en fonction du nouveau directeur de police a été bien accueillie.

On a l'air à se dire que ça va tout marcher rondement sur des roulettes.

Pour ma part, je ne le connais pas beaucoup, le directeur Brunet. C'est vrai que je l'ai rencontré une fois, quand j'étais allé à Grand'Mère, mais il doit pas se rappeler de moi.

Si ma mémoire est bonne, il m'avait fait bonne impression, et puis c'est bien rare que je me trompe à voir le visage d'un homme. En tous les cas, c'est pas moi qui le dit, mais il paraît qu'il va continuer le beau travail commencé par le directeur Létourneau.

Et puis c'est pas tout. Il paraît qu'il va avoir toute la collaboration voulue de la part du conseil et puis des citoyens. Le maire l'a dit, mercredi, quand il a présenté le nouveau chef aux hommes de police.

On va trouver ça bon de se sentir bien protégés et puis de pouvoir compter sur quelqu'un pour voir à notre sécurité. Je ne veux par dire qu'on est menacé à un point critique, mais je trouve que des vols, en pleine nuit, il commence à y en avoir pas mal trop. Surtout quand on n'arrive pas à mettre la main au collet des malavenants.

Et puis c'est pas tout. Quand le nouvel inspecteur De Miffonis va retrousser ses manches, je pense que ça va barder et puis que les voleurs vont s'éparpiller comme un tas de feuilles mortes balayées par le nordet.

Jos LeSage

Éliminatoire du concours de bon parler dans 51 paroisses

L'éliminatoire paroissiale du concours de bon langage de la Société Saint-Jean-Baptiste aura lieu dimanche soir, à 8 heures, dans cinquante-et-une paroisses du diocèse.

Au moins 750 élèves participeront à cette première phase éliminatoire. Dans chaque localité, la soirée sera tenue sous le patronage de la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a la responsabilité de choisir un organisateur, un chronométreur, un animateur et trois jurés.

Le concours de bon langage a été organisé dans les écoles, avec le concours des Commissions scolaires et des instituteurs et institutrices, sur la même base que le concours d'histoire du Canada, l'an dernier.

Plusieurs phases éliminatoires auront lieu au cours des prochaines semaines. Après l'élimination paroissiale de dimanche, on tiendra l'élimination de district de 14 avrvil. L'éliminatoire régionale aura lieu au Centre St-Marc de Shawinigan le 28 avril. Samedi, le 11 mai, treize concurrents se disputeront les honneurs de la grande finale qui aura lieu à Sherbrooke. La dernière partie de la finale qui aura lieu à Sherbrooke. La dernière partie de la finale sera télévisée par le canal 7, soit de 3 heures à 4 heures p.m.

M. Georges Meyers, chef du Secrétariat de la SJB a déclaré, hier, que plus de $800 seront accordés en prix aux gagnants des différentes périodes d'élimination. Les gagnants des éliminatoires paroissiales recevront $5 chacun; les gagnants de l'éliminatoire de district, $25; le gagnant de l'éliminatoire régional, $100, et le gagnant de la finale provinciale, $200.

Vingtaine de causes de machines à boules

Une vingtaine de personnes accusées d'avoir exploité des restaurants ou autres établissements du genre en permettant l'usage des machines à boules (slot machines) ont comparu jeudi matin devant S. H. le juge Léon Girard, en Cour des Sessions de la Paix.

Toutes les plaintes portées contre ces personnes devront être amendées, à la requête des procureurs des défendeurs, Mes Réal Legris et Jean Méthot. Pour ce faire, la procédure en ces causes a été ajournée à vendredi matin.

Les accusés sont MM. Lorenzo Fiset, Dollard Champagne, Bruno Baril, Jean-Paul Bélanger, Bertrand Bertholet, Albert Poulin, Elphège Deshaies, Napoléon Cloutier, Anthony Loranger, Georges Maureau, Régent Léveillé, Dominique Sincaster, Malcolm Pothier, Eddy Hayes, Antonio Themblay, Louis Dussault, René Trudel, Jean-Baptiste Leclerc, Camille Alain, Dollard Champagne, Jean Lanouette, C. Turcotte et Mmes René Gendron, Hervé Thiffeault et Rosaire Thibeau.

(Photo Portland Studio)

M. J. S. WHITE, directeur provincial de l'enseignement technique au ministère de l'éducation, de Colombie-Britannique, a rendu visite jeudi après-midi, à l'école technique de Trois-Rivières. La photo ci-desus a été prise à cette occasion. On remarque, de gauche à droite, MM. J.-E. Theriault, directeur de l'école, J. S. White, Jean Delorme, directeur général des etudes de l'enseignement spécial de la province de Québec, Jean-Jacques Laperrière, chef de l'enseignement électronique.

Collecte aux portes des églises dimanche

Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a autorisé la Société Saint-Jean-Baptiste de la région de Trois-Rivières à faire une collecte aux portes des églises, dimanche, en faveur du fonds d'aide aux étudiants et de la Fraternité Française d'Amérique.

Cette collecte marquera la réalisation de la souscription-éclair annoncée, au début de la semaine, par M. Fernand Duchaine, président régional de la SJB. L'objectif de la souscription est de $15,000.

L'aide aux étudiants est une oeuvre exceptionnellement bienfaisante. Dix-huit étudiants dans les université sont actuellement subventionnés par la Société. A cause de fonds limités, on a été contraint à n'en accepter que sept cette année. Des boursiers actuels, treize étudient à l'Université Laval, un à l'Ecole Polytechnique, un au Tri-State College, d'Angola, E.U., un à l'Université McGill; un à l'Université d'Ottawa et un à l'Université de Montréal.

Les prêts aux étudiants sont accordés sans intérêt. Cette année, la SJB a déboursé $2,250 à cette fin. Et dès qu'un prêt est accordé, les directeurs du fonds d'aide doivent s'assurer de conserver en caisse une somme suffisante pour défrayer le coût des études jusqu'à la fin du cours universitaire.

Après avoir mis de l'avant et obtenu la création d'une première année universitaire chez nous, la Société doit répondre aux demandes des étudiants qui sollicitent son aide pour se créer une carrière professionnelle.

Quant à la Fraternité française, il s'agit d'un fonds d'entraide patriotique destiné à secourir toutes les causes françaises ou qu'elles exercent leur action sur le continent nord-américain.

L'Episcopat de langue française tout entier appuie la campagne menée à cette fin. L'autorité civile du Québec y va d'une généreuse souscription, montrant par là son encouragement et sa sollicitude.

La SJB tend les mains pour les deux oeuvres plutôt que de lancer deux souscriptions. Elle compte sur la générosité de tous pour recueillir l'objectif.

Déjeuner-causerie à Ste-Famille

Dimanche prochain, le 7 courant, après la messe de 8 heures les membres de la ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Ste-Famille sont cordialement invités avec leur épouse ou leur amie, à un déjeuner-causerie, qui sera servi dans la salle de réception de l'Ecole Dollard.

A cette occasion, il y aura remise d'un certificat démérite à M. Arthur Robert. La réorganisation de la Ligue paroissiale Ste-Famille est en bonne voie. Les officiers espèrent que, grâce à ce déjeuner-mixte, ils verront dans leurs rangs les anciens ligueurs et aussi des nouveaux.

A ce déjeuner-causerie, on entendra le secrétaire diocésain des Ligues du Sacré-Coeur, M. Eudore Bellemare. Le sujet de l'entretien sera": Une police d'assurance extraordinaire."

Les amis des ligueurs sont aussi bienvenus.

Le président de l'Engineering Institute ici lundi prochain

M. Vernon A. McKillop M.E.I.C., président de l'Engineering Institute of Canada, le Dr L. Austin Wright, secrétaire général du même organisme, de même que M.R.L. Dinsmore, président de la section du Québec, seront à Trois-Rivières lundi prochain afin d'assister à une réunion générale, tenue au Château de Blois, de la section mauricienne.

Cette visite fait partie d'une tournée annuelle du président oux filiales de l'Engineering Institute. M. McKillop traversera le pays d'un bout à l'autre, de St-Jean à Terre-Neuve, à Victoria, Colombie Britannique.

Durant son séjour dans la cité de Laviolette, M. McKillop sera l'hôte du maire à 2 h. 30, à l'hôtel de ville, où il signera le Livre d'Or. Il assistera ensuite à un réunion de l'exécutif de la filiale de la Vallée du St-Maurice et tiendra à 5 hres, une conférence de presse. Il adressa la parole à la réunion générale de tous les membres à 8 h. 30 du soir, au Château de Blois.

M. Vernon A. McKillop

M. McKillop s'intéresse beaucoup à l'enseignement du génie et aux candidats susceptibles d'augmenter le nombre des maisons d'enseignement au Canada de sorte qu'un plus grand nombre d'ingénieurs et de savants puissent être disponibles en vue de l'expansion économique du Canada.

M. McKillop est gérant général de la Commission des Services Publics de London, en Ontario. Il possède une vaste expérience en ce domaine: il est en fait le président de la section canadienne de l'American Waterworks Association. L'Engineering Institute of Canada est l'organisme professionnel le plus important au Canada. Il compte 16,000 membres répartis en quarante-sept filiales representant touts les parties du Canada.

Construction active au Cap en mars

La construction au Cap-de-la-Madeleine a marqué un nouveau sommet au cours du mois de mars. Les permis accordés représentent plus de quatre fois la somme de ceux consentis pendant le mois correspondant de l'an dernier. Les chiffres sont en effet passés de $97,350 à $407,950.

Cette différence est due, cependant, en grande partie à la décision de la Norton Company d'effectuer des agrandissements pour la somme de $291,000 à son usine actuelle. Les travaux doivent être mis en chantier incessamment.

Si l'on exclut ce permis, toutefois, les montants investis dans les autres constructions atteignent $116,950, réalisant tout de même une augmentation de $19,600 sur le total des sommes dépensées pour la construction au cours du mois de mars 1956.

Le nombre des nouveaux logements n'a cependant pas augmenté. Il s'est maintenu à 16, autant en 1957 qu'en 1956.

En plus des habitations et de l'annexe à l'usine de la Norton Company, la nomenclature des constructions pour le mois de mars dernier fait mention d'un réservoir souterrain, de deux magasins et de l'agrandissement du club. L'an dernier, dans le mois correspondant, on remarquait des modifications à une salle à manger ainsi que la construction d'un bureau.

Formation au point donnée par nos institutions techniques

M. J. S. White directeur provincial de l'enseignement technique au ministère de l'Education en Colombie-Britannique, s'est dit "vivement impressionné" de l'enseignement dispensé dans les écoles de la province de Québec.

Le visiteur, qui est aussi directeur régional de l'enseignement des métiers au Canada, au service du ministère fédéral du Travail, a dit que la formation donnée aux techniciens dans le Québec est tout-à-fait au point, "vu que cet enseignement est donné à part de l'enseignement de formation générale". M. White doit procéder à l'élaboration des cours techniques en Colombie-Britannique et, sur l'invitation de M. Jean Delorme, de Montréal, il accomplit une tournée des huit écoles techniques du Québec. Jeudi matin, M. White a visité l'école provinciale de papeterie et s'est montré fort intéressé au département d'instrumentation. Dans l'après-midi, il a visité l'école technique de Trois-Rivières.

"Vous êtes sur la bonne voie", a dit M. White en parlant de l'enseignement technique du Québec. Il a félicité les directeurs de l'enseignement technique d'attacher beaucoup d'importance à l'enseignement des sciences et des mathématiques. Il a dit enfin que l'élaboration de l'enseignement technique en Colombie-Britannique se fera d'après la méthode québecoise.

Le sang de la Croix-Rouge a sauvé la vie de ce Trifluvien

Nombreux sont les Trifluviens qui ont eu la vie sauve grâce à l'intervention de la Croix-Rouge. Parmi ceux-là, M. Eugène Gendron, barbier à l'hôtel St-Maurice, ne tarit pas d'éloges et de reconnaissance envers cette oeuvre humanitaire qui lui vaut d'être encore de ce monde.

M. Gendron souffrait d'hémorragies stomacales depuis plus de vingt-cinq ans. En décembre dernier, son cas s'est aggravé: les médecins ne lui donnaient plus que deux mois à vivre.

Une semaine avant Noël M. Gendron fut transporté d'urgence à l'hôpital Comtois de Louiseville et de là à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ses nombreuses hémorragies l'avaient pratiquement épuisé. Avant de pratiquer sur lui une intervention chirurgicale il fallut lui faire sept transfusions de sang.

Au moment de l'opération, qui eut lieu au début de février, les réserves du sang que l'on utilisait pour M. Gendron — sang d'un type assez rare — semblaient épuisées. Le médecin ne voulait pas tenter l'intervention sans avoir les quatre bouteilles de sang requises. M. Gendron eut alors recours aux services de M. Charles Piché, de la direction de la Croix-Rouge trifluvienne. M. Piché lui obtint la quantité de sang nécessaire.

C'est grâce au sang recueilli par la Croix-Rouge que M. Gendron eut la vie sauve. Pour le moment, notre excellent barbier ne peut payer personnellement de retour. Il est encore trop faible pour travailler. M. Gendron est cependant fier d'annoncer que son épouse et son fils iront donner de leur sang à la prochaine clinique locale des donneurs de sang de la Croix-Rouge. Cette clinique sera tenue à l'Institut de Sécurité, du 8 au 11 avril.

M. Gendron, quoique encore faible, est maintenant en parfaite santé. Il pourra, dans quelques jours, continuer à exercer le métier qu'il professe depuis 36 ans, dont 22 ont été passés à l'atelier de l'hôtel St-Maurice.

(Photo Le Nouvelliste)

GRACE AU SANG recueilli par la Croix Rouge, M. Eugène Gendron, domicilié à 1833 rue St-Philippe, est encore en vie et peut escompter vivre pendant plusieurs autres années. M. Gendron achève chez lui sa convalescence avant de reprendre son travail régulier. Comme en ses plus belles années, il pourra encore jouir de tous les avantages de la vie grâce à la Croix Rouge et aux donneurs de sang.

Cour municipale

On dit toujours: jamais deux sans trois. Cette fois, ils étaient bien deux, le père et le fils. La coupe de leurs cheveux aussi bien que la coupe de leurs vêtements attestaient qu'ils n'étaient pas en possession d'un fort "pognon".

Ils sont tous deux de Montréal et font apparemment métier de "peddleurs" dans les hôtels et maison privées. Pour camion, qui roule probablement depuis les temps héroiques du Moyen-Age, a "stâllé" aux abords de Ste-Angèle. Cette sainte de notre calendrier, et aussi de notre carte géopraphique, ne leur a pas porté chance, puisqu'ils ont couché au poste pour avoir "peddlé" une couple de paires de de bas.

Pourquoi? Le père, chef d'entreprise, a répondu à la cour: "Mon truck est brisé et j'ai pas d'argent."

Le juge-suppléant Maurice Dusseault a relâché les prévenus, qui devaient mettre le cap sur Montréal aussitôt que possible.

Mais cette histoire ne vous dit pas tout: il y a aussi la batterie qui fout le camp, la "Clutch qui pogne pu", etc., etc.

Un chauffeur de taxi, a été condamné à $40 pour avoir "seiné" les passagers en rasant les trottoirs. "Qu'on ne vous y reprenne plus", a dit le juge.

Une autre condamnation a été faite jeudi matin, quand un conducteur d'automobile sans [illegible] mis a dû verser au trésor municipal une amende de $50. Le prévenu aura aussi le premier suspendu pour trois mois.

Cent mille arbres seront, en mai, plantés dans notre région

par Maurice Roy

Environ 100,000 arbres seront plantés en mai prochain dans les comtés de Trois-Rivières, Champlain, Laviolette, Maskinongé et St-Maurice. Si l'on considère que ces arbres seront disposés à raison de 1,000 à l'arpent, 100 arpents de terre retourneront donc à la forêt une fois ces arbres plantés.

C'est là le travail du Bureau de renseignements forestiers de Trois-Rivières, qui dépend du ministère des Terres et Forêts, dont M. Percy Whissell ingénieur forestier, a la direction. En 1946, année d'ouverture du bureau, 2,400 arbres ont été plantés. Le directeur d'alors était M. L.-O. Lesage. Depuis cette date, les demandes au bureau n'ont pas cessé d'augmenter, si bien qu'aujourd'hui, M. Whissell aurait pu planter 175,000 arbres, eut-il été assuré que les pépinières regionales auraient pu fournir ce nombre.

Voici le nombre d'arbres plantés, depuis 1946, par les soins du bureau, pour le reboisement des terres incultes: 1947, 21,000; 1948, 28,000; 1949, 32,300; 1950, 41,000; 1951, 58,700; 1952, 100,500; 1953, 1956, 60,300 et en 1957, 100,000 52,000; 1954, 61,500; 1955, 81,000; arbres. De 1948 à 1950, M. Régis Gélinas dirigeait le bureau et M. Whissell occupe le poste depuis cette date.

La region de Trois-Rivières est très forte en terres sablonneuses. Cette variété de terrain, on le sait, ne donne que de piètres résultats en agriculture. Il devient alors très avantageux, pour les propriétaires, de transformer ces lots en terres à bois de façon rationnelle et selon les enseignements de l'expérience. Il est toutefois impérieux, pour le propriétaire qui songe à reboiser, de le faire au printemps, surtout s'il a l'intention de planter des arbres résineux. Pour les essences (variétés d'arbres) feuillues, l'automne convient aussi, mais le printemps est encore préférable.

L'exemple du village de St-Narcisse est à retenir. Un propriétaire décida de planter 12,000 arbres il y a trois ans. Son expérience ayant pleinement réussie, des concitoyens l'ont imité, et le bureau de renseignements eut 15,000 demandes d'arbres l'an dernier, 21,000 pour cette année.

Un gros travail de reboisement est d'autres régions dans la province ou le problème se pose avec reste à faire en Mauricie. Mais il plus d'acuité encore, la Beauce, par exemple.

Nos planteurs s'alimentent aux deux plus importantes pepinières de la province, qui se trouvent, incidemment, dans la région. Ce sont les pépinières de Berthier et celle des Grandes Piles. Cette année, plus particulièrement, les propriétaires planteurs ont obbtenu leurs plants de la pépinière des Grandes Piles, par l'entremise de l'UCC et du bureau de renseignements forestiers.

Le propriétaire qui désire reboiser sa terre peut obtenir du gouvernement provincial un octroi à cet effet. Pour obtenir cet octroi, il doit faire étudier son projet de reboisement par le bureau de renseignements forestiers. Si l'ingénieur forestier, après inpection des lieux, approuve le projet, le ministère des Terres et Forêts octroie les plants requis, lorsque, bien entendu, les pépinieres gouvernementales peuvent fournir

C'est l'hiver ou de bonne heure au printemps, qu'un propriétaire ces plants.

doit demander à son ingénieur de venir examiner le terrain qu'il désire reboiser. Et cela, pour un reboisement à faire à l'automne suivant, ou au printemps de la prochaine année.

Tout reboisement est un placement d'argent à long terme. Il s'ensuit qu'on ne doit pas reboiser à l'aveuglette. Grâce à l'étude requise des projets, l'intéressé analyse son problème forestier avec l'ingénieur, ce qui l'aide à trouver la meilleure solution à ce problème. Et a-t-il à reboiser, que l'ingénieur lui indique les essences à planter, l'espacement à adopter, la méthode à suivre pour préparer le soi, mettre en terre les plants, les soins à donner aux plants avant, pendant et après la plantation. Renseigné, l'intéressé est désormais plus en mesure de tirer profit de la régénération artificielle et de réussir ses reboisements.

Bien au fait du danger qu'une lourde taxation des jeunes plantations ferait courir à la cause du reboisement sur les terres privées, la Législature québecoise, s'inspirant de la législation forestière française, inserait, il y a plusieurs années, dans la loi des terres et forêts (chapitre 93, statuts refondus, 1941) l'article 164, qui se lit comme suit: "Tant qu'on y conserve au moins 300 arbres à l'acre, les terrains reboisés gardent, et ce, durant 30 ans, l'évaluation qu'ils avaient avant la plantation; à l'expiration de cette période de 30 ans, l'évaluation municipale de ces plantations, pourvu qu'elles restent à l'état de forêts, ne peut être modifiée que tous les ans."

UN BEL EXEMPLE de reboisement peut être vu sur la terre de M. Réal Guillemette, à St-Etienne-des-Grès. Profitant du fait que sa terre contient beaucoup de parties secteurs sablonneux, ce propriétaire l'a utilisé à la croissance des arbres. La photo ci-dessus a été prise sur la terre de M. Guillemette, qui plante environ 1,000 arbres par année.

LA PHOTO CI-DESSUS FAIT VOIR des arbres plantés en 1951, sur la terre de M. Sylvio Pérusse, de St-Etienne-des-Gres. Cette plantation consiste surtout en pins.

Position offerte

Jeune homme environ 25 ans, bilingue, 12e année ou l'équivalent pour Compagnie de Finances d'Automobiles. Expérience non requise. **Ecrire Casier 1407, Le Nouvelliste Inc.**

A LOUER

Magasin chauffé, situé au numéro 1598 rue Badeaux mesurant 54' de longueur par 20' de largeur. **S'adresser à Mlle B. Dugré, 1602, rue Badeaux. Tel.: FR 5-1481**

AGENTS DEMANDÉS

Organisation provinciale d'Immeuble, demande 5 agents pour Trois-Rivières, Cap, Shawinigan et Grand'Mère. Bons revenus. S'adresser à M. Eddy Roy a/s de l'Immeuble Trans-Quebec Inc. 77 des Forges Trois-Rivières. Tel.: FR. 5-4616.

Le Nouvelliste

FONDE LE 16 OCTOBRE 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par Le Nouvelliste, Incorporé

TROIS-RIVIERES, 500, rue St-Georges — Téléphone : FR 6-2551
SHAWINIGAN, 632, 4e rue — Téléphone : LE 7-1851
GRANDMERE, 39, 4e avenue — Téléphone : LE 8-3247
LOUISEVILLE, 73-A, rue St-Laurent — Téléphone : 8-4032

TIRAGE ABC VERIFIE

AGENCES DE PRESSE: British United Press, United Press, Canadian Press, Associated Press, Reuters.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa

COUT DE L'ABONNEMENT PAR LA POSTE

	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
Dans nos villes et villages où la livraison du journal se fait par porteurs à domicile				
Etats-Unis, pays de l'Union Postale et Côte Nord par avion	15.00	8.00	4.50	2.00
Ailleurs au Canada et routes rurales	8.50	5.00	3.00	1.25

Jeudi, le 4 avril 1957

Un inventaire qui s'impose celui des sites industriels

Le Comité de l'industrie de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières s'inquiète de la rareté des sites industriels et de la nécessité de connaître immédiatement nos possibilités présentes dans ce domaine et de prendre des mesures pour corriger les anomalies qui pourraient exister à ce sujet. Il vient de confier à M. Marcel Ouellet, commissaire industriel, le soin de préparer un inventaire détaillé des terrains disponibles actuels et de ceux qu'il faut prévoir, au besoin par l'annexion ou l'achat de territoires environnants.

Cette préoccupation est fort sage et elle mérite de recevoir l'encouragement des autorités comme elle doit être menée à bien. Il serait bon de faire coincider ce travail avec celui du plan directeur d'urbanisme actuellement en voie de préparation. Qu'on ne s'en inquiète pas, et surtout qu'on ne s'en offusque pas, d'ici deux ans, il sera impossible de rien faire dans notre ville sans toucher par certains côtés à la préparation du plan directeur d'urbanisme. Qu'on n'y voit pas une sorte d'envahissement ou d'accaparement de l'urbanisme, mais plutôt la nécessité de coordonner toutes les formes d'aménagement de notre ville selon les données de l'urbanisme.

Avant que la municipalité ait décidé de faire préparer un plan directeur d'urbanisme, tout se faisait au hasard dans notre ville; lorsque le plan directeur sera terminé, tout partira de ce plan directeur, qui inspirera les solutions, simplifiera les problèmes et indiquera où se trouve le bien commun et l'intérêt général. Mais, dans la période intermédiaire, nous traverserons deux années au cours desquelles chacun devra faire preuve de compréhension et de sens civique. C'est le moment où il faut faire taire son intérêt personnel pour le bien de l'ensemble qui ne peut, d'ailleurs, que bénéficier à tous.

C'est tout le problème du civisme qui est en cause. Le civisme, comme chacun sait, consiste à renoncer à un avantage personnel pour le bien de l'ensemble. L'égoisme tend sans doute à nous orienter vers notre bien propre au détriment de la collectivité. Mais cet avantage qui nous paraît si pressant devient en fait bien illusoire si on le compare à ce qu'apporterait à la ville, par conséquent à tous les individus, une administration bien ordonnée, logique, prévoyante et inspirée par un bon plan directeur d'urbanisme.

Ainsi, pour refermer notre parenthèse, qu'on tienne bien compte du fait que, si l'on songe à découvrir des sites industriels sans se préoccuper de l'ensemble du problème qui consiste à donner à la ville une orientation nouvelle et logique et basée sur un plan directeur d'urbanisme, on n'arrivera qu'à des conclusions vagues, difficiles, compliquées, presque inapplicables et à peu près inconciliables avec les autres intérêts de la municipalité.

Mais il est possible de mener à bien l'inventaire dont il est présentement question tout en collaborant étroitement avec l'urbaniste-conseil et le comité consultatif d'urbanisme. C'est une chose excellente que de se rendre compte des terrains qui peuvent présentement être destinés à l'industrie. Il devient inévitable que des territoires assez vastes soient acquis dans le voisinage de notre ville pour y créer des zones industrielles et probablement des zones de logements ouvriers dans le voisinage. Une autre question devrait préoccuper nos urbaniste comme les membres du comité de l'industrie de la Chambre de Commerce, c'est celle des terrains inutilisés ou mal utilisés ou qui deviendront prochainement disponibles à cause de la vétusté des bâtiments qui y sont construits.

Cet inventaire, suggéré par des urbanistes américains et qui a révélé à Forth-Worth, Texas, une situation absolument insoupçonnée, pourrait faire taire un peu nos craintes et apaiser notre pessimisme quant à la possibilité d'établir chez nous de nouvelles industries, des commerces nouveaux et florissants ainsi que des services publics et des zones d'habitation. Le souci de préserver, d'agrandir progressivement notre commerce, en évitant de l'éparpiller, devrait nous inspirer une étude fouillée sur l'utilisation actuelle de notre territoire urbain. C'est un problème à ne pas négliger et auquel il faut apporter sans délai une réponse juste et loyale.

L'état de notre agriculture

La situation agricole donne lieu aujourd'hui à d'innombrables études soit par des particuliers ou par des organismes publics. L'un de ceux-ci, le Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, a entrepris sa tâche il y a quelques semaines. A l'une de ses premières séances, le comité a interrogé M. Jean-Baptiste Lemoine, président de l'Union catholique des cultivateurs, qui a brossé un tableau réaliste de l'agriculture dans le Québec à l'heure actuelle.

En gros, l'évolution qui s'est produite chez nous se rapproche assez de celle qu'on a observée ailleurs. Mais on a l'impresssion qu'elle est encore plus prononcée. De 1941 à 1951, le nombre des personnes vivant sur les terres a baissé de 838,861 à 792,756. Le nombre des fermes a, pendant ce temps, diminué de dix pour cent. Cependant, la production a augmenté. En prenant comme base (c'est-à-dire 100) pour 1935, on en arrive en 1952 à 120.7 pour cent. Puisque le nombre des fermes avait lui-même diminué, il faut conclure que la hausse de la production à été beaucoup plus accentuée que les chiffres ne l'indiquent.

On assiste donc à un phénomène de concentration: moins de fermes, moins de fermiers, mais beaucoup plus de produits. Les fermes qui restent en opération sont plus travaillées. On ne peut le faire que par la mécanisation. La production plus intensive se trahit par le nombre accru des bêtes à cornes. En 1951, sur 134,000 fermes on comptait 1,106,266 vaches laitières; en 1956, sur moins de 100,000 fermes il y avait 1,154,000 vaches. Donc, moins de fermes, mais plus de troupeaux et production accrue. En 1956, on a produit dans le Québec plus de lait que jamais. C'est la province qui en produit le plus à l'heure actuelle.

A côté de ces données purement agricoles, il semble nécessaire de fournir quelques renseignements de portée plus générales. Au cours de l'année 1951, sur 134,000 cultivateurs, 35,000 ont obtenu un revenu monétaire de $2,500 et plus. On a calculé que ces mêmes cultivateurs ont en outre bénéficié d'une somme de $500, en produits provenant de leurs fermes. Il s'agit du quart de la classe agricole. Les trois autres quarts de la classe argent moins que $2,500. Une enquête a révélé de plus que 46 pour cent des cultivateurs doivent compter pour vivre sur une autre source de revenus que l'agriculture, par exemple le travail au chantier.

Ce sont des faits qu'il ne faut pas perdre de vue. L'étude que poursuit présentement le Sénat canadien nous aidera sans doute à mieux connaître la situation exacte de notre agriculture.

Il faut des murs à Champlain

L'érosion continue à susciter des craintes à Champlain et dans le voisinage. Les endroits les plus affectés au cours des dernières années vont de Sainte-Anne-de-la-Pérade à la ville des Trois-Rivières. Des terrains d'une étendue considérable et d'une grande valeur ont été entièrement perdus au cours des printemps derniers au moment de la crue des eaux. Les pertes en argent sont à peu près incalculables. Ces propriétaires continuent à entretenir de l'inquiétude, car les prochaines crues et surtout l'ouverture de la navigation continueront à gruger des propriétés qui finiront par se dissoudre entièrement dans le fleuve.

Les autorités sont d'ailleurs au courant du problème et s'en préoccupent. A la suite des pressions des citoyens de Champlain, le député fédéral de ce comté a réclamé auprès du ministre des transports, l'Honorable George Marler, des mesures de nature à protéger ces terrains. Au nombre de celles-ci, on propose que les océaniques diminuent leur vitesse lorsqu'ils traversent notre région. On s'attend à ce que cette précaution soit suivie. Mais sera-t-elle vraiment efficace, ou du moins permanente? On peut douter qu'elle s'applique continuellement, surtout lorsque la canalisation sera complétée et que la circulation sera devenu très dense sur le Saint-Laurent.

Alors pourquoi ne recourrait-on pas à la seule mesure qui serait de nature à apporter un soulagement efficace et permanent, c'est-à-dire un mur de protection? Le coût ne serait certes pas aussi prohibitif qu'on voudrait le faire entendre. Et, d'abord, ce problème est de la responsabilité du gouvernement fédéral, et celui-ci n'a qu'à envisager les problèmes lorsqu'ils se posent et à les résoudre. Serait-il décent de ne pas s'émouvoir que des centaines de citoyens qui paient des taxes comme les autres soient plus longtemps exposés à perdre leur propriété? Lorsque la sécheresse ou l'érosion sévit dans les autres provinces, le gouvernement fédéral n'hésite pas à dépenser des millions. Qu'il le fasse donc présentement alors que des biens légitimes possédés par des citoyens aussi honorables que ceux de l'ouest des Maritimes sont menacés. Il n'y a que des murs pour protéger les terrains situés entre Ste-Anne-de-la-Pérade et Trois-Rivières. Que le gouvernement d'Ottawa se réveille et qu'il les contruise. On ne peut être satisfait à moins.

Secrets de Polichinelle

LES AUTOMOBILISTES de Grand'Mère sont de belle humeur ces temps-ci. Ils viennent d'apprendre du conseil municipal que trois des cinq terrains de stationnement seront recouverts d'asphalte au cours de l'été. Depuis quelques semaines ceux qui utilisent des bottes apprécieront la chose, surtout aux endroits où de véritables marécages les séparent de la "terre ferme". L'ingénieur de la ville, M. Philias Villemure a révélé que les travaux coûteront $5,600. Cet argent provient du règlement d'emprunt adopté l'automne dernier. Les deux terrains qui ne subiront pas la même transformation sont ceux de la Place du Marché et de l'église St-Paul. On les réserve pour unt autre nnéea. Evidemment, j'ai idée que les citiyens auraient préfére que tous les terrains soient pavés, mais trois sur cinq, c'est déjà une excellente moyenne ....

HISTOIRE ECOSSAISE: Deux Ecossais venaient de parier $5 chacun. L'enjeu: celui qui pourrait retenir le plus longtemps sa respiration. Le lendemain, on les trouva morts tous les deux!

Il est temps, je pense, que l'on mette un frein au règne de terreur qu'entretiennent depuis quelques années les "vestes de cuir". A Montréal, le conseiller J.-E. Lanciault a été molesté, dernièrement, par une bande de jeunes gens qui a tenté de mettre à son sac son bureau situé sur le boulevard Crémazie. Dans la Métropole toujours, on tient les vestes de cuir responsables en partie de l'émeute "Maurice Richard", qui a causé des milliers de dollars de dégâts. En plus d'endommager la propriété d'autrui, ces hulurberlus à tête de mort insultent les passants et terrorisent des personnes âgées ou des jeunes filles par leurs fanfaronnades. L'ère des vestes de cuir et des "blue jeans" n'a rien de réjouissant...

LA PROCHAINE CLINIQUE de donneurs de sang, organisée par la Croix-Rouge, devrait remporter beaucoup de succès. De toute façon, le besoin de sang est très grand. L'an dernier, nos hôpitaux ont utilité quelque 3,000 bouteilles, soit beaucoup plus que n'ont rapporté les cliniques. L'objectif de la semaine: 1,500 donneurs — M. Wellie Beaulac, de Shawinigan, s'est porté acquéreur de l'hôtel "Golf Park" à Miami — M. Robert-J. Cormier, le nouveau gérant du Bureau de Crédit de Trois-Rivières, était assistant-gérant au bureau de Montréal. Il possède une expérience de sept années dans le domaine des enquêtes sur le crédit. — La hausse du coût de la vie a des répercussions partout! L'Association des Employés du Pacifique Canadien a décidé de contremander sa partie de sucre annuelle à cause des tarifs trop élevés que l'on exige. La ville a augmenté de 5 cents du pied carré le prix des terrains de la nouvelle subdivision en arrière de la Colombus Textile. Ils se vendront dorénavant dix cents le pied carré...

La causette d'Isidore

NE NOUS ETONNONS PAS si nous voyons, dans les villages et les paroisses, surgir des organismes comme les chambres de chammes comme les chambres de commerce. Il y a quelPerade, le Jeune Commerce a été remis sur pied. C'est maintenant au tour de Batiscan de se doter d'une Chambre de Commerce. Le tout s'est fait dans une ambiance d'optimisme et de confiance. On se rend compte qu'il y a énormement à faire, pour de tels organismes. Tout le monde ne peut être cultivateur. Mais la population des localités rurales ne diminuera pas, si celles-ci savent faire les ouvertures nécessaires aux industries susceptibles d'utiliser les ressources et la main-d'oeuvre dont elles disposent.

ON M'APPREND que les fêtes à la cabane sont particulièrement nombreuses à Saint-Maurice, Mont-Carmel, Sainte-Adelphe, Sainte-Thècle, Sainte-Gertrude, Saint-Sylvère, Sainte-Flore, Maskinongé, et qu'à Saint-Sylvère le rendement des érablières en sirop sera au moins le double du printemps de 1956 — que M. Henri Leblanc a vendu sa terre de Saint-Louis-de-Blandford à MM. Lucien Desrosiers et Benoit Goupille qui, peu après, ont fait encan, et revendu la terre à M. Albert Blouin — que le printemps ne sera pas vieux, quand les travaux d'aqueduc de Saint-Barnabé commenceront.

MALADES — CONVALESCENT — ACCIDENTES — A Saint-Louis-de-Blandford, M. Stanislas Richard, en voie de rétablissement, après une maladie de trois mois; M. Victor Provencher, de retour d'un stage de trois semaines, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à la suite d'une intervention chirurgicale — A Saint-Sylvère Mme Leopold Richard, frappée de paralysie, et qui a reçu les derniers sacrements, et M. Borromee Deshaies, employé de la Coopérative, au repos pour trois semaines, avec un pied démis, à la suite d'un accident, alors qu'il chargeait des pores dans un camion.

LE BEAU TEMPS des dernières semaines a permis de travailler à la réparation des lignes téléphoniques de la rive sud, mais, malgré tout, la situation n'est pas encore complètement rétablie, et le service permanent ne sera possible que dans quelques semaines, car le sol est encore gelé à plusieurs pieds de profondeur et il est encore impossible d'y enfoncer les poteaux nécessaires. Et sur ce, à demain.

Bambin blessé sérieusement

Un bambin, de 4 ans, Denis Boulanger, de St-Alexis-des-Monts, a été sérieusement blessé hier après-midi vers 3 h. 15 près de la demeure de ses parents quand il a été heurté par un camion des Marine Industries, de Sorel.

La victime repose présentement à l'hôpital Comtois de Louiseville, où elle a été transportée immédiatement après l'accident, sous les ordres du Dr Roger Trempe, de St-Alexis.

Le bambin, fils de M. et Mme Gérard Boulanger, est présentement sous les soins du Dr Léonce Mayrand, de Louiseville. Il souffre apparemment d'une fracture du crâne. Son état est considéré comme sérieux, mais sa vie n'est pas en danger. Quelques heures après son entrée à l'hôpital il était encore souffrant et somnolent. Il a reçu quelques points de suture au front et à la bouche.

L'accident s'est produit au moment où le jeune Boulanger traversait la rue pour se rendre chez l'un de ses oncles. Le conducteur du camion, M. Moïse Vincent, tenta d'éviter le bambin, qui fut tout de même heurté violemment.

Les constatations d'usage ont été faites par les agents Denis Gagnon et Jacques Chevalier de la gendarmerie provinciale de Louiseville.

Les sinistrés de St-Rosaire rebâtissent

Saint-Rosaire-d'Arthabaska — DNC Les sinistrés de l'hiver dernier ont commencé à reconstruire. M. Benoit Houle a même déjà fait les fondations d'une bâtisse d'un étage. Sa maison occupera cet étage, et le sous-sol sera occupé par une boulangerie. Quant à M. L. Bégin, il a fait déblayer et a fait transporter sur son chantier les matériaux nécessaires à la reconstruction. M. Bégin commencera par rebâtir sa boutique de forge, et il utilisera à cet effet pierre, ciment et blocs de béton.

L'emploi étant actuellement peu considérable et l'activité au ralenti, ces semaines-ci, les gens de la paroisse aident bénévolement aux travaux.

Le Tracteur Bombardier TOUT USAGE

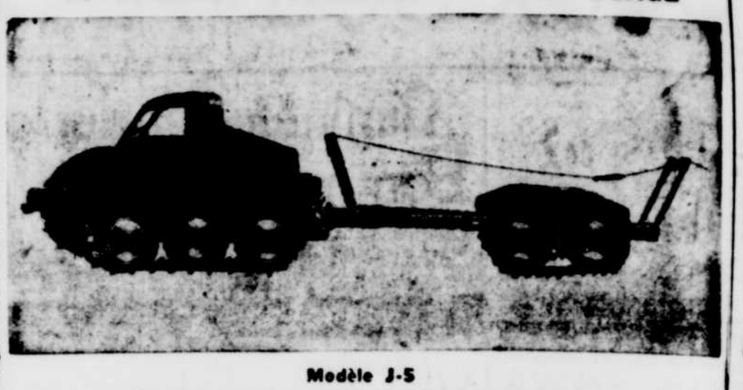

Modèle J-5

Le véhicule qui fait son chemin partout

Le tracteur Bombardier sur chenilles travaille avec la même facilité dans la neige, les marais, le sable, le terrain raboteux que sur le terrain dur dans les broussailles et sur des pentes raides

CONTRACTEUR DE BOIS: Ce tracteur remplace avantageusement les chevaux dans le pilage, et le transport du bois de pulpe ou billots.

Abaissez le coût de vos exploitations forestières, avec les tracteurs Bombardier.

Pour informations, adressez-vous à

CLEMENT & FRERE LTEE

DODGE — DE SOTO — SNOWMOBILE ET TRACTEURS BOMBARDIER

277 Boul. Ouest Tels.: 8-2701 - 8-2702 LOUISEVILLE

Texte intégral du jugement de la Commission

Canada Province de Québec

COMMISSION DES RELATIONS OUVRIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le Nouvelliste Inc. des Trois-Rivières partie nationale,

Requérant,

vs

L'Union Typographique Internationale, local 856 des Trois-Rivières, partie ouvrière

Intimée

DECISION

Le 2 mars 1957 le requérant signifiait à l'intimée une requête en révocation de certificat avec avis de présentation devant la Commission de Relations Ouvrières, à son siège social à Québec, pour le 8 mars 1957 à 10.00 hres de l'avant-midi, et dont le texte suit:

Votre requérant expose recpectueusement:—

1o— Votre Commission par une décision rendue le 6 mars 1951 et modifiée le 18 octobre 1955 a émis un certificat de reconnaissance syndicale en faveur de l'intimée pour représenter: "les typographes, linotypistes, apprentis typographes et apprentis linotypistes"" comme agent négociateur avec le requérant;

2o— Après négociations et conciliation, une convention collective de travail est intervenue entre les parties en décembre 1955, la matière et le texte de cette convention ayant été définitivement arrêtés entre elles en présence de M. Noël Bérubé, conciliateur en chef pour le district de Québec du ministère du travail de la province de Québec, lequel a alors consigné dans ses notes et dans son rapport aux autorités le texte intégral de la dite convention;

3o— En violation de l'engagement pris l'intimée refuse depuis janvier 1956 de reconnaitre la dite convention et d'en signer le texte pour l'attester;

4o— L'intimée est forcée d'agir ainsi à cause des menaces de représailles de la centrale unioniste de laquelle elle dépend: l'Union Typographique Internationale;

5o— Cette dernière exerçant une domination injuste sur l'intimée interdit et empêche le respect de l'engagement pris et la signature du contrat sous prétexte qu'un conflit, existant aux Etats-Unis entre elles et une union rivale, l'oblige pour protéger ses intérêts à imposer l'introduction, dans la convention conclue, d'une clause dite de juridiction, arbitraire, vexatoire et abusive dont il ne fut jamais question au cours des négociations et de la conciliation qui ont conduit à la conclusion de la convention

6o— Au surplus la dite clause est, dans ses termes et dans son esprit, une violation des lois de cette province, particulièrement de la Loi des Relations Ouvrières, et comporte le mépris de votre Commission, de sa juridiction et de son autorité, de ses décisions et ordonnances;

7o— Cette question a été référée à votre Commission qui a rendu une décision, le ou vers le 20 avril, qui ne permettait pas de concéder à l'intimée la clause "dite de juridiction" que la centrale américaine voulait imposer;

8o— Depuis janvier 1956 les employés astreints à la représentation par l'intimée comme agent-négociateur ont été privés des avantages qui lui étaient garanties par la convention conclue;

9o— A plusieurs reprises, plusieurs d'entre eux disant exprimer le sentiment général ont déclaré que la domination de la centrale américaine les accablait et leur nuisait, que sans elle, les employés concernés respecteraient l'engagement pris et signeraient le texte de la convention;

10o— Toujours sous la domination de la centrale américaine et effectivement par les représentants de celle-ci, des demandes ont été faites au ministre du travail de constituer un conseil d'arbitrage relativement au prétendu grief ou conflit concernant la clause dite de juridiction;

11o— Après enquête et consultation le ministre du travail a déclaré qu'une convention complète, valide et obligatoire étant intervenue entre les parties en décembre 1955, il n'y avait pas lieu à arbitrage;

12o— Le ministère du travail s'est employé à solutionner ce conflit;

13o—L'intimée nie la compétence et l'autorité du ministère et du ministre du travail pour refuser l'arbitrage;

14o— Le 16 novembre 1956 au cours d'une rencontre avec le sous-ministre adjoint du travail, le représentant de la centrale américaine a déclaré que cette question de juridiction concernait uniquement les quartiers généraux de son union et qu'il niait aux autorités de la province de Québec toute compétence et tous pouvoirs pour en décider, admettant que les lois et règlements de son union étaient au-dessus des lois publiques de la province de Québec;

15o— Au cours de cette rencontre le sous-ministre adjoint du travail a déclaré aux représentants de l'union concernée et à celui de la centrale américaine qu'il ne pouvait plus être question d'arbitrage, que la convention complète avait été conclue en décembre 1955, qu'elle liait parties qui étaient tenues d'en signer le texte;

16o— Dans une tentative pour mettre fin au conflit concernant la clause de juridiction, le sous-ministre adjoint engagea alors les parties à signer le contrat tel que convenu et à prendre l'engagement écrit de soumettre le débat sur la clause de juridiction à votre Commission dont la décision finale et obligatoire pour les deux parties ferait partie intégrante du contrat;

17o— Le requérant accepta alors la suggestion et prit l'engagement qu'elle comportait;

18o— Le représentant de la centrale américaine réitéra sa déclaration que celle-ci se considérait au-dessus de la juridiction et de l'autorité des lois de cette province et de celles de votre commission, que cette centrale refusait catégoriquement de reconnaitre aucune autorité compétente en matière de juridiction, que c'était une loi de l'Union Typographique Internationale de ne pas soumettre ses points de juridiction à l'arbitrage ou à d'autres formes d'exercice d'autorité;

19o— Comme il lui était rappelé qu'il ne s'agissait pas de transiger avec sa centrale mais de se conformer aux lois de cette province relativement aux relations entre patron et employés du Nouvelliste, conformément au certificat émis par votre commission, ce représentant a répondu que ces employés n'avaient pas le droit de signer une convention librement conclue par eux et valide en ce qui concerne les lois de cette province si telle convention n'avait pas, au préalable, reçue l'approbation de sa centrale:

20o— Il a ajouté que si les employés concernés, en conformité avec les lois de cette province et suivant les décisions de votre Commission, signalent une telle convention, ils seraient expulsés de son union;

21o— Après de longs pourparlers, le représentant de la centrale américaine accepta de dire qu'il demanderait l'avis de ses conseillers juridiques et donnerait ensuite sa réponse à la suggestion du sous-ministre adjoint;

22o— Au cours de ces pourparlers il avait déclaré que depuis décembre 1955, il n'avait pas lui-même soumis le texte de la convention conclue à l'approbation des dirigeants supérieurs de sa centrale;

23o— Au sortir de ces pourparlers les officiers de l'intimée répétèrent, comme ils l'avait fait plusieurs fois déjà notamment au conciliateur en chef M. Noël Bérubé, qu'ils avaient à choisir entre signer la convention et être expulsés de la centrale américaine; ce qui comportait la perte de leurs droits et bénéfices de fonds de pension, assurance etc;

24o— Le 28 novembre 1956, le sous-ministre adjoint formula par écrit la proposition susmentionnée dans une lettre au représentant de la Centrale américaine;

25o— Cette proposition est demeurée sans réponse;

26o— Depuis ce temps le conciliateur en chef est intervenu auprès des employés concernés et des représentants de la centrale américaine pour tenter d'obtenir que le conflit soit soumis à votre adjudication et les représentants de la centrale ont maintenu leur attitude de mépris et de défi des lois et de votre commission;

27o— Le 28 février dernier l'honorable Antonio Barrette, ministre du travail, a fait parvenir au représentant de la centrale américaine venu à Trois-Rivières pour intensifier la domination de celle-ci sur l'intimée et les employés concernés, le télégramme suivant:—

"Received your wire informing me members International Typographical Union local 856 votes to go on strike seven o'clock this evening STOP jurisdional clause in dispute being within competency labour relations board cannot be submitted to arbitration STOP so far labour relations board does not seem to have been called upon to render decision on the matter STOP department of labour refers you and sticks to proposal made by associate deputy minister november 16th and confirmed in letter adressed Mr Finch november 28th STOP strike occuring under present circumstances would be cantrary to the act."

28o— Encore au mépris des lois et de l'autorité, la grève a été déclarée par l'intimée, à sept heures du soir, jeudi le 28 février dernier et se poursuit sous la conduite d'un représentant de la centrale américaine;

29o— L'établissement du requérant est piqueté et les employés demeurés au travail sont menacés par leurs compagnons en grève d'être empêchés de se rendre à leur travail et de subir des représailles parce qu'ils demeurent au service du requérant;

30o— Nous soumettons que dans ces circonstances, l'intimée n'est pas une union de bonne foi, qu'elle affiche un mépris et un défi flagrants des lois et de l'autorité constituée en cette province, qu'elle transgresse ces lois, particulièrement la Loi des relations ouvrières et les règlements de votre commission passés en vertu de cette loi;

31o— Nous soumettons que l'intimé, l'Union Typographique Internationale, local 856 des Trois-Rivières, la centrale, l'Union Typographique Internationale, et son représentant Allan Histed et autres personnes se sont rendus et se rendent coupables à chaque jour depuis le 1er décembre 1955 d'infractions répétées aux dispositions de la Loi des relations ouvrières;

EN CONSEQUENCE le réquérant demande à votre Commission:

a) de révoquer le certificat d'agent négociateur émis le 6 mars 1951 et amendé le 18 octobre 1955 en faveur de l'intimée pour représenter "les typographes, les linotypistes, les apprentis typographes et apprentis linotypistes" à l'emploi du Le Nouvelliste Incorporé;

b) d'autoriser le requérant ou son représentant dûment autorisé à poursuivre l'intimée l'Union Typographique Internationale, local 856 des Trois-Rivières, L'Union Typographique Internationale et le représentant de celle-ci, Allan Histed, pour avoir enfreint à chaque jour depuis le 1 décembre 1955, les articles 20, 21, 22 de la loi des Relations Ouvrières de la province de Québec S.R.Q. 1941 chap. 162 A et ses amendements et pour avoir enfreint, depuis le 28 février 1957, l'article 24 de la dite loi, et à poursuivre toutes personnes ayant participé, participant ou qui participeront à ces infractions.

TROIS-RIVIERES ce 2 mars 1957.

ATTENDU que le 2 mars 1957, la Commission recevait du procureur de la requérante le télégramme suivant:

"Mépris loi et avertissement donné par ministre travail, employés typographes et linotypistes Union Typographique Internationale local 856 Trois-Rivières en grève depuis jeudi 28 février STOP avant déclaration grève ministre avait adressé Union télégramme suivant citation received your wire informing me members international Typographical Union local 856 voted to go on strike seven o'clock this evening STOP jurisditional clause in dispute being within competency labour relations board cannot be submitted to arbitration STOP so far labour relations board does not seem to have been called upon to render decision on the matter STOP department of labour refers you and sticks to proposal of labour refers you and sticks to proposal hade by associate deputy minister november 28th STOP.

Strike occuring under present circumstances would be contrary to the act STOP signed Antonio Barette ministre du travail fin citation STOP

"Evident grève contraire dispositions loi STOP Employés concernés dominés par centrale ouvriere américaine empêches signer convention travail conclue décembre 1955. STOP Demandons révocation immediate certificat agent negociateur émis par Commission 6 mars 1951 amendé 18 octobre 1955 en faveur local Union Typographique Internationale STOP requête libellée signifiée ce matin Union concernée est adressée votre bureau STOP Demandons dispositions soient prises commission pour si juge necessaire audition ait lieu mardi cinq mars courant STOP prière aviser presente demande soumise au nom employeur Le Nouvelliste Inc. Signé Jean-Marie Bureau conseiller juridique"

ATTENDU que sur réception du télégramme mentionné ci-dessus la Commission adressait immédiatement à l'intimée, soit à M. Lucien Poulin, président et à M. Antonio Poulin, secrétaire-trésorier de l'intimée, le télégramme suivant:

"Recevons de Me Bureau procureur Le Nouvelliste Trois-Rivières requête par télégramme nous avisant que signification a été faite aux représentants de votre union lequel télégramme se lit comme suit: "Mépris loi et avertissement donné par ministre travail, employés typographes et linotypistes Union Typographique Internationale local 856 Trois-Rivières en grève depuis jeudi 28 février STOP avant declaration grève ministre avait adressé Union télégramme suivant citation Recieved your wire informing me members International Typographical Union local 856, voted to go on strike seven o'clock this evening STOP jurisditional clause in dispute being within competency labour relations board cannot be submitted to arbitration STOP so far labour relations board does not seem to have been called upon to render decision on the matter STOP department of labour refers you and sticks to proposal made by associate deputy minister november 28th STOP strike occuring under present circumstance would be contrary to the act STOP signé Antonio Barrette ministre du travail fin citation STOP" Evident grève contraire dispositions loi STOP employés concernés dominés par centrale ouvrière américaine empêches signer convention travail conclue décembre 1957 STOP demandons révocation immediate certificat agent négociateur émis par commission 6 mars 1951 amende 18 octobre 1955 en faveur local 856 Union Typographique Internationale STOP requête libellée signifiée ce matin Union concernée est adressée votre bureau STOP demandons dispositions soient prises commission pour si juge necessaire audition ait lieu mardi cinq mars courant STOP prière aviser STOP présente demande soumise au nom employeur Le Nouvelliste Inc." fin citation. Commission relations ouvrieres en vertu dispositions article 41B de la loi convoque les parties patronale et ouvrière dans cette cause Le Nouvelliste Trois-Rivières et cette audition se tiendra à Québec vendredi 8 mars 1957 à 10.00 hres a.m. 367 Est Boulevard Charest STOP signification de cette convocation sera faite aujourd'hui même aux parties intéressés signé Alfred Bussière secrétaire adjoint."

ATTENDU que pour confirmer le télégramme cité ci-dessus adressé par la Commission à l'intimée, la dite Commission a en plus fait signifier le 2 mars 1957 la lettre suivante à l'intimée la remettant de main à main à M. Lucien Poulin, président et à M. Antonio Poulin, secrétaire-trésorier de l'intimée, tel qu'il appert au rapport de signification de la dite lettre:

"La présente est pour confirmer notre télégramme de ce jour qui se lit comme suit:

"Recevons de Me Bureau procureur Le Nouvelliste Trois-Rivieres requête par télégramme nous avisant que signification a été faite aux representants de votre Union lequel télégramme se lit comme suit: "Mepris loi et avertissement donné par ministre travail employés typographes et linotypistes Union Typographique Internationale local 856 Trois-Rivières en grève depuis jeudi le 28 fevrier STOP avant déclaration grève ministre avait adressé Union télégramme suivant citation Received your wire informing me members International Typographical Union local 856 voted to go on strike seven o'clock this evening STOP jurisditional clause in dispute being within competency labour relations board cannot be submitted to arbitration STOP so far labour relations board does not seem to have been called upon to render decision on the matter STOP department of labour refers you and sticks to proposal made by associate deputy minister november 28th STOP strike occuring under present circumstances would be contrary to the act STOP signe Antonio Barrette ministre du travail fin citation STOP" Evident grève contraire dispositions loi STOP employés concernés dominés par centrale ouvriere américaine empêches signer convention travail conclue décembre 1955 STOP demandons révocation immediate agent negociateur émis par commission 6 mars 1951 amende 18 octobre 1955 en faveur local 856 Union Typographique Internationale STOP requête libellée signifiée ce matin union concernée est adressée votre bureau STOP demandons dispositions soient prises commission pour si juge nécessaire audition ait lieu cinq mars courant STOP prière aviser STOP présente demande soumise au nom employeur Le Nouvelliste Inc." Fin citation. Commission relations ouvrieres en vertu dispositions article 41B loi convoque les parties patronale et ouvrière dans cette cause Le Nouvelliste Trois-Rivières et cette audition se tiendra à Québec vendredi 8 mars 1957 à 10.00 hres a.m. 367 Est Boulevard Charest STOP Signification de cette convocation sera faite aujourd'hui même aux parties intéressées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs. Signé: Le secrétaire adjoint".

ATTENDU que le 4 mars 1957, la Commission recevait des procureurs de l'intimée le télégramme suivant:

"Re Le Nouvelliste — De consentement Me Bureau désire avancer la date de l'audition fixée pour vendredi de cette semaine STOP les parties en cause sont prêtes à mettre de côté les cinq jours d'avis stipulés article 41B de l'acte STOP deux raisons pour cette demande: Premièrement — Les procureurs sont pris dans d'autres causes devant les cours qui sont difficiles à remettre et d'ailleurs l'affaire de journal Le Nouvelliste semble être si urgente qu'avancer l'audition à jeudi après-midi sera dans l'interêt de tous les membres STOP Attendons votre reponse. Signe Cutler et Lachapelle."

ATTENDU que le 5 mars 1957 la Commission en réponse au télégramme du 4 mars cité ci-dessus adressait aux procureurs de l'intimée ainsi qu'à son president et à son secrétaire-trésorier et au procureur du requérant le télégramme suivant:

"Re Le Nouvelliste et Union Typographique Int. local 856 du consentement des procureurs Mes. Bureau et Cutler et à la demande de ce dernier vu la renonciation au délai de l'avis de cinq jours prévu à l'article 41B de la loi qu'ils sont prêts à signer commission est disposée à entendre la preuve de cette affaire jeudi 7 mars 1957 à 10.00 hres a.m. à son siège social à Québec et à défaut par les parties de s'y rendre commission procédera à enquête et audition vendredi 8 mars à 10.00 hres a.m. tel que fixé par elle sous l'autorité de l'article 41B de la loi et ce en présence ou en l'absence de l'une ou l'autre des parties intéressées. Signé Gérard Vaillancourt secrétaire commission relations ouvrières."

ATTENDU que le 7 mars 1957, le requérant et l'intimée avec leurs procureurs et leurs témoins se sont présentés devant la Commission pour l'audition qui devait être tenue à dix heures du matin;

ATTENDU qu'à ce moment l'enquête et audition a été ajournée à deux heures de l'après-midi du même jour pour permettre aux procureurs et à leurs clients de tenter une dernière démarche de règlement de leur conflit devant le ministère du Travail;

ATTENDU qu'à deux heures de l'après-midi, tel que fixé par la Commission, les procureurs et les parties sont revenus devant la Commission, pour déclarer que leur entrevue commencée le matin devant le sous-ministre adjoint du Travail avait été ajournée à quatre heures de l'après-midi du même jour;

ATTENDU que suivant un commun accord l'enquête et audition devant la Commission a alors été remise au 19 mars 1957 à dix heures du matin au bureau de la Commission à Québec;

ATTENDU que le 13 mars 1957, la Commission adressait un nouvel avis écrit aux procureurs des parties pour confirmer la remise d'audition, dans le cas présent, au 19 mars 1957.

ATTENDU que le 19 mars 1957, les procureurs des parties accompagnés de leurs clients et de leurs témoins se sont présentés devant la Commission pour commencer l'enquête et audition fixée vu que leurs démarches devant le sous-ministre adjoint du Travail, le 7 mars s'étaient poursuivies sans succès;

ATTENDU que dès l'ouverture de d'audition, le 19 mars, la Commission a immédiatement souligné aux procureurs des parties en présence que l'enquête qu'elle devait poursuivre devait porter sur la requête en révocation de certificat du 2 mars 1957 seulement, vu que l'intimée n'avait pas soumis elle-même de requête dans le but de tenter de faire modifier la juridiction pour laquelle elle avait été reconnue dans le certificat de reconnaissance syndicale qu'elle détient depuis le 6 mars 1951, pour représenter l'unité de négociation décrite dans le dit certificat;

ATTENDU que la preuve a révélé les faits suivants:

Que le 13 juin 1955, une requête pour intervention conciliatrice a été déposée à la Commission ouvrière par l'intimée;

Que la Commission en a informé le Ministre qui a chargé sans délai un conciliateur pour conférer avec les parties et tenter d'effectuer une entente;

Que le conciliateur a tenu plusieurs séances de conciliation dont la dernière a été tenue le 16 décembre 1955;

Qu'au cours de ces séances de conciliation, les parties se sont entendues sur toutes les clauses de la convention et que le 26 mars 1956 le conciliateur en a fait rapport au Ministre;

ATTENDU que le 19 mars 1957, vers 5 heures de l'après-midi la Commission a ajourné l'enquête et audition au 21 mars 1957, à dix heures du matin.

ATTENDU que lors de la reprise de l'enquête le 21 mars 1957 et dès l'ouverture de la séance, le procureur de l'intimée a informé la Commission qu'un bref de mandamus avait été émis contre le conciliateur, Noel Bérubé, et que l'huissier était dans l'antichambre pour signifier la requête pour bref de mandamus ainsi que le bref lui-même et demande en conséquence d'ajourner sine die l'enquête et audition commencée devant la Commission;

ATTENDU que la Commission a suspendu immédiatement pour quelques minutes son enquête dans le but de recevoir signification de la requête pour bref de mandamus et le bref émis, pour en prendre connaissance et décider s'il y avait lieu d'accorder l'ajournement demandé par le procureur de l'intimée.

ATTENDU que la Commission a alors reçu signification du bref et de la requête émis dans cette cause portant le numéro 87,081 des dossiers de la Cour supérieure, pour le district de Québec, dans laquelle Lucien Poulin, Roger Lemire et Claude Marcotte, typographes des cité et district de Trois-Rivières sont requérants contre Noël Bérubé conciliateur en chef pour le district de Québec du Ministère du Travail de la province de Québec est intimé et la Comission des Relations ouvrières de la province de Québec et Le Nouvelliste Inc. et l'Union typographique internationale, local 856 des Trois-Rivières sont mis-en-cause, et en a pris connaissance;

ATTENDU que la Commission a repris sa séance qu'elle avait suspendue pour quelques minutes pour déclarer qu'il n'y avait pas lieu d'accorder l'ajournement demandé vu qu'aucun ordre de surseoir n'avait été émis et qu'en conséquence elle entendait continuer immédiatement l'enquête, conformément aux dispositions de l'article 41 et 41B de la loi des relations ouvrières;

ATTENDU que le procureur de l'intimé a alors déclaré qu'il ne poursuivrait pas cette enquête et qu'il s'en irait avec ses clients et ses témoins;

ATTENDU que la Commission lui a répondu immédiatement que même si l'intimée, son procureur et ses témoins, se retiraient de devant la Commission, celle-ci poursuivrait son enquête même en leur absence conformément aux dispositions de l'article 41B de la loi des relations ouvrières;

ATTENDU que même après cet avertissement, l'intimée s'est retirée et que la Commission a alors poursuivi son enquête commencée pour la terminer le 21 mars 1957, vers quatre heures de l'après-midi, et prendre le tout en délibéré;

ATTENDU que le requérant a alors continué son enquête devant la Commission et la preuve a révélé:

Que le 28 février 1957, un nombre d'environ trente (30) employés du département de composition du requérant ont quitté leur travail vers sept heures du soir et ont commencé à faire du piquetage avec pancartes devant l'établissement du journal Le Nouvelliste Inc., le présent requérant;

Que l'arrêt de travail dure encore;

Que la ligne de piquetage établie par l'union intimée a entravé l'accès des autres employés du requérant dans son établissement;

Que le président du Syndicat des Journalistes a été à deux reprises empêché d'entrer au journal;

Qu'il en a été ainsi pour le chef-clicheur, président du local 564 des pressiers et de la clicherie;

Qu'il en a été également pour le chef-pressier, vice-président du Syndicat des photograveurs;

ATTENDU que cette preuve faite, le procureur du requérant a déclaré sa preuve close et s'est désisté de sa demande d'autorisation de poursuivre contenue dans sa requête pour révocation de certificat, pour s'en tenir seulement à la demande de révocation pour cause de grève illégale, contenue dans la dite requête;

ATTENDU que le 21 mars 1957, le secrétaire de la Commission, a reçu à sa résidence après le souper signification d'une injonction intérimaire obtenue le même jour contre la Commission lui ordonnant de surseoir à toute procédure dans cette affaire, laquelle injonction devant rester en vigueur jusqu'au 28 mars 1957;

ATTENDU que le 22 mars 1957, la Commission a été informée par son secrétaire de la signification de la dite injonction qui lui avait été faite la veille au soir, celle-ci a gardé en délibéré devant elle la requête en révocation de certificat qui était pendante pour se conformer à l'injonction émise;

ATTENDU que le 28 mars 1957, l'injonction intérimaire qui avait été émise contre la Commission a été annulée par un jugement rendu par l'honorable Juge en chef de la Cour Supérieure, Albert Sévigny, déclarant qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner une injonction interlocutoire ni de prolonger l'injonction intérimaire laquelle est annulée avec dépens contre les requérants;

ATTENDU que lors d'une séance régulière tenue à son siège social à Québec le 2 avril 1957, la Commission a procédé à rendre sa décision sur la requête pour révocation de certificat qu'elle avait en délibéré devant elle;

CONSIDERANT que par suite du jugement rendu le 28 mars 1957 rejetant l'injonction intérimaire, il n'y a plus d'obstacle pour permettre à la Commission de rendre sa décision dans le cas présent;

CONSIDERANT que l'intimée n'a pas produit de contestation écrite à l'encontre de la requête pour révocation de certificat présentée par le requérant;

CONSIDERANT les dispositions de l'article 41B de la Loi des relations ouvrières qui stipulent que si l'une ou l'autre des parties intéressées ainsi convoquées ne se présente pas pour se faire entendre ou refuse de se faire entendre à la séance fixée ou à quelque autre séance à laquelle l'audition de l'affaire a pu être ajournée par la Commission, celle-ci peut néanmoins procéder à l'instruction de l'affaire en l'absence de cette partie intéressée;

CONSIDERANT que la preuve a établi que le groupe d'employés représentés par l'intimée s'est mis en grève le 28 février 1957, contrairement aux dispositions de la Loi des relations ouvrières et que cette grève a été organisée et faite par les représentants de la dite Union intimée et que cette grève dure encore;

CONSIDERANT en surplus que le groupe d'employés qui font ainsi la grève, par leur ligne de piquetage, empêchent les autres salariés à l'emploi du requérant de pouvoir librement pénétrer au lieu de leur travail et d'accomplir leur tâche quotidienne, dans la même entreprise;

CONSIDERANT que suivant la preuve établie, l'intimée n'est pas dans les conditions prévues par l'article 24 de la Loi des relations ouvrages pour faire cette grève;

CONSIDERANT que suivant la preuve faite devant la Commission, il appert que le Comité de négociation de l'Union intimée a convenu de toutes les clauses de la convention avec le requérant mais que ce n'est que par suite du refus des officiers supérieurs de l'Union intimée que cette convention n'a jamais été signée;

CONSIDERANT que l'esprit de la Loi des relations ouvrières est de protéger les individus et de promouvoir la classe ouvrière dont la collectivité est représentée par une Association comme agent-négociateur;

CONSIDERANT que dans l'espèce la manière d'agir des représentants syndicaux vis-à-vis leurs membres dans le groupe concerné équivaut à une dictature et à une domination qui, si elles étaient admises, deviendraient un véritable esclavage;

CONSIDERANT que tous les citoyens de la province de Québec sont régis par les lois ouvrières de la province de Québec lesquelles s'appliquent également aux personnes étrangères qui viennent y faire affaires et que la Loi des relations ouvrières prevaut sur toute autre loi et constitution d'unions quelles qu'elles soient;

CONSIDERANT que le caractère de bonne foi est l'une des conditions essentielles requises pour avoir droit et pour jouir d'un certificat de reconnaissance syndicale;

CONSIDERANT que toute association qui désire se prévaloir de la Loi des relations ouvrières doit poser et conserver en tout temps ce caractère de bonne foi et agir dans le respect des lois et de l'autorité;

CONSIDERANT que l'émission d'un certificat de reconnaissance syndicale impose à l'employeur l'obligation de négocier avec l'association reconnue comme représentant collectif du groupe de salariés;

CONSIDERANT que si une association ouvrière ne respecte pas la loi en faisant une grève illégale, la Commission se doit de libérer l'employeur de ses obligations en regard du certificat de reconnaissance syndicale par l'annulation du dit certificat;

CONSIDERANT que l'article 41 de la Loi des relations ouvrières prescrit que la Commission peut, pour cause, révoquer tout certificat qu'elle a émis;

CONSIDERANT que la Loi des relations ouvrières est une loi d'ordre public et qu'il apporterait à la commission des relations ouvrières de voir à la faire respecter;

POUR CES MOTIFS, la Commission **DECIDE** de **REVOQUER** à toutes fins que de droit le certificat de reconnaissance syndicale qu'elle a émis le 6 mars 1951 et tel qu'amendé en faveur de l'UNION TYPAGRAPHIQUE INTERNATIONALE, local 856 DES TROIS-RIVIERES, pour représenter "les typographes, les linotypistes, les apprentis typographes et apprentis linotypistes", à l'emploi du requérant, **LE NOUVELLISTE INC.** des Trois-Rivières,

le tout conformément aux dispositions de la Loi des relations ouvrières de la province de Québec.

COPIE CERTIFIEE de la décision rendue par la Commission de relations ouvrières de la province de Québec lors d'une séance régulière tenue à Québec le deuxième jour du mois d'avril 1957.

G. Vaillancourt
Secrétaire

Il semble bien que si ces deux jeunes autruches le pouvaient, elles s'enfouiraient la tête dans le sable. . . mais allez donc tenter une chose pareille sur le plateau d'une balance. . . Les deux jeunes oiseaux, qui sortent à peine de leur écaille, ont dû être mis sous l'incubateur. Ils sont nés au zoo de Francfort, Allemagne, où la photo a été prise. Au bout d'un an, ces autruches mesureront cinq pieds et seront mis d'une belle touffe de plumes au bas dudos... Le zoo de Francfort possède aujourd'hui beaucoup d'oiseaux rares, grâce à un incubateur spécial qui sert à la naissance de l'animal.

CETTE PHOTO ILLUSTRE bien le port israélien Elath à l'embouchure du golfe d'Aquoba qu'Israel est en train de fortifier près de la Mer Rouge. La fumée que l'on aperçoit à l'arrière des montagnes, provient de fortifications que les troupes britanniques démolissent en Jordanie. La situation demeure tendue dans cette partie du globe.

UN EVENEMENT pour pour le moins inusité est survenu l'autre jour à la ferme Selkirk, dans l'Etat de New-York, lorsqu'une chèvre est venu au monde sans poil. On reconnait ci-dessus, Suzan Byrne, 6 ans, tenant dans ses bras la "chevre phenomene".

OCCASIONS D'EMPLOI

(Service civil du Canada)

MEDECIN BILINGUE (médecin en chef des Services d'admission), Hôpital des anciens combattants, Chemin de la Reine-Marie, Montréal, jusqu'à $9,500.

CONSEILLERS MEDICAUX DES PENSIONS, Commission Canadienne des pensions, Ottawa, $6,500 — $9,500. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-538.

INGENIEUR REGIONAL DES VOIES AERIENNES, Division de construction des Services de l'Air, Transports, Montréal, jusqu'à $8,400.

CHARGES DE RECHERCHES EN RADIO-ASTRONOMIE ET EN ASTRONOMIE DE POSITION (grades universitaires) Mines et Relevés techniques, travail à Ottawa et sur place, en différentes endroits, jusqu'à $7,800 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-1751.

INGENIEUR DES PIPE-LINES, Commissions des transports du Canada, Ottawa, $6,780 — $7,680.

AGENTS DE LA PRODUCTION DE DEFENSE (ELECTRONIQUE), Production de défense, Ottawa, $6,540 — $7,380.

INGENIEURS CIVILS (possédant au moins deux années d'experience), ministères de l'Etat, divers centres, jusqu'à $6,540 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa et de mentionner le numéro de concours 57-1250-1.

INGENIEURS, CHIMISTES ET PHYSICIENS (pour faire fonction d'examinateurs des brevets), Secrétariat d'Etat, Ottawa, jusqu'à $5,520. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-1450.

INGENIEUR DU PERFECTIONNEMENT (VEHICULES A CHENILLES), Défense nationale (Armée), Ottawa, $5,550 — $6,270.

CHEF, SERVICE DES CALCULS ET RECLAMATIONS (gradué universitaire possédant de l'expérience en mathématiques appliquées), Division des rentes sur l'Etat, Travail, Ottawa, $5,190 — $5,640.

COMPTABLES (rang professionnel), Contrôleur du Trésor, Ottawa, $5,190 — $5,640.

AGENTS D'INFORMATION (possédant de l'expérience en publicité), Citoyenneté et Immigration, Ottawa, $5,190 — $5,640.

PREPOSE AUX LIVES HYDROGRAPHIQUES SUR PLACE devant effectuer l'établissement de cartes nautiques, Mines et Relevés techniques, à Ottawa et sur place, jusqu'à $4,500 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-371.

CONSEILLER JURIDIQUE (jeune avocat bilingue avec connaissance du droit civil de la province de Québec), Justice, Ottawa, $4,470 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 56-720-1.

AGENTS JUNIORS D'ADMINISTRATION (gradués universitaires — aucune expérience requise), ministères de l'Etat, Ottawa, $3,750 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa, et de demander la circulaire d'information no 57-2650-3.

TECHNICIENS — EPREUVE DU PETROLE, Service de l'inspectorat, Défense nationale, Ottawa, jusqu'à $3,480 au début. (Délai d'inscription prolongé jusqu'au 12 avril).

PHOTOGRAPHE (pour affectation à bord des navires hydrographes, selon les besoins), Service hydrographique du Canada, Mines et Relevés techniques, Ottawa et sur place, $3,060 — $3,480.

PHYSIOTHERAPEUTES ET THERAPEUTES DE LA READAPTATION, Affaires des anciens combattants et Santé nationale et Bien-être social, divers centres, jusqu'à $3,450 au début. Sauf indications contraires, les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres ainsi qu'aux bureaux de la Commission du service civil.

Pour ACHETER - VENDRE ou LOUER - SIGNALEZ
LE 7-1801 SHAWINIGAN
LE 8-3347 GRAND'MERE
N'hésitez pas ... les annonces classées du NOUVELLISTE sont imbattables ... et le coût est très minime.

Le Nouvelliste

GRAND'MERE SHAWINIGAN TROIS-RIVIERES, VENDREDI LE 5 AVRIL 1957 SAINT-TITE LA TUQUE

LIVRAISON A DOMICILE
plus commode, pas plus cher
Demandez Le Nouvelliste livré à votre porte chaque matin par petit porteur
Tél. Shawinigan LE 7-1801 Grand'Mère LE 8-3347

GRAND'MÈRE
Bureaux spacieux centre des affaires chauffés — toute appelez LE. 8-2912.

Dugal & Dugal C.A.
Comptables agréés
J. Louis Dugal, C.A.
Joslin Dugal, C.A.
398, 5e Avenue
Grand'Mère, LE 8-4101

Un autre espoir de médiation dans la grève des autobus

Carier & Frère poursuivra quatre dirigeants ouvriers

Shawinigan — Privé d'autobus depuis maintenant trente-cinq jours, les usagers de la compagnie Carier et Frère continuent à se débrouiller du mieux qu'ils peuvent, en attendant la fin du conflit qui oppose la compagnie et la majorité de ses chauffeurs et mécaniciens.

Après l'insuccès du maire J.-Armand Fournier comme médiateur et de M. Gaston Choiselle comme conciliateur, les yeux de toute la population sont maintenant tournées vers l'ex-maire François Roy et le notaire G.-E. Ladouceur, de notre ville, qui, de concert avec Me Auguste Desilets, c.r., de Grand'Mère, se sont offerts pour tenter d'obtenir un rapprochement que personne n'a pu réussir jusqu'ici.

Les marchands de la basse ville semblent ceux qui souffrent le plus de l'absence de tout transport en commun. De tout coeur, ils souhaitent ardemment la fin du conflit car, selon la plupart d'entre eux leurs affaires périclitent dangereusement.

Shawinigan — Paralysée par une grève qui dure depuis le premier mars, la compagnie d'autobus Carier et Frère vient de demander à la Commission des Relations Ouvrières la permission de poursuivre quatre dirigeants ouvriers de notre ville.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, M. Georges-Etienne Hébert, agent d'affaires au conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, qui avait été chargé de former le syndicat des employés de la compagnie.

MM. Yvon Boivert, président du conseil central, Fernand D. Lavergne, président de la Fédération des produits chimiques, Maurice Lawrence, président du syndicat des employés du plastique et Reynald Drolet, agent d'affaires au conseil central, devront comparaître à Montréal, mardi prochain, lors d'une audition spéciale de la Commission des Relations Ouvrières.

Tous les quatre sont accusés d'avoir incité dans des émissions radiophoniques ou autrement les employés de Carier et Frère à demeurer en arrêt de travail.

Les services d'un avocat montréalais, Me Jacques Perreault ont été retenus afin de surveiller les intérêts des quatre intimés.

La Tuque (DNC) - Le jeune Eric R. Adams, 17 ans, fils de M. et Mme Clair Adams, de notre ville, a été choisi, avec le jeune Kevin Burke, de Trois-Rivières, pour représenter la vallée du St-Maurice au "Jamboree" scout qui se tiendra dans le féerique "Sutton Park" en Angleterre, du 1er au 12 août prochains.

Plus de 35,000 scouts, de toutes les parties du monde, prendront part à cette réunion monstre en commémoration du centenaire de naissance du fondateur du scoutisme, Lord Baden-Powell.

CHIROPRATICIEN
R. LAPORTE D. C.
Rayons X Physiothérapie
2253 St Marc Tel. LE 6-4020
SHAWINIGAN

L'Hotel St-Maurice
de la 4e Rue à Shawinigan
vous présente ses
Artistes invités
de la fin de semaine
MARCELLE DUPRE
Chanteuse
PHYLIS ROBIN
Pianiste

$1.25 par semaine et un léger dépôt vous assure la possession immédiate d'une magnifique bicyclette, modèle 1957 pour fille ou garçon.

Voyez aujourd'hui même, notre splendide assortiment de bicyclettes, articles de pêche, Camping, etc.

Articles de sports..
Hébert & Frère Enr.
Philippe Hébert, prop.
332, 4e rue, Tél.: LE 6-2554
SHAWINIGAN FALLS

Mlle NOELLA LAFRANCE
De retour du Mexique, Mlle Noella Lafrance, modiste de chapeaux de St-Tite, informe sa nombreuse clientèle qu'elle a un choix considérable de nouveautés (Importations européennes) pour Pâques à des prix spéciaux.

NEW-YORK
3 JOURS $15.50
par personne
comprenant: chambre avec bain et radio, déjeûner pourboire inclus, visite Empire State Building, Radio City Music Hall, Rockfeller Center, Studios NBC radio et T.V.
AGENCE DE VOYAGES
"BEAU-MONT"
Rene Beaulac, Prop.
Manoir Beaumont,
Tél.: LE 6-4428
Shawinigan Falls

CHIROPRATICIEN
J. N. METIVIER
D. C.
Grand'Mère - 376, 6e Avenue
lundi - mercredi - vendredi
2 heures à 9 heures
Téléphone LE 8-3259
La Tuque
Edifice Champoux
Mardi - Jeudi
2 hres à 8 hres
Tél. 3070

CLUB SOCIAL de SHAWINIGAN
LES JEROLAS
Vedette — Music Hall à la TV
CARMEN REGENT
Chanteuse M.C.

Aucun progrès réalisé à date, dit M. F. Roy

Shawinigan — Le travail de médiation de l'ex-maire François Roy, du notaire G.-E. Ladouceur, de notre ville, et de l'avocat Auguste Désilets, de Grand'Mère, n'a encore été marqué d'aucun progrès.

C'est ce que nous déclarait, hier après-midi, M. François Roy qui de concert avec MM. Ladouceur et Désilets, s'était offert pour tâcher de trouver le terrain d'entente nécessaire à la fin du conflit qui paralyse tous les circuits urbains d'autobus dans le Grand Shawinigan de même qu'une bonne partie des circuits interurbain de la compagnie Carier et Frère.

M. Roy a fait remarquer que ses compagnons et lui-même avaient rencontré à date la partie patronale et la partie syndicale et que de nouvelles rencontres devaient avoir lieu sous peu.

A vendre chevrolet

Coach, de luxe 1955, 8 cylindres, trans. auto., en parfaite condition. S'adresser à LE. 6-4816 jusqu'à 6 h. p.m. après 6 h. LE. 6-2916.

HOTEL DE LA SALLE
GRAND'MERE
La famille Camillo
mettant en vedette
6 personnes
Danse, nouveauté, chant, acte musical, spectacle formidable.
ORCHESTRE:
Georges et ses musiciens

SPECIAUX DU MOIS !
CHAUFFAGE a AIR CONDITIONNÉ
COMPLET POUR 12 BOUCHES PLAN GRATUIT $525.
SUPER KEMTONE LE GALLON $5.85
CHAMBRE de BAIN $130.98
COMPLETE (Presque parfaite)
EVIERS avec TABLIER $30.00
FERRONNERIE GRAND'MERE
1018, 6e Ave. GRAND'MERE Tél. LE 8-5424

BONNE DEMANDEE

Travail à l'année, bon salaire, maison ultra moderne ayant toutes commodités. Jour de congé par semaine, chambre privée, lessiveuse et sécheuse automatique. Pour renseignements après 6 hres seulement tél. LE. 8-4934.

Y aurait-il un référendum au Lac-à-la-Tortue?

Lac-à-la-Tortue (Spécial) — Le conseil municipal, lors de la séance de lundi, le 1er avril dernier, a décidé de faire un étude approfondie de travaux d'aqueduc rendus nécessaire dans ce village.

D'ici une quinzaine de jours, le conseil sera fixé sur l'étendue des travaux à effectuer. Après une étude sérieuse du projet, il se pourrait que la population du village soit appelée à se prononcer sur cette question par référendum.

PALACE
Mercredi à Samedi
TECHNICOLOR
Maureen O'HARA — John PAYNE
TRIPOLI
Version française
en plus
Bob HOPE
dans
LE MOME BOULE DE GOMME
NATIONAL
Mercredi à Samedi
Cinémascope
Technicolor
Gisèle PASCAL
dans
MADEMOISELLE DE PARIS
en plus
BAL TABARIN

"Captain Morgan est en ville!"
Captain Morgan
RUM
GOLD LABEL • BLACK LABEL

EMPLOI de BUREAU

Demandé — Jeune homme pour position de commis junior dans une grande entreprise de Shawinigan Falls. Doit être bilingue avec connaissance du dactylo. Disponible le 15 avril. Chance de promotion à personne qualifiée. Pour information écrire à: Casier 1238, Le Nouvelliste, Shawinigan Falls.

Construction active à Charette

Charette (DNC) La construction s'annonce active, à Charette, ce printemps. La première bâtisse à être terminée sera celle de M. Raoul Gélinas, commencée à l'automne et qui sera bientôt habitée.

M. Marcel Bournival, télégraphiste et marchand, commencera bientôt lui aussi sa maison, sur le boulevard qui mène à Shawinigan. Les matériaux sont rendus sur le chantier.

La maison commencée à l'automne par M. Dionis Gélinas, sera bientôt complétée. Le rez-de-chaussée est déjà occupé. Le loyer de l'étage supérieur le sera en mai.

Plusieurs autres propriétaires de lots songent à bâtir plusieurs autres chefs de famille songent à acquérir un terrain sur lequel ils bâtiront éventuellement.

Uniforme bien accueilli

Charette — (DNC) Mlle Pauline Bournival, institutrice à l'école du 2e rang, s'intéresse de bien des façons à ses classes, par exemple à l'uniformes de ses élèves. Elle a conçu l'idée de leur faire adopter un uniforme semblable à celui des élèves du couvent.

Dans les rangs, aucun uniforme n'est de rigueur, mais les parents des élèves ont accepté avec empressement la suggestion de Mlle Bournival, et une blouse blanche pivelée de rouge.

Les parents se demandent si les institutrices des autres écoles ne leur feront pas une suggestion aussi heureuse.

TAILLEURS DEMANDES

Avec une expérience dans le taillage des chemises ou pyjamas; inutile de se présenter sans expérience.

THE CANADIAN CONVERTERS Co. Ltd.
(Edifice du garage municipal)
1035, rue de la Fonderie, Tél.: LE 6-4518
SHAWINIGAN FALLS

POURQUOI PAYEZ PLUS CHER ?

GRAISSE "Domestic" La livre 29¢
BEURRE 1ère qualité La livre 58¢
TOMATES Qualité de choix Btes 28 onces 4 pour 99¢
MOM pour la table Livres 2 pour 59¢
CAFE Chase & Sanborn La livre $1.09

JET BLEU Format familial $1.39
PATATES Nouvelles Livres 5 pour 29¢
CONCOMBRES De serre frais cassé 2 pour 35¢
POULET 2 à 3 livres Dépécé. La lb 49¢

J. E. Lavergne
VOTRE MARCHE COMPLET
• EPICERIES • VIANDES • FRUITS • LEGUMES • BIERE :
2392, rue St-Marc SHAWINIGAN Tél.: LE 6-4473

Rien ne vous remonte comme une bouteille de "50" Labatt bien fraîche . . . la fameuse bière légère du Québec —douce et légère comme on l'aime de nos jours. L'avez-vous essayée?
Brassée dans le Québec au goût du Québec
LABATT

JAMAIS DE FUITE D'ENCRE...
avec le nouvel
EVERSHARP
Le stylo à bille à cartouche transparente qui permet de vérifier le niveau d'encre à tout instant—au moment de l'achat —comme en cours d'usage!
Exigez ce qui se fait de mieux, l'Eversharp à cartouche d'encre Inca indélébile qui coule toujours uniformément, sans aléas, sans taches ni ratures. Et quelle élégance... un choix de teintes gaies, unies ou deux tons. Pointe rentrante à action flottante qui écrit avec souplesse.
Achetez le vôtre aujourd'hui 98¢
MODÈLE DE LUXE... $1.95
CARTOUCHES DE RECHANGE EVERSHARP—AVEC ENCRE INCA...50¢ SEULEMENT
EVERSHARP INTERNATIONAL INC.
355 King St. W., Toronto, 2B
CORONA CIGAR STORE — S.S. KRESGE STORES — F.W. WOOLWORTH STORES
1708 NOTRE DAME — 707 DES FORGES — 710 DES FORGES
TROIS RIVIERES ET SHAWINIGAN FALLS

Pour vous rendre rapidement et sûrement dans les MARITIMES
prenez l'Océan Limité
train entièrement composé de wagons-lits
MONTRÉAL-HALIFAX
Aucun changement en cours de route
Service direct de wagons-lits entre Montréal-Charlottetown et Montréal-Sydney.
Conditions à la portée de tous les budgets pour les voyages de nuit.
C. H. TRACHY,
Agent des billets pour la ville,
93, rue Des Forges, Téléphone: PR. 4-3463
CN

(Photo Le Nouvelliste)

LA CITE DE GRAND'MERE a offert un souper d'adieu à M. Jean-Marie Brunet, directeur de police, qui a quitté son poste pour remplir les mêmes fonctions aux Trois-Rivières. La photo, qui fut prise avant le repas, nous montre dans l'ordre habituel MM. Jean-C. Béique, gérant; Leo Dugal, comptable, Me Auguste Désilets, procureur, S. H. le maire J. E. Albé Matteau, MM. Jean-Marie Brunet, héros de la fête; Phillas Villemure, ingénieur et Emile Lacroix, secrétaire.

Le tournoi oratoire régional aura lieu samedi à Shawinigan

Shawinigan - Le tournoi oratoire régional des Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie se déroulera, samedi prochain, au Centre Paroissial St-Marc, à 8 hres 30.

Ce tournoi qui a lieu tous les ans, se continue par étapes. Partant du plan local, il se poursuit au régional, à l'interrégional, au provincial et jusqu'au national.

Notre région a toujours été dignement représentée en ce domaine. En effet en 1953, et 1954, le tournoi national avait été remporté respectivement par MM. Justin Dugal, de Grand'Mère et Henri-Paul Dubé, de Trois-Rivières.

Le vainqueur du tournoi régional se verra octroyer un magnifique trophée, don de M. Arthur Pronovost, du Cap-de-la-Madeleine. L'an dernier, ce trophée avait été remporté par Me Jean-Guy Trépanier, notaire de notre ville et organisateur actuel du tournoi régional.

Cinq villes seront représentées au tournoi régional: La Tuque, Grand'Mère, Shawinigan, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières. Chaque concurrent développera le thème suivant: "Le rôle de la Chambre de Commerce des Jeunes dans la localité".

La lutte sera sûrement très serrée et le jury aura beaucoup à faire pour déterminer le gagnant. Les membres de ce jury sont: Me Wheeler Dupont de Montréal, conseiller juridique et agent des relations extérieures de l'Alliance Nationale, Me Jean-René Tétreault, notaire de Plessisville, président du comité provincial Le tournoi..... -2- Shaw d'art oratoire et gagnant du tournoi national en 1955. Le troisième membre du jury sera M l'abbé Oswald Crête, vicaire de Ste-Anne-de-la-Pérade, moniteur des cours d'art oratoire à cet endroit.

Notre conseil municipal a manifesté sa sympathie en invitant les concurrents, les membres du jury, les officiers régionaux et les officiers locaux à une réception civique qui aura lieu à l'hôtel de ville à 5 heures p.m.

Cette réception sera suivie d'un souper mixte au Château de la Mauricie, organisé par la Chambre de Commerce locale. M. Wheeeler Dupont sera le conférencier invité à ce souper et commentera le rapport Gordon sur les perspectives économiques du Canada pour les 25 prochaines années. Il a intitulé sa conférence "La Boule de Verre".

Le souper sera suivi du tournoi.

Référendum voté 115 à 2 à St-Adelphe

Saint-Adelphe (DNC) — Les propriétaires de Saint-Adelphe ont ratifié presque à l'unanimité le règlement 42, portant de $700 à $1200 le montant que le conseil municipal aura le droit de dépenser pour l'éclairage des rues.

113 des 115 contribuables qui sont allés voter se sont prononcés pour le règlement, 2 contre. C'était un vote ouvert.

Le maire Joachim Lafontaine a présidé le référendum, qui avait pour greffier M. Georges-Henri Thiffault, secrétaire-trésorier municipal.

Salon du Sportsman à Shawinigan en mai

L'Association de Chasse et de Pêche de la Mauricie a pris la décision au cours d'une récente assemblée de tenir un salon du Sportsman au début de mai. Le conseil de l'association s'est assuré le concours d'experts dans le montage de ces expositions-spectacles. Le programme définitif sera communiqué à tout le public de la région mauricienne d'ici une quinzaine. On se souviendra que des événements du même genre avaient été tenus à l'aréna de Shawinigan Falls en 1951 et 1952 et qu'ils avaient été fort goûtés du public. Le Salon du Sportsman 1957 sera organisé encore sous le toit de l'aréna de Shawinigan.

Convocations

8hres: Partie de cartes à l'Académie du Christ-Roi, organisée par les cercles Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc. Cordiale invitation à tous et particulièrement aux membres des cercles environnants.

VOUS MANQUEZ D'APPÉTIT?
ESSAYEZ LE
PORTER BRADING!
BRADING'S PORTER

Qu'est-ce donc qu'un bébé?

A sa naissance, il y a déjà huit mois que son coeur bat; depuis déjà longtemps aussi, il peut s'étirer, remuer la tête, les bras et les jambes, et même sucer son pouce!

SÉLECTION du Reader's Digest d'avril vous révèle les fascinants mystères qui entourent la plus désarmée de toutes les créatures . . . le nouveau-né. Lisez comment ce petit être, à sa naissance, a déjà derrière lui une existence bien remplie. Achetez SÉLECTION d'avril aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Au conseil de La Tuque

La Tuque (DNC) - Le conseil municipal de La Tuque a tenu sa première assemblée régulière du mois d'avril, mardi soir, le 2 courant, sous la présidence de S. H. le maire J.-O. Dallaire. Seul l'échevin Maurice Larouche était absent.

Après la lecture du procès verbal de l'assemblée régulière du 19 mars dernier par le greffier A.-A. Dupont, nos édiles ont pris connaissance d'une demande de M. Henri Pratte à l'effet d'amender le règlement de zonage pour lui permettre de construire un deuxième logement. Un référendum sera tenu à cet effet les 24 et 25 avril.

Une demande de M. Armand Gauvin pour la permission d'opérer un auto-taxi additionnel, a été remise, pour décision, au mois de mai.

Le conseil s'est rendu à la demande des autorités du C.N.R. en ce qui a trait à l'heure avancée et, sur proposition de l'échevin Gabriel Charland, on a agréé à l'unanimité, d'avancer l'heure samedi soir le 27 avril à minuit jusqu'à samedi le 26 octobre, à minuit.

Le maire Dallaire a également été autorisé à proclamer fête civique le 22 avril, lundi de Pâques.

L'assemblée s'est terminée après l'adoption, pour paiement, des comptes du mois de mars.

ACCIDENT

INGERSLL PC — Un jeune homme de 17 ans, de la région de Embro, en Ontario, a été tué sur une distance de 125 pieds et tué à la suite d'une collision entre le camion de sable qu'il conduisait et un train de marchandises des Chemins de fer nationaux à un passage à niveau. Stuart Wallace Kent a trouvé la mort quelques secondes après son père eut traversé les rails au volant d'un autre camion. Un troisième camion de sable suivait le convoi. C'est le troisième accident mortel survenu à ce passag à niveau depuis trois ans.

Partie de sucre du Jeune commerce de La Tuque

La Tuque — (DNC) — M. Wellie Boulet, président du Jeune Commerce de La Tuque, tient à rappeler aux membres de la Chambre locale et à leurs amis que c'est dimanche prochain, le 7 avril, qu'aura lieu la partie de sucre dont on parle temps depuis quelques semaines. Tous sont donc invités à se rendre à Ste-Thècle, lieu du rendez-vous. Le départ s'effectuera de La Tuque à 9 hres le matin. Pour plus ample information, on voudra bien communiquer avec M. Jean-Guy Boivin, président du comité de réceptions de la Chambre.

Comment maintenir VOS DENTIERS fermement en place

Est-ce que vos dentiers vous ennuient ou vous embarrassent quand vous mangez, riez ou parlez? Saupoudrez un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre alcaline (non acide) tient fermement et confortablement vos dentiers en place. Aucun goût ou sensation de bouche pâteuse. Ne sûrit pas et prévient l'odeur de dentiers". Achetez FASTEETH à votre comptoir pharmaceutique. (—)

En famille pour la Fête de Pâques

Réunissez la famille pour célébrer la fête de Pâques. Faites venir à la maison vos êtres chers en leur faisant cadeau de billets de train payés d'avance. Ce peut être pour un passage simple ou aller et retour, en première ou en coach. Votre agent du Pacifique Canadien s'occupera de tous les détails et enverra n'importe où, sans frais supplémentaires, les billets que vous lui aurez payés. Les repas aussi peuvent être payés d'avance. Et n'oubliez pas que les voyages par trains sont sûrs et économiques.

Pour renseignements et réservations, s'adresser à tout agent du Pacifique Canadien.

Pacifique Canadien

LES AMIS DISENT À LEURS AMIS
c'est la Wawanesa
pour ASSURANCE AUTOMOBILE
à MEILLEUR PRIX

10 MOIS POUR PAYER — Plus de temps qu'avec toute autre Compagnie. C'est un avantage qui vous permet de balancer votre budget.

VOTRE POLICE SUR-LE-CHAMP — Pas d'attente ennuyeuse. Protection en vigueur au moment de l'achat et votre police immédiatement.

REPUTATION ENVIABLE — Notre réputation d'écrire le plus gros volume d'assurance-feu et automobile au Canada et notre chiffre d'affaires sont notre garantie.

SERVICE DE RECLAMATION LE PLUS RAPIDE — Votre chèque de réclamation vous sera remis au comptoir, souvent en quelques minutes, à l'un ou l'autre de nos Bureaux du Québec.

POUR PLUS D'ÉPARGNE — MEILLEUR SERVICE

COMMUNIQUEZ AVEC Wawanesa
Actif dépassant $24,000,000
Au service du Canada depuis plus de 80 ans
3131 BOULEVARD DES FORGES TEL: FR. 5-4815

Bureaux de Service: Montréal • Québec • Sherbrooke • Trois-Rivières • Chicoutimi • Rimouski • Rouyn Noranda • Hull • Lévis • Shawinigan Falls

SOUS-SOL TREMPE?

Bien ne rend aussi étanche à l'eau, à l'intérieur comme à l'extérieur, que les produits Bondex. La Peinture-Ciment Bondex embellit et assèche les sous-sols. Bondex Heavy Duty pour sous-sols excessivement trempes. Bondex Quick Plug pour arrêter les fuites actives et coulantes. En vente chez les bons Quincailliers, Marchands de Matériaux de Construction, Magasins de Peintures, Magasins à Rayons.

The Reardon Company Ltd. — Montréal 1.

Vendeur autorisé
P.P. Gouin Ltée
55-71 Des Forges Tél.: FR 6-2591
Tél.: FR 6-2591

Vendeur autorisé
CANADIAN PITTSBURGH INDUSTRIES LIMITED
2207, Royale Tél.: FR 4-4677
TROIS-RIVIERES

Vendeur autorisé
LORANGER & MOLESWORTH LTEE
Matériaux de construction
1097, rue St-Roch Tél.: FR 4-4693
TROIS-RIVIERES

Vendeur autorisé
Morin & Frères Inc.
65, Ste-Madeleine Tél.: FR 4-6251
CAP-DE-LA-MADELEINE

Vendeur autorisé
Georges Trudel
SHAWINIGAN
49, 4e Avenue Tél.: LE 6-3551

Vendeur autorisé
François Rouette Inc.
1594, rue Royale Tél.: FR 4-4661
TROIS-RIVIERES

Vendeur autorisé
Nazaire Tremblay
199, Thibeau Tél.: FR 4-9033
CAP-DE-LA-MADELEINE

Vendeur autorisé
J. B. Loranger Ltée
300, Des Forges Tél.: FR 4-2491
Trois-Rivières

Vendeur autorisé
J. A. ST-PIERRE LTEE
QUINCAILLERIE • FERRONNERIE
926, St-Maurice Tél.: FR 4-3541
TROIS-RIVIERES

Vendeur autorisé
Robert Bourassa
1792, rue St-Marc Tél.: LE 6-4422
SHAWINIGAN

Plats de spaghetti CHEF BOY-AR-DEE*

QUELQUES MINUTES SUFFISENT!

Chaque paquet contient tous les ingrédients nécessaires pour préparer un délicieux spaghetti à l'italienne en quelques minutes!

Ce spaghetti est préparé avec le meilleur blé qui soit: le Durum, à cuisson rapide.

DEUX RECETTES AU CHOIX

Spaghetti avec sauce à la viande. Une savoureuse sauce faite de tomates bien mûres et de morceaux de boeuf bien tendres.

Spaghetti avec sauce aux champignons. Une sauce exquise, aux tomates et aux champignons. Un plat tout indiqué pour les repas maigres.

Goûtez à ces deux plats de spaghetti, et vous comprendrez pourquoi la cuisine italienne est renommée dans le monde entier, — et pourquoi les produits "CHEF BOY-AR-DEE" sont les préférés des gourmets.

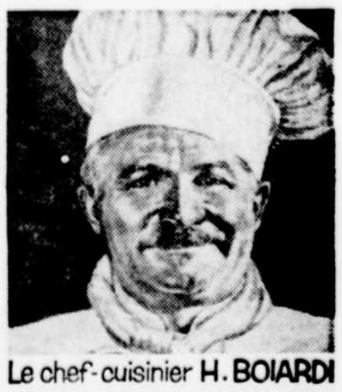

Le chef-cuisinier H. BOIARDI

Chef-cuisinier italien de réputation internationale, Hector Boiardi inventa les savoureuses recettes qui portent le nom "CHEF BOY-AR-DEE." Il mit au point ces recettes secrètes en Italie, ainsi qu'au Ritz de New York. Et maintenant, on peut se procurer ces délicieux produits chez nous!

Servez à votre famille tous les produits CHEF BOY-AR-DEE *Marque déposée

Mélange pour tarte à l'italienne (Pizza) • Ravioli • Champignons à la crème • Spaghetti et boulettes de viande • Champignons à la sauce brune • Ragoût de boulettes • Beefaroni • Sauces pour spaghetti (à la viande ou aux champignons)

CE SOIR A LA TELEVISION

CBFT—2—Montreal
CFCM—4—Québec
WPTZ—5—Plattsburg
CBMT—6—Montreal
CHLT—7—Sherbrooke
WMTW—8—Washington

Vendredi le 5 avril 1957

3.00
8: Afternoon Film Festival
3.30
6: Kiddies Corner
3.40
7: CHLT TV Today
4.00
4: Vous êtes invitées
5: Queen for a Day
6: Open House
7: Madame à sa cuisine
4.30
6: Howdy Doody
7: Actualité féminine
5.00
2: La boite à surprises
4: Les Histoires de M. de La Fontaine
5: Dusty Boyd Show
6: Discoveries
7: Jet Jackson
5.30
2-4-7: Le grenier aux images
6: Roy Rogers

J.L. Fortin LTÉE. TROIS-RIVIÈRES
Les champions vendeurs de la TV RCA VICTOR

6.00
2: Sophie Magazine
4: Téléjazette
5-8: News
6: Crunch and Des
7: Border Rhythmaires
6.15
4: Parlons sports
5: Music-Hall Varieties
8: The Early Show
6.30
2: Ce soir
4: Jacques Larochelle
5: Lazy L Ranch
6: James Mason
7: Télébulletin, météo, sports
6.45
2: Carrefour
4: Rouge et or
6: News
7: Overseas Adventure
7.00
4: Nouvelles locales et météo
5: Sports, Weather
6: Tabloid
7.15
2-4-7: Le Télé-Journal
5-8: John Daly and the News
7.30
2: Cinéfeuilleton "Les Rois du Sport".
4: Epopées modernes
5-8: Rin Tin Tin
6: Studio M
7: Album des Artistes

Si vous avez plusieurs invités avec enfants, demandez la grosse bouteille de famille "RADNOR"

7.45
2-4-7: Pour Elle
8.00
2-4-7: Le Sport en revue
5: Blondie
6: On Trial
8: Adventures of Jim Bowie
8.30
2-4-7: Chansons-vedettes
5: Life of Riley
6: The Plouffe Family
8: Dick Powell's Zane Grey
9.00
2-4-7: Le Théâtre du mystère
5: On Trial
6: Graphic
8: Broken Arrow
9.30
2-4-7: Quatuor "Le Voyage à Rome".
5: Ozzie and Harriet
6: County Hoedown
8: Schlitz Playhouse
10.00
2-4-7: Profils d'adolescents
5-6: Cavalcade of Sports
8: The Vise

SEULE LA BELLE VISION PEUT VOUS FOURNIR 7 CANAUX
LA BELLE VISION INC.
983 CHAMPFLOUR - FR 4-8636

10.30
2-4-7: Conférence de Presse
10.45
6: Jim Coleman
11.00
2: Le Téléjournal
4: Dernieres nouvelles
5-6-7: News, Weather, Sports
11.15
2: Croisière
4: Cinefeuilleton
5: Wresling from Chicago's
6: My Little Margie
7: Local Front News: Sports
8: The Not so Late Show
11.30
2: Reprise long métrage "Premier bal".
4: Reprise long métrage
7: Théâtre en pantoufles
11.45
6: Revival Night

Ce que les femmes ignorent de la femme

"Croire que toute femme peut, de sang-froid, arrêter ses désirs juste avant que soit commis l'irréparable est une dangereuse illusion", déclare une femme-médecin canadienne dans le numéro d'avril de SÉLECTION du Reader's Digest.

Lisez pourquoi, à la question: "Quelle est la meilleure protection de la femme?", elle donne la même réponse que les moralistes: éviter les occasions. On ne doit jamais minimiser l'importance de la physiologie féminine. Achetez SÉLECTION d'avril aujourd'hui: 20 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

(Photo Le Nouvelliste)

LA SAISON DE THEATRE des Compagnons de Notre-Dame se termine sur une note de gaieté s'il faut en croire ces mines réjouies. C'est pourtant vrai! L'assistance s'est fort amusé, hier soir, alors que nos comédiens ont interprété avec beaucoup d'entrain "La poudre aux yeux", une de ces bonnes vieilles comédies de Labiche. La photo ci-dessus a été prise à la réception qui a suivi la première représentation du spectacle. De gauche à droite, M. Roméo Robert, comédien et metteur en scene; M. Claude Colbert, directeur des Compagnons; son honneur le maire André Jullen, du Cap-de-la-Madeleine; le Dr Conrad Godin, président des Amis des Compagnons; et le R. P. Dionis Lafrenière o.f.m. aumonier de la troupe.

de KUYPER BLENDED GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695
DISTILLÉ AU CANADA

Cigarettes de Virginie
Sportsman
Roulées dans du papier IMPERMÉABLE
Plus agréables . . . parce que plus douces
Carreras Ltd. Londres, Angleterre. Fondée 1788

Labiche sait encore amuser son public

Le théâtre de Labiche a près de cent ans. Il a fait rire nos grands-parents et il nous amuse encore. Il connaît, même à Paris, un renouveau de succès. Mais on ne le joue plus exactement comme autrefois; les acteurs n'y croient plus et ils offrent au public quelque chose comme un clin d'oeil de connivence en soulignant les répliques les plus drôles et ils se sentent gênés durant les longs apartés.

C'est exactement de cette façon que les compagnons de Notre-Dame ont joué "La poudre aux yeux", une comédie de moeurs aux effets un peu gros et faciles, dûment souligné afin que personne ne les manque.

Mais, comme tout le théâtre de Labiche, la pièce est bien construite et les rebondissements s'enchaînent avec la plus rigoureuse logique. Le dialogue est rapide et naturel et l'ensemble constitue un excellent divertissement.

Mais, pièce bien construite, effets et répliques d'une drôlerie certaine, cela ne veut pas dire que c'est facile à jouer. L'interprète se trouve dans la situation d'un danseur sur une corde raide: trop de sérieux et la pièce n'est plus drôle, et d'un autre côté, rien n'est plus tendant que de forcer les personnages et de les pousser à la caricature.

On en est venu bien près mais, par un miracle d'équilibre, on a conservé la note juste. La pièce aurait gagné cependant en adoptant un rythme un peu plus rapide et, quelques hésitations, explicables lors d'une première, l'alourdissaient un peu. Et j'en reviens aux fameux apartés qui auraient dû être prononcés d'une voix assourdie pour les différencier du dialogue: impossible au spectateur d'imaginer que les comparses n'entendaient pas ces réflexions.

Ce qui sauvait vraiment cette pièce peu profonde, mais charmante, et gaie, c'était la mise en scène. Les Compagnons savent se mouvoir, aller et venir sur le plateau, avec aisance et naturel, sans jamais se grouper trop étroitement ou se tenir en rang comme des écoliers.

Les costumes étaient délicieux et tous les personnages féminins portaient avec grâce les falbalas de la fin du siècle dernier. Et, dans ces toilettes d'il y a soixante et quinze ans, elles étaient toutes jolies. Leurs petites manières et leur mimique, fort expressives, portaient davantage que les répliques.

Si l'on voulait absolument distinguer quelques interprètes, je crois que la palme irait aux deux pères, Ratinois et Malingear, dont les rôles étaient vraiment difficiles. J'ai l'impression que André Biron a quelque peu chargé son rôle de grand benêt amoureux et l'effet comique obtenu par les traces de rouge à lèvres sur son front et ses joues me paraît anachronique. Vers 1860, les jeunes filles de bonne famille, comme la petite ole blanche d'Emmeline, ne se maquillait pas. Mais l'ingénue faisait bien gentiment la révérence. Et les nombreux baisemain des messieurs aux dames étaient tout juste ce qu'il fallait: un peu appuyés et mondains, de quoi faire rêver les spectatrices.

Claire Roy

Une autre saison en perspective pour la troupe des Compagnons

"Nous allons continuer!" C'est avec ces encourageantes paroles que le R. P. Alexis Auger o.f.m., curé de la paroisse Notre-Dame, a recueilli le public — hélas! trop peu nombreux — qui a participé, hier soir, à la grande première de "La poudre aux yeux" chez les Compagnons de Notre-Dame.

Depuis au-delà d'un quart de siècle que les RR. PP. Franciscains et la fabrique de Notre-Dame soutiennent la cause du théâtre à Trois-Rivières. Les paroles du R. P. Alexis aux auditeurs laissent entendre que ce support va se continuer et que nous aurons, l'an prochain, une autre saison théâtrale avec les Compagnons de Notre-Dame.

Adressant quelques mots entre les deux actes de "La poudre aux yeux", le curé de Notre-Dame a profité de la fin de saison pour adresser des remerciements à tous ceux qui ont aidé la cause des Compagnons. Il a remercié les habitués des spectacles de même que les Amis des Compagnons, un groupe qui s'est formé l'automne dernier pour aider nos comédiens.

Il a aussi rendu hommage aux comédiens. Sans ces derniers, le théâtre serait impossible. Malgré nombre de difficultés, la saison qui prend fin a été quand même fructueuse. Elle demeurera longtemps gravée dans la mémoire des Trifluviens principalement à cause d'un événement unique: le festival d'art dramatique de l'est du Québec. Cette fête de la scène a obtenu tout le succès désiré.

"La poudre aux yeux" a été précédée, comme on sait, par "Le p'tit bonheur", une autre oeuvre inédite de Félix Leclerc, de même que par "La barque sans pêcheur", oeuvre présentée en février dernier en saison régulière et pour le festival.

Parmi les invités d'honneur qui ont assisté à la grande première d'hier soir, on remarquait son honneur le maire André Julien, du Cap-de-la-Madeleine, et Mme Julien; le Dr Conrad Godin, président des Amis des Compagons; le notaire J.-U. Grégoire, président des Compagnons, et Mme Grégoire; M. Fernand Duchaine, président de la Société St-Jean-Baptiste; M. Georges Meyers, secrétaire du même mouvement; M. Léon Trépanier, gérant de C.H.-L.N. et Mme Trépanier; M. Léo Carle, directeur de l'Orphéon, et Mme Carle, etc...

D'autres représentations de "La poudre aux yeux" auront lieu lundi mardi et mercredi de la semaine prochaine, soit les 8, 9 et 10 avril.

QUEEN MARY

SOUTHAMPTON Reuters — Les débardeurs du port ont décidé aujourd'hui d'effacer de leur liste noire le Queen Mary. Il y a deux semaines, la quarantaine avait été décidée contre ce paquebot qui avait levé l'ancre pour New York avant d'avoir été complètement révisé. Un chef syndical de Southampton a fait savoir aujourd'hui que cette affaire était terminée et que la grève avait pris fin mardi. Le Queen Mary a jeté l'ancre à Cherbourg en France venant de New York, plutôt que dans son port d'attache. Le ravitaillement de paquebot avant son départ de demain, a été effectué par avion depuis la Grande-Bretagne.

SALAIRE GARANTI

Nous cherchons un homme entre 25 et 45 ans qui possède une automobile.

Si vous êtes le candidat que nous cherchons, voici ce que nous ferons pour vous. Nous vous paierons un salaire garanti de $75.00 par semaine plus un boni de $45.00 à $300.00 tous les mois. Si vous êtes bilingue, nous vous donnerons un entraînement à Trois-Rivières et ensuite à notre école aux Etats-Unis. Si vous n'êtes pas bilingue nous vous entraînerons à Trois-Rivières.

Ceci n'est pas une position, c'est une carrière. Aucune expérience nécessaire.

Appelez FR-6-3785 pour une entrevue.

L'entrevue sera tenue très confidentiellement.

Extrait de la Gazette Officielle de Québec, en date du 30 mars

AVIS DE MODIFICATION

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), qu'une requête lui a été présentée à l'effet de soumettre à l'application et à la décision du Lieutenant-Gouverneur en Conseil la modification suivante à la section "A" du décret numéro 1040 du 4 août 1948 et amendements, relatif aux métiers de barbier, coiffeur et coiffeuse dans la région de Trois-Rivièvres:

L'alinéa intitulé "Zone I" apparaissant au paragraphe "b" de l'article II sera remplacé par le suivant:

"**Zone I**: Les cités des Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan Falls et Grand'Mère, les villes de La Tuque et Nicolet, la municipalité de Parent et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leurs limites."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoire les dispositions qui y sont contenus Seul un arrêté ministériel peut rendre obligatoire ses dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté ministériel entre en vigueur à la date de sa publication dans la **Gazette Officielle de Québec.**

Durant les trente jours à iompter dt la date de publication de cet avis dans la **Gazette Officielle de Québec,** l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail
GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 30 mars 1957.

la calvitie

Vous menace-t-elle ?

C'EST A VOUS DE LE DECIDER!

Mesdames, Messieurs, SAUVEZ VOS CHEVEUX. Seulement par négligence deviendrez-vous chauve? Aux moindre signes distinctifs ,tels que :

PELLICULES - DEMANGEAISONS
CUIR CHEVELU IRRITE
CHEVEUX SECS ET ANEMIQUES
CHUTE ABONDANTE AU LAVAGE ET SUR LE PEIGNE
LE FRONT QUI DEVIENT DE PLUS EN PLUS LARGE
PERTES DE CHEVEUX PAR PLAQUES (pélades)

Consultez M. J.-J. Langlois, Biosthéticien qui déterminera la cause exacte. Par un TRAITEMENT EFFICACE vos cehveux repousseront SAINS et ABONDANTS. Vous êtes invités à venir à notre Clinique Mobile qui sera bientôt en votre localité.

TRAITEMENTS GARANTIS

CLINIQUES MOBILES
EXAMEN GRATUIT
Pour Dames et Messieurs pour un Traitement à Domicile

Lundi le 8 avril — LOUISEVILLE — Château Louise
Mercredi le 10 avril — LA TUQUE — Hôtel Windsor
Mardi le 9 avril — TROIS-RIVIERES — Hôtel St-Maurice
Jeudi le 11 avril — SHAWINIGAN — Hôtel Shawinigan

Heures d'affaires: 2 h. p.m. à 9 h. p.m.

Tracey — SPECIALISTES DU CUIR CHEVELU
LA 3-9884 — CLINIQUE CAPILLAIRE
"La Clinique la plus moderne et la plus réputée au Canada".
350, rue St-Jean, Québec
Heures d'affaires — Bureau permanent. Tous les jours: 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Vendredi: jusqu'à 9 h. p.m. Samedi: jusqu'à 4 h. p.m.

Champlain THEATRE DES PRIMEURS
EN PRIMEUR
ROCK HUDSON — BATTLE HYMN — CinemaScope Technicolor
MARTHA HYER — DAN DURYEA
EN PLUS!
The fabulous story of a fabulous artist!
THE NAT KING COLE MUSICAL STORY
Produced and Directed by WILL COWAN
CinemaScope Technicolor
A Universal-International Featurette

MADELON SUPERVISION
DERNIERE SOIREE
BURT LANCASTER
Reviens petite Sheba
AUSSI
Forever Darling

CAPITOL
COMMENCANT VENDREDI

Susan Hayward and Kirk Douglas are having a "Top Secret Affair"
Matinée 2 P.M. Admn. 40¢
Soirée 6.45 et 9 P.M.
Admn. 60¢

IMPERIAL

SIMBA
MARQUES des MAU MAU
LA GUERRE des MONDES
Vous les contacterez dans l'au delà!

RIALTO
JUSQU'A VENDREDI
GEORGES MONTGOMERY
DOROTHY MALONE
dans
BRIGANDS de L'ARIZONA
In COLOR By COLOR CORP. OF AMER.
2 FILMS D'ACTION en FRANCAIS
ELECTRIFIANT
Un policier se sert de sa femme comme appat pour capturer un tueur.
JOSEPH COTTEN
RHONDA FLEMING
WENDELL COREY
LE TUEUR S'EST EVADE
MATINEE 1.30
SOIREE 7.00 - 8.30 P.M.

CINÉMA de PARIS
SUR GRAND ÉCRAN
COMMENCANT DEMAIN

MARCELINO PAIN et VIN
avec le plus extraordinaire enfant du cinéma
PABLITO CALVO
Film primé à CANNES, BERLIN, MADRID et par l'O.C.I.C.
En programme double avec
Un film humain et touchant
CES SACRES GOSSES
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"LE SECRET DE LADY DINVER"
PLUS DE WHISKY POUR CALLAGHAN
DEMAIN MATIN A 9.30 h REPRESENTATION SPECIALE
Spectacle pour toute la famille
Enfants
Adultes .50¢

PRIX FORMIDABLES DE TOUTE LA GAMME DES PRODUITS ET

GSW McCLARY — G.E.

POELES DE LUXE 30 "

MODELE SDE 30-75

Le plus luxueux poêle jamais fabriqué - toujours prêt à répondre à tous vos besoins culinaires! L'Elément Automatique Sensotherm, les Interrupteurs à Cadran Parlant, le Four à Double Rôtissoire . . . *toutes* les caractéristiques les plus nouvelles et les plus demandées sont à la portée de votre main sur cette merveille peu encombrante de 30"!

Prix de liste 389.95
special
272.95

CHAUFFE EAU

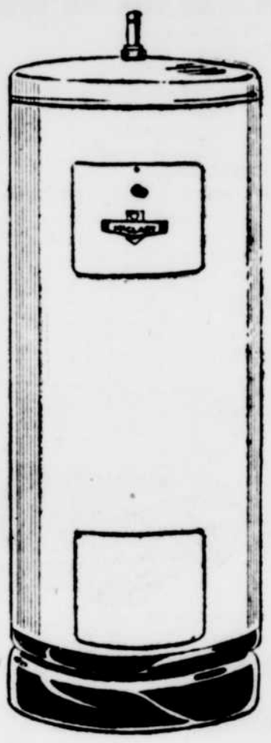

RESERVOIR A EAU
No: 10-10-37

DE LUXE 30 POUCES -

D'une capacité de 40 gallons impérial. Doublé de fibre de verre.

Vous aurez de l'eau chaude en grande quantité!

Prix de liste
152.50
special
101.95

REFRIGERATEUR Mc CLARY 'DE LUXE' 12 pieds cubes

Vous avez tous les attrayants avantages du modèle ADR ci-contre. La même surprenante beauté et le miracle de sa capacité nette de 12 pi.cu. La seule importante différence que vous offre le Dégivrage Eclair McClary, simple et rapide, qui réduit le dégivrage à appuyer sur un bouton.

Prix de liste
399.95
special
299.95

J.B.LORANGER

300 rue Des Forges — **Trois-Rivieres** — **tel.FR4-2491**

APPAREILS GENERAL ELECTRIC

POELE

DE LUXE 30 Pouces
P.G.C. 303

Tous les poêles G-E disponibles, vert, turquoise, jaune serin et blanc satin. Ce sont les merveilleux coloris Mix-Or-Match G-E qui ajoutent charme et beauté à la cuisine. Choisissez votre nouveau poêle dans l'une de ces couleurs Ajoutez vos autres appareils de même ton ou harmonisant.

Prix de liste
329.95
special
251.00

LESSIVEUSE

Ce modèle moyen possède toutes les facilités de lessivage et d'essorage du modèle special. Il est muni de l'activateur en plastique "Durez" - nouvellement développé par G-E - qui prend grand soin des tissus délicats et dont l'action nettoyante - nette-rapide - à 3-zones est des années en avance de tout ce que l'on a vu jusqu'ici. Style élegant...nombreuses caractéristiques qui économisent le travail.

Prix de liste 149.95
special
MODELE MN-21 **115.95**

LESSIVEUSE

Voici une lessiveuse remarquable qui allie la valeur et économie à des caractéristiques déjà renommées, y compris une pompe de vidange automatique. La cuve blanche est montée sur des joints de caoutchouc. Son plateau d'égouttage fini satiné ajoute à son apparence attrayante. Voyez cette lessiveuse G-E des aujourd'hui ànotre magasin.

Prix de liste 169.95
special
130.95

MODELE MN-41

REFRIGERATEUR DE LUXE 11 pieds cubes

MODELE DE LUXE
No L-M-11P

Les excellents appareils réunis ici sont conçus et fabriqués pour les besoins des Canadiens et distribués par des dépositaires soigneusement choisis pour l'honnêteté de leur commerce et la qualité de leur service.

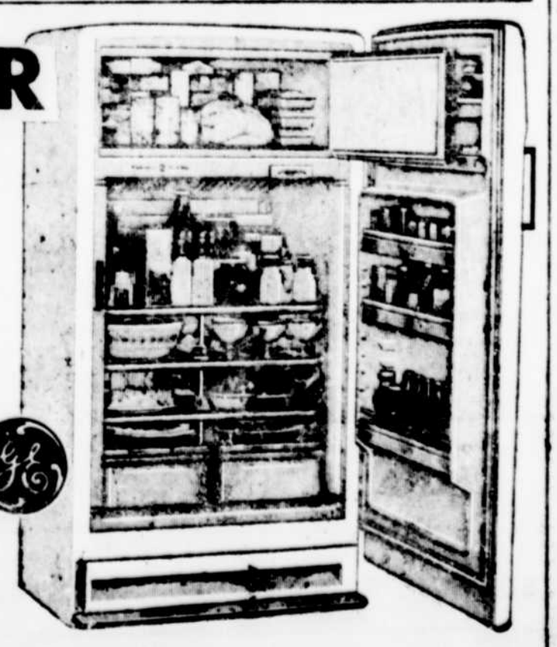

Prix de liste $ 529.95
special
384.95

Nous sommes tout prêts pour la

GRANDE CAMPAGNE du PRINTEMPS de GENERAL MOTORS

CHEVROLET
pimpante, puissante, parfaite!

PONTIAC
la 1ère routière du Canada!

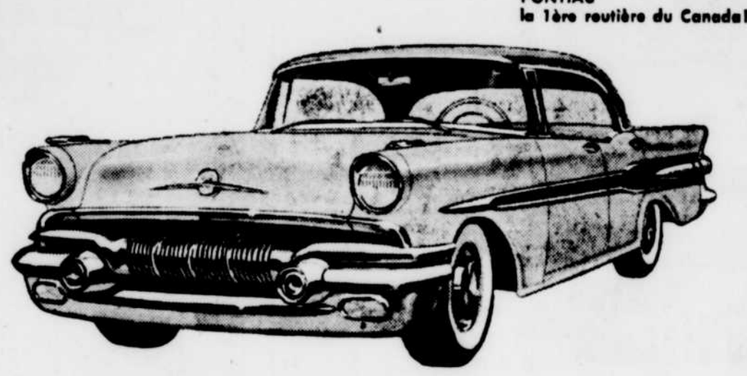

Et oui, le printemps s'annonce et les dépositaires General Motors, d'un océan à l'autre, lancent la plus grande campagne de vente dans l'histoire de l'automobile

OLDSMOBILE
voiture fière, voiture fiable!

Nous vous invitons à passer sans tarder chez le dépositaire GM ou la qualite des voitures n'est dépassée que par les avantages des aubaines qu'on vous offre.

Vous n'avez rien à perdre – tout à gagner. Vous aurez plaisir à voir cette exposition des plus belles voitures au Canada. Et il vous sera facile d'y faire la meilleure affaire du monde!

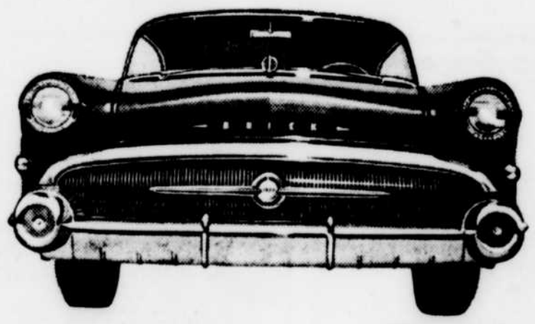

BUICK
la sensation de l'année!

VAUXHALL
la voiture économique par *excellence*

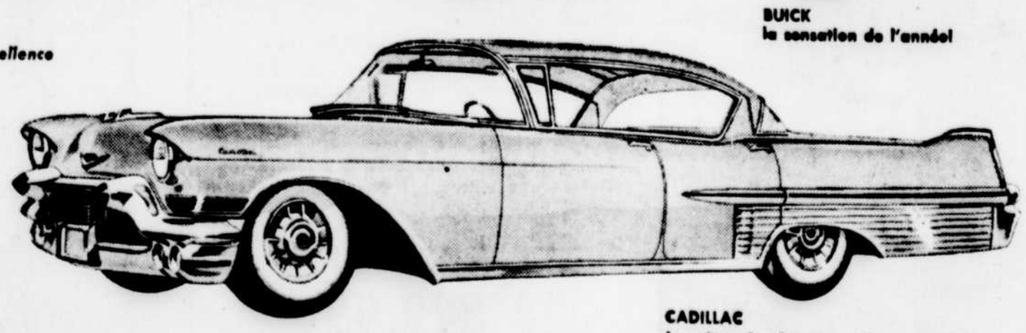

CADILLAC
la voiture la plus convoitée au monde

NOS SALLES D'EXPOSITION RESPLENDISSENT D'UN ÉCLAT PRINTANIER!

du 5 au 13 avril de 9h. du matin à 10h. du soir

Venez en foule

50-1579F

SIROIS AUTOMOBILES LTEE
J.-ANDRE SIROIS, Président
PONTIAC — BUICK — G.M.C. TRUCK — VAUXHALL
501, RUE ST-MAURICE TROIS-RIVIERES TELEPHONE FR 4-3565

THREE RIVERS CHEVROLET MOTOR SALES LTD.
CHEVROOLET, CHEVROLET TRUCY, 3LDSMOBILE, CADILLAS
755, RUE CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES TEL. FR 6-3797

le courrier de Marie

Un peu de cruauté vaut mieux que le mensonge à cet ami

DEMANDE:- J'ai quitté volontairement un jeune homme j'aimais beaucoup parce qu'il se conduisait de façon inquiétante et qu'il semblait me préférer la compagnie de ses amis aux endroits où l'on prend un verre. J'ai beaucoup souffert de ma décision et, un peu par dépit, j'ai accepté les attentions d'un autre jeune homme. Mais je ne l'aime pas. Mais je ne veux pas être cruelle en le laissant. Que me conseillez-vous?

COEUR SENSIBLE

REPONSE:- Vous êtes bien jeune, ma petite amie, pour vous lier par des fréquentations qui ne sont pas à votre goût. Je suis sûre que le jeune homme qui vous fréquente en ce moment aimerait mieux connaître vos véritables sentiments à son égard que de vivre un mensonge. Songez un peu à ce que vous penseriez si vous étiez à sa place. Alors, sans le repousser complètement, faites-lui comprendre que vous ne le considérez que comme un camarade qui ne doit rien espérer de plus.

— o —

DEMANDE:- Je viens vous demander votre avis pour moderniser ma cuisine qui est trop grande et démodée. Je vous envoie un plan détaillé et je me demande s'il vaudrait mieux diviser la pièce pour former une salle à manger. Nous sommes douze personnes à la maison.

ANXIEUSE

REPONSE:- Je crois qu'à la campagne, dans une maison de style assez ancien, et surtout avec une famille nombreuse, il serait préférable de ne pas élever de cloison au milieu de la pièce. Savez-vous que les décorateurs modernes en reviennent aux cuisines plus grandes où la famille et même les visiteurs peuvent tenir compagnie à la maîtresse repas? Les cuisines minuscules de maison durant l'apprêt des étaient à la mode quand on avait unedomestiques qui préparait le repas ou faisait la vaisselle tandis que la maîtresse de la maison se trouvait au salon. Les cuisines modernes sont ingénieusement disposées: les armaires, le poêle, l'évier et le réfrigérateur sont tous placés ensemble en forme d'U comme vous le dites. Un comptoir ou une étagère où l'on place le grille-pain et les autres accessoires électriques, limite un espace voison où se trouve la table et les chaises pour les repas. A côté du coin "cuisine", on organise la buanderie. La pièce demeure vaste, permettant d'y accueillir plusieurs personnes, mais tout est disposé pour l'aise et l'agrément de la maîtresse de maison. Je crois que, dans votre immense pièce, vous pourriez organiser ce genre de cuisine, gardant la partie qui

suite à la page 14

la plume et le plumeau par Mamie

La sagesse

Les vieux philosophes de l'Indes millénaire ont laissé des maximes empreintes d'une grande sagesse qui servent toujours de règle de conduite aux ascètes de ce pays. Les écrivains du monde entier s'en inspirent parfois, non qu'elles supérieures à celles du christianisme, mais à cause de leur forme poétique, de leur philosophie sereine et surtout parce qu'elles affirment l'universalité de la loi naturelle inscrite dans les coeurs.

D'un livre sacré, le Bhagaval-Gita, je tire cet extrait, cité par un moraliste: "Il veut mieux pour toi de faire ton devoir, même imparfaitement, que d'assumer les tâches des autres, même accomplies avec succès. Tu dois préférer mourir en faisant ton devoir à toi: le fait d'accomplir la tâche qui ne t'est pas destinée peut conduire ton âme vers de grands dangers".

Cette maxime m'a fait réfléchir longuement. J'ai évoqué toutes les personnes qui se plaignent de leur travail ou de leur devoir d'état et qui se plaignent de leur devoir d'état et qui affirment qu'elles seraient plus heureuses ou réussiraient mieux en faisant autre chose. Toutes les petites épouses frustrées qui rêvent au succès qu'elles remporteraient ou à tout l'argent qu'elles pourraient gagner si elles se trouvaient à évoluer sur la scène comme mannequin, vedette ou danseuse. Les jeunes filles qui rêvent à ces choses tandis qu'elles tapent à la machine ou classent les marchandises sur un comptoir; la femme rurale qui se plaint de son intérieur un peu démodé, de l'absence de voisins ou de tout le tapage de la ville, sont dans le même cas. L'étudiant, ou l'étudiante, qui voudrait se voir lancé dans la vie, ou qui rêve d'amour ou de mariage plutôt que d'étude. Que de gens ne sont pas contents du rôle que la Providence leur a octroyé! Ils s'imaginent qu'ils réussiraient mieux ailleurs. Tout humain à droit de rêver à l'amélioration de son sort et c'est une ambition légitime d'y travailler. Mais les rêves impossibles empêchent souvent de trouver de justes satisfactions accomplir aussi parfaitement que possible notre tâche à nous, dans le genre de vie ou Dieu nous a placés. Il vaut mieux plutôt que la délaisser pour faire celle des autres.

L'infirmière doit être l'auxiliaire compétente

Selon le Dr William F. MacFee chirurgien américain bien connu, les infirmières et les responsables de service dans les hôpitaux tendent de plus en plus à donner des responsabilités plus grandes à leurs assistantes ou aide-gardes-malades.

Pénurie d'infirmières

Le Dr MacFee, parlait récemment devant les membres du Collège des Chirurgiens américains, a exposé le problème que pose la pénurie d'infirmières.

Pourtant les aide-gardes-malades qui sont inadéquatement préparées à leurs fonctions ne représentent pas une solution à ce problème. Et le Dr MacFee proteste contre certains abus en mentionnant qu'on a même demandé à des chirurgiens d'accepter des aides dans la salle d'opération.

Limite des heures

En déplorant le fait que dans les études des infirmières, on a limité le nombre d'heures que l'étudiante dit passer dans la salle d'opération, le Dr MacFee a déclaré: "On ne peut pas dire que la préparation que l'on donne présentement aux infirmières a amélioré considérablement les soins aux patients."

Il croit, en effet, que la qualité des services donnés par les infirmières s'est amoindrie, par exemple, dans le domaine industriel on engage une infirmière qui vient tout juste de terminer ses études et les salaires et les heures de travail sont plus alléchants; il est donc normal que les jeunes filles se dirigent vers ces situations. Et puis, les champs d'activité de la femme sont tellement élargis que la carrière d'infirmière n'en attire plus autant que dans le passé.

Exigences d'admission amoindries

En conséquence, on a réduit les exigences d'admission pour l'étudiante en réduisant également le nombre d'heures que la jeune fille doit passer dans les salles. Au cours des dernières années, on a insisté dans les hôpitaux américains sur les tâches administratives plutôt que sur les aspects pratiques de la profession.

"C'est dans le cadre de la profession qu'on doit solutionner les problèmes qu'elle suscite" a encore déclaré le Dr MacFee en rappelant que dans les remèdes apportés, on devra tenir compte du médecin et du patient qui ont, de part et d'autre, tout intérêt à ce que les infirmières leur soient des auxiliaires compétentes.

Retraites à Marie-Réparatrice

Au Couvent de Marie-Réparatrice auront lieu les retraites suivantes:

Pour jeunes filles du 4 au 7 avril, prêchée par le R.P.C. Brunet m.s.c.

Pour dames du 8 au 11 avril, prêchée par le R. P. Marc LaLabonté o.p.

Pour jeunes filles du 11 au 14 avril, prêchée par le R.P. Jacques Rinfret o.m.i.

Pour garde-malades, du 17 au 20 avril prêchée par le R.P. C. Brunet m.s.c.

Préparation au mariage du 25 au 28 avril (Ne peuvent prendre part à cette retraite que celles qui pensent sérieusement se marier dans l'année) prêchée par le R.P. Antoine Cholette c.s.v.

Pour jeunes filles du 3 au 6 mai prêchée par le R.P. Baril c.s.r.

Il est demandé de s'inscrire à l'avance de Marie-Réparatrice 2975 Boulevard Laviolette. Tél: FR: 5-2313.

Peut-être vous demandez-vous si vous êtes de celles qui devraient maigrir. L'une des façons de savoir si votre poids comparer votre poids actuel a est le poids désirable est de celui que vous aviez entre 20 et 25 ans. A moins d'avoir été obèse depuis le jeune âge, ces cas sont peu nombreux, vous constaterez souvent que vous pesiez alors 10 à 20 livres de moins que maintenant. C'est à votre poids de jeune adulte qu'il vous faut retourner. L'enquête sur la taille et le poids qui a eu lieu au Canada en 1953, a révélé que la Canadienne moyenne de plus de 30 ans accusait une tendance à l'obésité. Pour savoir le poids désirable d'une personne, on considère le poids de jeunes adultes de même grandeur entre 20 et 25 ans.

o—o—o

Des petits pains croustillants, farcis d'un délicieux mélange de thon et chauffés à point, constituent un lunch vraiment succulent. On peut farcir les petits pains, les envelopper de papier d'aluminium et les conserver ainsi dans le réfrigérateur. Il n'y a ensuite qu'à les chauffer au gril.

o—o—o

Porter les mêmes souliers durant une semaine entière est beaucoup trop dur pour les souliers. Vous devez en avoir au moins deux paires et changer souvent.

LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE
Conseillère De Voyage

Il est possible de retourner d'un voyage de vacances avec moins d'articles dans vos valises qu'au moment de partir. Oui, c'est vrai. Permettez-moi de vous en expliquer le secret.

Certains articles, y compris des produits commerciaux ainsi que des choses improvisées par vous-même, peuvent être rejetés après l'usage. Ils servent donc à vous épargner du temps, des difficultés et de l'espace dans vos valises. Voici quelques idées à titre d'exemple.

Des tissus contenant du savon et des serviettes de toilette faites en papier sont peu chers et peuvent être mis au rebut après un seul usage. Achetez des cosmétiques dans de petites boîtes ou bouteilles d'essai, car celles-ci occupent très peu d'espace et deviennent d'ailleurs de plus en plus légères chaque jour.

Pour le bébé en voyage, vous pouvez obtenir des couches disposables, des bavoirs de papier, des tissus et de petites tasses en carton pour mesurer la nourriture d'enfant.

Si vous aimez les repas pique-nique en route, il est très pratique d'employer des nécessaires de table en papier. Il y en a comportant des assiettes, des tasses et de la coutellerie. De cette façon, vous n'aurez jamais à faire la vaisselle!

LES VINS JORDAN sont connus de tous les Canadiens

JORDAN Challenge SHERRY

Les **CHAMPIGNONS WATERLOO** de Slack par nature...plus savoureux!

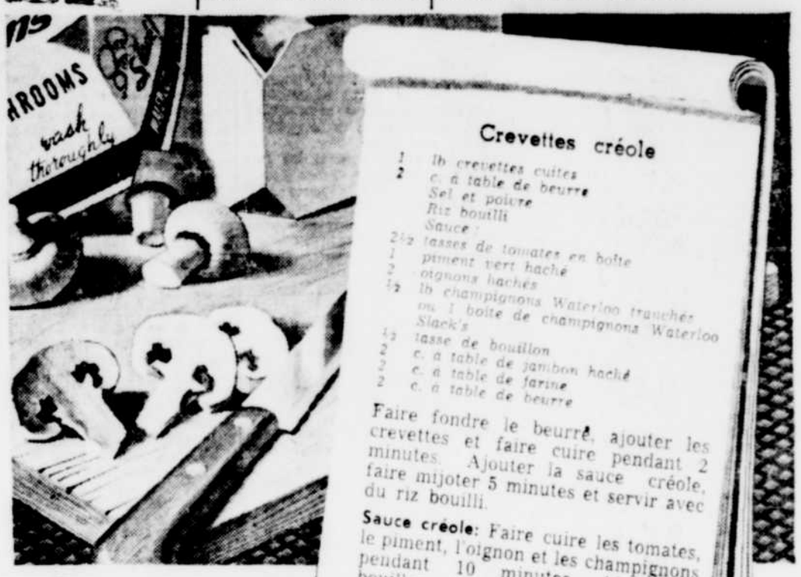

Frais ou en conserve

Obtenez votre livre gratuit de recettes sur les champignons
SLACK BROTHERS, WATERLOO, P.Q.

participez au concours du

DENTIFRICE PRODENT

"CONCOURS D'ANNIVERSAIRE"

Beaucoup de personnes gagneront . . . peut-être aurez-vous aussi cette chance!

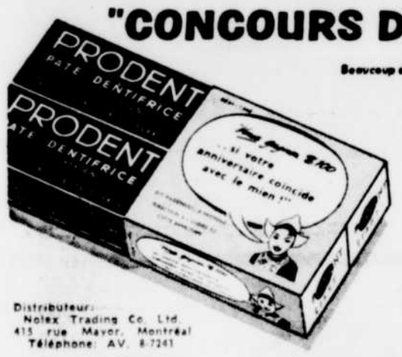

Voici l'occasion de gagner $100 tout en faisant l'essai de Prodent, le dentifrice qui vient de Hollande, pays des fleurs. Procurez-vous le paquet spécial de Prodent et un blanc d'inscription où vous inscrirez votre date de naissance (le jour et le mois) et que vous nous ferez parvenir (un bon fac-similé sera accepté). Prodent rend votre haleine plus douce, vos dents éblouissantes. Essayez donc Prodent aujourd'hui, et participez au Concours d'Anniversaires Prodent.

*Les participants dont l'anniversaire coïncide avec celui de Mlle Prodent devront avant de recevoir leurs 100 dollars répondre correctement à une question relative au Dentifrice Prodent. Le concours se termine le 31 mai, 1957. Les gagnants seront avisés par la poste dans les 30 jours suivant la fin du concours.

Distributeurs:
Notex Trading Co. Ltd.
415 rue Mayor, Montréal
Téléphone: AV. 8-7241

PRIX SPECIAUX (durant le concours d'Anniversaires seulement)	2 GROS TUBES 49¢*	2 TUBES GEANTS 89¢*	ECONOMIQUE 69¢*
	ECONOMISEZ 17¢	ECONOMISEZ 29¢	ECONOMISEZ 16¢

LE DENTIFRICE PRODENT donne à votre bouche la fraîcheur d'une fleur

P 91-3C-57

Watson's

SOUS-VÊTEMENTS BIEN TAILLÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Chemises pour Bébés avec Rubans à nouer sur le côté ou devant à Boutons

MAMAN SAIT
. . . que, quel que soit leur âge et quelles que soient leurs exigences, elle obtiendra, pour eux, des sous-vêtements qui dureront plus longtemps—et lui épargneront vraiment de l'argent—en exigeant l'étiquette WATSON'S.

POUR BÉBÉ
Chemises WATSON'S pour bébés, en tricot de laine, coton ou mixte des plus doux —avec petites pièces rondes cousues, exclusives à WATSON'S, pour épingler les couches.

POUR PAPA
Caleçons courts français WATSON'S Cris-X-Cross '555', avec devant breveté fermant seul.

POUR FISTON
Caleçons courts et gilets WATSON'S— comme ceux de Papa.

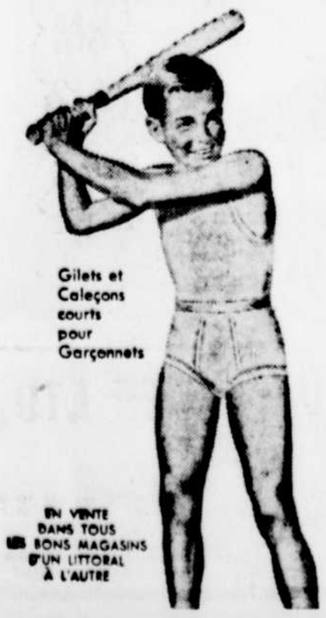

Gilets et Caleçons courts pour Garçonnets

Gilets et Caleçons courts pour Hommes

EN VENTE DANS TOUS LES BONS MAGASINS D'UN LITTORAL À L'AUTRE

IW7-8

ATTENTION MAMANS!

SEULEMENT 14 JOURS DE MAGASINAGE D'ICI PAQUES

Le leader des magasins départementaux pour enfants au Canada

"Chez Béatrice"

vient de réussir un autre tour de magie formidable en vous offrant une pléiade de nouveaux matériels à prix d'aubaines!

FILLES
(6 mois à 14 ans)
- Manteaux et Ensembles
- Costumes
- Chapeaux et Bourses (importés de Californie)
- Jupes et Blouses
- Robes en Nylon et Coton
- Blazers
- Jeans et Slacks
- Gilets en Nylon et Orlon

PREMIERE COMMUNION
— Pour jeunes filles —
JOLIES ROBES EN NYLON - VOILES - COURONNES BOURSES, Etc.
— Pour jeunes garçons —
HABITS
de première qualité
2½ à 36

GARÇONS
(6 mois à 14 ans)
- Habits 4 à 34
- Paletots et Ensembles complets
- Blazers
- Jeans
- Gilets "Sport"
- Pantalons longs et courts (2 à 34)
- Pyjamas

Un léger dépôt retiendra l'article désiré!

Chez Béatrice MAGASIN DÉPARTEMENTAL POUR ENFANTS

Hâtez-vous! Choisissez maintenant!

1003, rue St-Maurice Téléphone: FR 4-3088

Le Canadien et les Bruins passent en finale

par benoit roy

Ça y est! la saison de hockey professionnel est maintenant terminée à Trois-Rivières à la suite de l'élimination des Lions aux mains des As de Québec en quatre parties consécutives.

La perte en quatre joutes en ligne n'est pas humiliante si l'on considère que les As forment une équipe formidable et qu'ils ont été favorisés par la chance tout le long de la dure série avec les Lions.

La saison de hockey locale, prise dans son ensemble, constitue un succès dont la direction des Lions a raison d'être fière tant au point de vue financier qu'au point de vue hockey.

L'année dernière à leur première saison chez les professionnels, les Lions ont connu toutes les difficultés immaginables et n'on pu faire mieux que terminer la saison en dernière position avec un déficit de plus de $40,000.

Si l'on considère que cette saison, les hommes de Toupin ont fini la saison régulière en troisième place dans le classement, en avant des équipes comme le Royal de Montréal et les Cataractes de Shawinigan, équipes qui ont dominé la scène de la ligue du Québec au cours des récentes années et qui l'année dernière encore étaient au pinacle de la ligue. C'est déjà un succès dont on a raison d'être fier. En plus de terminer en excellente position, la direction a réussi à compléter l'exercice financier avec un surplus léger si l'on veut, mais qui n'en demeure pas moin un surplus. C'est là encore un autre titre de gloire.

Les prévisions pour l'année 1957-58 sont roses car actuellement, le club local est en fort bonne position pour discuter d'ententes avantageuses avec des équipes des ligues majeures comme la Nationale et l'Américaine et celles que nous avions cette année devraient se renouveller et être encore plus profitables.

Mais pour revenir à la série, si les Lions avaient eu la moindrement de chance, ils auraient fait meilleure figure contre les As. Le point tournant de la série a été la joute de mercredi soir dernier, le 27 avril, que les Lions ont perdue au compte de 5 à 4 après avoir dominé le jeu 4 à 1 a un certain moment mais des buts chanceux sont venus égaliser les chances et cette joute a été un véritable crève-coeur pour les locaux.

Par la suite, ils ont dû s'avouer vaincus en deux autres parties consécutives.

Tous les amateurs sont un peu désappointés aujourd'hui de la défaite rapide des Lions dans la série semi-finale mais pas un, dans le tréfonds de lui-même, n'alimente pas beaucoup d'espoir en ce qui regarde la prochaine saison.

La saison régulière a été marquée d'incidents de toutes sortes, les uns comiques, les autres tragiques mais dans l'ensemble, en passant par le protêt avec les Cataractes et les différentes prises de bec qui l'ont accompagnée, la saison a fourni à tous ceux qui l'ont suivie de près des émotions fortes que l'on n'oubliera pas de sitôt.

Hier soir, tous les membres de la directoin de l'équipe, ainsi que les joueurs et les membres de la presse sportive, se sont réunis pour un souper d'adieu. Et aujourd'hui, la plupart des joueurs quitteront la Cite de Laviolette où ils ont passé les six derniers mois de leur carrière sportive où ils ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes pour la cause locale et ils méritent certainement que tous les amateurs leur souhaitent bonne chance dans la poursuite de leur profession de joueurs de hockey.

Dans l'ensemble, ils ont formé une équipe fort agressive et l'on gardera longtemps un excellent souvenir d'eux tous.

La série débute samedi soir sur la patinoire du Montréal

Doug Mohns a enregistré un but en plus de participer à deux autres des buts des Bruins pour conduire les hommes de Milt Schmidt à un gain de 4 à 3 sur les Red Wings de Détroit hier soir. A la suite de cette victoire, les Bruins ont éliminé les Red Wings en cinq joutes et ils se sont mérités le droit de rencontrer les Canadiens de Montreal dans la finale de la coupe Stanley qui débutera dans la métropole samedi soir.

Les Bruins que les experts avaient choisis pour terminer en 5e place au début de la saison et à qui l'on accordait peu de chance de battre Détroit dans la semi-finale ont pris tout le monde par surprise, y compris les joueurs de Jimmy Skinner au cours de cette série.

Détroit a pris une avance de 1 à 0 dans la première période grâce à un but de Delvecchio durant un jeu de puissance. Aucune équipe n'a eu de chance de compter tant que Caffery n'a pas été banni pour deux minutes. Durant son absence, Simmons a bloqué un lancer à bout portant de Red Kelley, mais juste au moment où Caffery revenait sur la glace, Delvecchio laissa partir un lancer de 25 pieds que Simmons bloqua mais ne put retenir. Ullman déjoua également Don Simmons après avoir attrappé un retour mais l'arbitre Udvari venait tout juste de siffler un hors-jeu. Au cours de la période, Hall n'eut que trois arrêts à effectuer comparativement à 10 pour Simmons.

Boston égalisa le compte à la fin de la deuxième punition à Pavelich dans la période. Détroit a lutté contre le jeu de puissance des Bruins mais huit secondes après la fin de la punition, Boone s'empara d'une passe de Mackell pour déjouer Hall avec un lancer de 20 pieds. C'était le premier but de Boone dans la ligue Nationale. Détroit a eu de nombreuses chances de compter notamment Dinnen qui lança à quelques pouces d'un filet désert. Simmons bloqua deux dangereux lancers de Ullman et de Howe et les Bruins ont eu l'avantage du jeu à la fin de la période.

La joute s'est ouverte dans la troisième période. Détroit a pris l'avance 2 à 1 quand Lindsay compta à la suite d'une échappée à seulement 36 secondes. Boston compta trois buts en succession par la suite sur une échappée de Labine, un lancer de 40 pieds de Mohns à une mise au jeu et un lancer de 25 pieds de Gardner. Prystai y ajouta le dernier but des Wings à 17.59 dans un effort désespéré pour égaliser le pointage. Détroit enleva son gardien de but dans les dernières minutes de jeu et bourdonnait autour des buts de Simmons mais les Bruins ont pu contenir la pression et ils ont passé proche d'ajouter un autre but quand Mackell frappa le poteau en lançant sur les filets déserts. Kelley s'est luxé un poignet quand il fut mis en échec le long de la bande au début de la période et il ne put revenir au jeu. Hall ne fit que trois arrêts pour un total de 11 comparé à 7 pour un total de 23 pour Simmons.

Première période

1—Détroit, Delvecchio, Howe, Lindsay 9:32
Punitions: Caffery 7:52, 16:55, Pronovost 14:32, Howe et Gardner 15:38.

Deuxième période

2—Boston, Boone, Mackell, Mohns 12:10
Punitions: Pavelich 2:44, Boivin 13:12

Troisième période

3—Détroit, Lindsay, Howe :36
4—Boston, Labine, McKenney, Mohns 6:18
5—Boston, Mohns, McKenney 10:21
6—Boston, Gardner, Peirson, Bionda 15:16
7—Détroit, Prystai, Delvecchio, Bailey 17.59
Aucune punition.

New-York et Détroit perdent tous deux au compte de 4-3

Maurice Richard, le plus fameux compteur de tous les temps dans la ligue Nationale s'est encore mis en évidence hier soir quand il a enregistré un but à 2:11 de la période supplémentaire pour permettre au Tricolore d'éliminer les Rangers de New-York en 5 parties. Les Canadiens qui l'ont emporté 4 à 3 feront maintenant face aux Bruins de Boston dans la finale de la coupe Stanley qui débutera à Montreal samedi soir.

Les Canadiens ont pris un avance de 3 à 0 dans la deuxième période mais les hommes de Phil Watson sont revenus de l'arrière dans la strophe finale pour forcer les Canadiens à du jeu supplémentaire.

Béliveau avec deux buts et Curry ont été les autres compteurs des Canadiens tandis que MacDonald, Sullivan et Howell ont marqué les buts des Rangers.

Bien qu'ils aient eu moins de lancers que les Canadiens, les Rangers ont cependant eu de plus belles chances de compter au cours de la première période. Worsley fut sensationnel devant Provost et Johnson et Dickie Moore lança sur le poteau après avoir totalement déjoué le cerbère des Rangers et Plante brilla devant Foley. Au cours de la rencontre Plante mania 4 lancers et Worsley 8.

Le Tricolore s'est ouvert pour trois buts rapides à la fin de la deuxième reprise pour prendre une avance de 3 à 0 après deux périodes de jeu. Worsley a été sensationnel devant Pronovost et Henry s'est jeté sur la rondelle devant la cage pour bloquer un dur lancer de Phil Goyette dans la 5e minute. Creighton et Murphy ont pratiquement déjoué Plante mais Murphy a lancé sur le côté du filet. Johnson a attrapé la rondelle sur la ligne rouge derrière Plante à 15:01 sur un lancer de Creighton. Gendron était au banc de punition quand Worsley bloqua à demi un lancer de Béliveau à 16:41 Puis Montréal était à cours d'un homme à cause d'une punition à Plante et servie par Pronovost quand Floyd Curry s'échappa pour aller déjouer complètement Worsley, à 17:53. Béliveau porta le compte 3 à 0 à 19:40 quand il déjoua complètement Worsley avant de lancer dans le fond du filet. Au cours de cet engagement, Plante effectua six lancers soit 10 de moins que Worsley.

Les Rangers ont compté trois fois dans la période finale pour forcer les Canadiens à jouer en période supplémentaire. Le jeu a quelque peu ralenti dans les premières minutes. MacDonald a diminué la marge des Canadiens à 5:28 avec un lancer de 20 pieds puis Sullivan et Olmstead se sont battus à 9:43 puis peu après son retour, Sullivan porta le compte 3 à 2 quand il accepta une passe de MacDonald à l'entrée des filets pour décocher un lancer à hauteur de ceinture que Plante n'eut aucune chance d'intercepter. Un "screen shot" de Howell d'une longueur de 45 pieds égalisa les chances à 14:07 L'action est devenue déchainée quelques minutes plus tard alors que les deux équipes tentaient de prendre les devants. Chaque gardien eut 8 lancers à bloquer au cours de cet engagement.

Maurice Richard s'empara du retour d'un lancer de son frère, Henri, à 2:11 de la période supplémentaire pour enregistrer le but qui permit aux Canadiens d'éliminer les Rangers et de se mériter un poste dans la finale se la coupe Stanley qui débutera samedi soir à Montreal.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Goyette 4:57, Howell 16:13.

Deuxième période

1—Montréal, Béliveau, Geoffrion 16:41
2—Montréal, Curry 17:53
3—Montréal, Béliveau, Geoffrion, Olmstead 19:40
Punitions: Gendron 16:03, Plante servie par Pronovost 17:06.

Troisième période

4—New-York, MacDonald, Sullivan 5:28
5—New-York, Sullivan, MacDonald 12:21
6—New-York, Howell, Popein 14:07
Punitions: Sullivan 9:43, Olmstead 9:43.

Période supplémentaire

7—Montréal, Richard, H. Richard 2:11
Aucune punition.

ARRETS

Worsley	8	16	8	0	— 32
Plante	4	6	8	0	— 18

Chicoga, (P.A.)—Gene Fullmer, le champion poids-moyen mondial et Sugar Ray Robinson, l'ancien titulaire, ont signé leurs contrats officiels hier, en vue de leur prochain match de championnat le premier mai à Chicago. La séance a eu lieu hier après-midi au club de golf Tam O'Shanter de Chicago, où Fullmer poursuivra son entrainement jusqu'à la fin du mois. Chaque boxeur touchera 30 pour cent des recettes qui s'élèveront à environ $200,000 en plus de $100,000 en droits de la radio et de télévision. Fullmer réalisera ainsi quatre fois plus d'argent que lors de son premier match contre Robinson.

Hockey

JOUTES D'HIER

Ligue Nationale
New-York 3, Montréal 4 (supp.)
Montreal gagne la série 4 à 1
Boston 4, Detroit 3
Boston gagne la série 4 à 1

Ligue Américaine
Cleveland 2, Hershey 1
Cleveland mène 3 à 2

Ligue du Québec
Montreal 1, Chicoutimi 2
Chicoutimi gagne la série 4 à 0

JOUTES D'AUJOURD'HUI
Aucune joute de cédulée

Réunion de la ligue du comté Champlain

Saint-Séverin (DNC) — La ligue de baseball du comté de Champlain entreprendra, cet été, sa 4e saison consécutive. Une assemblée aura lieu, dimanche après-midi, à 1 h. 30, à la salle paroissiale de Saint-Séverin. Une invitation est lancée à tous les clubs de l'an passé, à savoir Baie-Shawinigan, champion de 1956, Saint-Georges-de-Champlain, deux fois détenteur du trophée, Saint- Maurice, Saint-Adelphe, Saint-Tite, Saint-Séverin, et à tous les autres clubs désireux d'obtenir une franchise.

M. l'abbé Joachin Langevin, président et aumônier de la ligue, présidera l'assemblée.

Fernand Perreault conduit le Chicoutimi à un gain de 2-1

Fernand Perreault a compté deux buts hier soir et ce fut suffisant pour que les Saguenéens triomphent des Royaux de Montréal 2 à 1 dans cette quatrième partie de la série semi-finale des éliminatoires de la ligue de hockey professionnel du Québec.

Avec ce gain, les hommes de Phil Renaud ont éliminé les Royaux de Montréal en quatre joutes consécutives et ils feront maintenant face aux As de Québec qui ont triomphé des Lions de Trois-Rivières dans l'autre série.

Les deux clubs n'ont pu compter un seul but au cours du premier engagement et au cours de cette reprise, l'arbitre Len Corriveau n'accorda aucune punition.

Dans la deuxième strophe, Del topoll et Walter Bradley en sont venus aux coups et tous deux furent bannis pour 7 minutes et tous les buts de la rencontres furent enrégistrés durant leur absence. Kelley Burnett d'échappa à 8:50 pour déjouer Rey Frederick mais les visiteurs ne purent garder l'avantage longtemps car Fernand Perreault égalisait les chances huit secondes plus tard après avoir accepté des passes de Jerry Glaude et de Jackie Leclair. Puis 22 secondes plus tard, Fernand Perreault scellait le sort des Royaux en déjouant de nouveau McNeil assisté de Leclair et de Glaude.

Première période

Aucun but.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Montréal, Burnett
2—Chicoutimi, Perreault, Glaude, Leclair 8:50
3—Chicoutimi, Perreault, Glaude, Leclair 8:50
Punitions: Topoll min. et maj. 4:33, Bradley min. et maj. 4:33, G. Rousseau 6:19.

Troisième période

Acun but.
Aucune punition.

Avez-vous besoin d'argent

Avez-vous une automobile

Avec ou sans expérience à temps plein ou partiel pour maison responsable. Avancement pour candidat sérieux. S'adresser à Casier 6406. Le Nouvelliste Inc.

RÉALISEZ VOUS-MÊME

Vos meubles préférés
avec
SYLVAPLY

C'est une façon agréable de passer vos heures de loisirs tout en ajoutant attrait et confort à votre foyer.

GRATIS

Demandez les plans chez votre dépositaire

GOUIN LUMBER Co. Ltd.
2201, rue Bellefeuille Tél. FR 5-1681

LE VOICI...
le fameux paletot!

Sabelere
LOOMED BY
CROMBIE
ABERDEEN, SCOTLAND

Quand un homme est bien habillé, sa confiance personnelle s'acquiert naturellement. C'est pourquoi qu'autant d'hommes considèrent un vêtement M.D.L. un bon placement.

Soyez chic à Pâques en choisissant votre paletôt alors que le choix et les grandeurs sont disponibles.

Mercerie MDL de Luxe
VETEMENTS EXCLUSIFS EXCLUSIFS
21A rue Fusey Cap-de-la-Madeleine Tel: FR 6-2744

NOUS DEFIONS TOUTE COMPETITION !

ALLEZ N'IMPORTE OU NOUS VOUS GARANTISSONS QUE PERSONNE NE PEUT VOUS OFFRIR UN PRIX AUSSI BAS SUR UN

Plymouth '57

4 PORTES
CHAUFFERRETTE (Fresh Air)
ESSUYEUR ELECTRIQUE
ENJOLIVEUR DE ROUES
SIGNAUX DE DIRECTION

Cette année, la carrosserie de la Plymouth repose sur une nouvelle suspension appelée Torsion-Aire. Ce système comporte des barres de torsion perfectionnées, des montages antiplongeon, des ressorts arrière égalisateurs, de nouveaux amortisseurs Super Oriflow, ainsi qu'une isolation complète au caoutchouc.

AU BAS PRIX DE $ 2095.00

AVEC UNE SELECTION DE PLUSIEURS COULEURS.
SANS ARGENT COMPTANT ET 36 MOIS POUR PAYER.
CETTE OFFRE SERA BONNE POUR 15 JOURS SEULEMENT:
LE MILEAGE SUR LES CHARS QUE NOUS VOUS OFFRONS ONT MOINS DE 1000 MILLES.

Geo. G CLAIR & Fils ltee.
2250, Royale Trois-Rivieres Tel.FR 6-3746

prends une **BRADING**
...la bière robuste!

Après une dure journée, j'aime prendre une Brading froide et rafraichissante pour me remonter. La Brading est piquante et pleine de saveur; elle est brassée au ralenti au goût des gens du Québec. Avec Brading, vous êtes toujours en forme le lendemain. Vous m'accompagnez?

BRADING'S Ale

FABRICATION SYNDICALE — BRASSÉE AU RALENTI AU GOÛT DU QUÉBEC

Shawinigan Technique jr visite Port-Alfred

(Photo Le Nouvelliste)

BINGO ERNST, le fougueux joueur de défense qui vient de terminer saison avec les Lions et qui a porté la livrée des Braves de Valleyfield des As de Québec et du Royal de Montréal dans la ligue du Québec, vient d'annoncer sa retraite définitive de hockey. On le voit ici accrochant ses patins pour la dernière fois. Ernst a la distinction de n'avoir pu compter un seul but durant les six années de sa carrière chez les professionnels. Bingo est maintenant âgé de 30 ans.

Les Lions nous quittent mais espèrent revenir à l'automne

Les Lions nous quitteront en mangeant dès aujourd'hui pour regagner leur foyer situé dans les quatre coins du pays mais ils garderont certainement un excellent souvenir du souper intime servi, hier soir, à l'hôtel St-Maurice, où ils eurent la chance de fraterniser avec l'autorité civile de notre ville et du Cap, la direction de l'équipe, les commentateurs sportifs de la radio et des journaux et aussi les employés du Mauricie.

Tous les convives présents affichaient un sourire de satisfaction sur les activités de la saison qui venait de s'écouler et espéraient déjà pour la prochaine campagne. Le président André Piché a eu un bon mot de remerciement pour tous ceux qui ont collaboré avec la direction des Lions. Il a exprimé sa grande satisfaction sur la saison qui vient de prendre fin et s'est montré très optimiste sur la prochaine.

L'autorité civile de Trois-Rivières et du Cap par l'intermédiaire des maires Laurent Paradis et André Hamel ont loué le beau travail du bureau de direction et particulièrement des équipiers des Lions qui par leur excellent travail sur la patinoire ont fait rejaillir beaucoup d'honneur sur les deux villes-soeurs.

Pete Kapusta, le capitaine de l'équipe, s'est fait le porte-parole de ses confrères pour apporter ses remerciements à la direction. Pour sa part, Jack Toupin n'a pas manqué d'apporter ses remerciements à tous ceux qui lui avaient accorder leur collaboration dans la conduite de l'équipe.

Le clou de la soirée fut certainement l'allocution de Me Roger Laroche qui a rappelé le grand mérite du président Piché qu par ses connaissances approfondies d'administrateur a su mener les Lions à un surplus financier.

Me Laroche a pu être très brillant, mais il s'est fait éclipser par Bingo Ernst qui a montré à l'auditoire de véritable dons d'orateurs.

Les agapes ont pris fin avec le mot du président mais la poignée de mains échangée entre les convives ne signifiait pas un adieu mais un au-revoir.

Al Balding débute très bien dans le tournoi des maîtres

Augusta, (P.E.)—Le champion Jackie Burke, nullement handicapé par les caprices d'un vent parfois décevant, a pris hier une sérieuse avance d'un coup dans la première ronde du 21e tournoi de golf des Maîtres.

Burke, âgé de 34 ans, a joué par 35-36-71 et a été le seul concurrent à jouer pour mieux que la normale de 727. Il a réussi le plus haut compte jamais obtenu par un concurrent dans une première ronde du tournoi des maîtres.

Le champion de l'an dernier est cependant talonné par deux vétérans professionnels qui ont remporté chacun trois fois les honneurs du tournoi: San Snead et Jimmy Demaret ont tous deux fait cette première ronde en 72 coups. Trois autres concurrents sont sur un pied d'égalité avec Snead et Demaret à l'échelon de 73: ce sont Doug Ford, le champion de la PGA en 1955 et deux Australiens, Peter Thompson, champion omnium britannique depuis trois ans et le jeune Bruce Crampton, qui n'a que 21 ans.

Balding troisième

Al Balding, de Toronto, se trouve sur un pied d'égalité avec six autres concurrents. Ces sept détenteurs de la troisième place ont fait une ronde de 739. Ceux qui sont sur un pied d'égalité avec Balding sont Harvie Ward, un amateur de San Francisco, Henry Cotton, de Grande-Bretagne, Arnold Palmer, de Latrobe, Pennsylvanie, Ed. Furgol, de St-Andrews, Illinois, Jerry Barber, de Los Angeles et Bud Wardi un concurrent relativement peu connu.

Trois Canadiens avec les Eskimos

EDMOND PC — Les Eskimos d'Edmonton ont réengagé trois joueurs canadiens en vue de la prochaine saison de football. Ce sont Don Barry, un centre, Jim Hopka, un joueur d'arrière et le demi défensif, Leigh McMillan. Barry entreprendra sa sixième saison avec les champions nationaux. Hopka et McMillan ont fait leurs débuts avec les Eskimos l'an dernier.

D'autre part, les Blue Bombers de Winnipeg ont fait l'acquisition d'un joueur d'arrière du club Port Arthur intermédiaire. Il s'agit de Jerry Bunting qui se spécialise aussi comme botteur de longue distance. Il a conservé une moyenne de 37 verges l'an dernier.

Pop Ivy, coach des Eskimos d'Edmonton, a aussi annoncé qu'une clinique de football sera organisée à Halifax par son club du 29 avril au premier mai. Une cinquantaine d'instructeurs de différents clubs des maritimes ont été invités à cette clinique.

Réunion de la ligue Senior de baseball

La ligue de baseball Senior de la Mauricie tiendra une importante réunion, dimanche après-midi à 2 hres, au Château de Blois sous la présidence de M. Alexandre Richaud.

Les dirigeants des équipes sont également invités à cette assemblée. On mettra une dernière main à l'organisation de la prochaine campagne qui débutera le 5 mai prochain.

La boxe

Washington, D.C. — Orlando Zulueta, 136, de la Havane a défait aux points, en 10 rounds, Joey Poles, 133, de Sacramento, Californie.

Manille-Masakasu Otsuka, 120, du Japon, a défait aux points, en 10 rounds, Little Cesar, 122, des Philippines.

En bref

Corner Brook, T.-N., (P.C.) L'équipe d'étoiles de la ligue professionnelle du Québec en tournée dans les Maritimes a marqué six buts dans la dernière période, mercredi soir, et a ainsi vaincu les Humber Royals de la ligue senior de Corner Brook par 12-10, au cours d'une joute hors concours.

Claude Laforge et Jean-Paul Denis ont compté trois buts chacun pour mener l'attaque des visiteurs.

Londres, (P.A.)—Dai Dower est arrivé à Londres hier et il a aussitôt déclaré qu'il demeurera inactif au cours des prochains 18 mois, soit tant qu'il n'aura pas terminé son servivce militaire. Dowes s'est rendu à Buenos Aires en Argentine, pour y rencontrer le champion mondial des poids mouches Mascual Perez, mais il n'a pas connu un fructueux voyage subissant une défaite rapide par mise hors de combat dès le premier round.

Boston, (P.A.)—Carmen Basilio, le champion poids mi-moyen mondial, a reçu une offre de 100,000 pour risquer sa couronne contre Tony Demarco de Boston, l'ancien titulaire de cette catégorie. Le match sera disputé le 24 mai à Boston, si l'offre est acceptée.

Shawinigan — Le Shawinigan Technique de J. M. Milette et S. Ainslie, champion de la ligue provinciale junior se rendra à Port-Alfred rencontrer le club junior de l'endroit. Deux joutes y seront disputées, et la victoire sera accordée à celui des deux clubs qui aura le plus de points. Les joutes auront lieu samedi et dimanche après-midi.

Nos joueurs qui viennent de remporter une brillante victoire contre le Laval et les défaisant 9-7 et 7-5 dans deux parties au total des points, s'acheminent maintenant vers le championnat junior provincial.

Ces deux parties disputées à Port-Alfred, près de Chicoutimi, font partie de la série semi-finale. Le gagnant de cette série rencontrera probablement les 13 et 14 avril le gagnant de la série Laval-Nationale de la ligue métropolitaine de Montréal qui s'affronteront en fin de semaine.

Les joueurs se remettent des blessures qu'ils ont subies à Trois-Rivières lors d'une joute. Les joueurs sont en bonne condition physique mais il leur est arrivé une aventure qui pourrait leur être fort coûteuse pour la prochaine série. La glace de l'aréna de Shawinigan a été enlevée et il leur est donc impossible de pratiquer. Le gérant du club, Jean-Marc Milette, et l'instructeur, Sunny Ainslie bien que mécontents de cette situation, espèrent quand même remporter la victoire.

Les brillantes victoires remportées dans les séries préliminaires en font les favoris.

Les fruits de notre ligue junior

L'Ecole Technique de Shawinigan a été une pépinière de joueurs de hockey qui font aujourd'hui l'orgueil de notre ville. Dans la ligue Nationale, il y a Marcel Pronovost (Détroit) André Pronovost (Canadiens) John Wilson (Chicago) qui ont fait leur marque avec la ligue junior de notre ville. Il y a aussi Larry Wilson qui a joué dans la ligue Nationale.

Marcel Paillé, qui jouait à Chicoutimi est rendu dans la ligue américaine. Il y a aussi Claude Pronovost et Gaetan Dessureault, respectivement substituts du Canadien et des Cataractes.

Partout où a évoluer le Techni- ques, nous étions assurés que les joueurs nous feraient honneur. Ils joutes qu'ils disputeront en fin de n'ont jamais failli à la tâche et c'est pourquoi les nombreux partisans que, nous étions assurés d'une victoire lors des deux semaine contre le club de Port-Alfred.

Tony Anthony sera prudent

DETROIT P.A. — A la veille du plus important match de sa carrière, le poids mi-lourd Tony Anthony a déclaré qu'il sera très prudent quand il affrontera le favori Chuck Spieser ce soir à l'Olympia de Détroit. La rencontre sera de douze rounds et le vainqueur rencontrera le champion mondial des mi-lourds, Archie Moore le 7 juin prochain à Détroit.

René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie
Comptables agréés

J.-H. René de Cotret, C.A. — Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A. — Gérard Camirand, C.A.
Jacques-R. de Cotret, C.A. — André St-Arnaud, C.A.
Robert Lacroix, C.A. — Paul René de Cotret, C.A.

TROIS-RIVIERES — Edifice Ameau — Téléphone: FR 4-6279
DRUMMONDVILLE — - - - — Téléphone: 5898
SHAWINIGAN — 682, 5ième Rue — Téléphone: LE 7-9777

Wiser's DELUXE
UN WHISKY SUPERBE DANS UNE ELEGANTE CARAFE

Un "Canadien" aide son pays à grandir

La Mutual of Omaha participe au progrès du Canada en consacrant sans cesse de nouveaux fonds à l'expansion de son économie.

Elle vient en aide à ses concitoyens en les protégeant de toute perte de revenu par suite de maladie ou d'accident. Depuis sa fondation elle a versé $35,028,926 en indemnités.

Par sa confiance en l'avenir du Canada . . . en servant loyalement les Canadiens . . . la Mutual of Omaha a prouvé ses qualités de citoyen depuis plus de 20 ans.

Mutual OF OMAHA
MUTUAL BENEFIT HEALTH AND ACCIDENT ASSOCIATION
Siège social au Canada: Toronto
(nom de la succursale ici)
1395, rue Hart — Trois-Rivières
Tél.: FR 6-2785
EDIFICE Banque Canadienne Nationale
M. TED ST-GERMAIN

AMATEURS DE PECHE !
MORIN et FRERE vous offre le plus grand choix d'articles de pêche de la région!

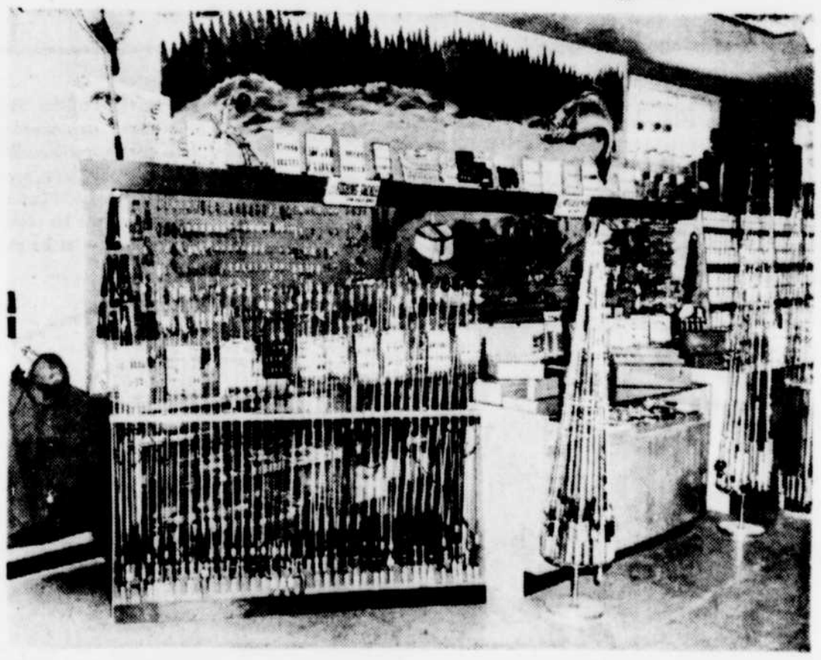

CANNES A PECHE — APPATS. — MONOFILAMENT.
MOULINETS. — CASTING — CUILLERES
COFFRES — EPUISETTES

Visitez notre salon du Sportsman les 9 et 10 avril.

Fermé à midi les samedis
Ouvert tous les mercredi après-midi.

Morin & Frères Inc.
65, Boul. Ste-Madeleine Cap — Tél. FR 4-6251

EPARGNEZ jusqu'à 50%

LES PLUS BAS PRIX AU CANADA POUR DES PNEUS TOUT NEUFS
(NON PAS A NOUVEAU RECAPAGE)
Rayon de surface 80

600-16 — 9.95 — Allocation d'échange Allocation A $11.95 avec tout achat
670-15 — 10.95 — Allocation d'échange Classe A $12.95 avec tout achat

"KEYSTONE" la marque économique est semblable à celle annoncée par des manufacturiers pour $14.95 dans la grandeur 670-15 est recommandée à l'usager de la route qui autrement serait confiné aux hasards d'acheter des pneus "usagés" ou "rechapés" — quelquefois d'aussi belle apparence que des "neufs". Vous êtes plus assuré quand vous savez que vos pneus sont neufs, qu'avec une nouvelle semelle à la carcasse intérieure réparée ou brisée et au cordage détérioré ou remplacé par des pneus tout neufs de marque connue et reconnaissant par les années. Pour un plus long millage et une vitesse plus élevée, nous recommandons le super-lastic "Aristocrat", "Extra-Ply" ou "Nylon Suprême".
(Frais d'installation — 50 sous le pneu)

AUCUN ACOMPTE!!
Conditions favorables à votre budget, sur des achats de $30. ou plus.

80-LEVEL

LE PNEU OFFRANT LE PLUS DE SECURITE SUR LA TERRE

SUPER FLEXIBLE NYLON SUPREME
avec CAOUTCHOUC NATUREL
Le pneu au cordage "Dupont" qui résistera 100,000 milles

Plus rassurant que les pneus des nouvelles automobiles — ce plus AUX PLUS BAS PRIX CHEZ CANADIAN TIRE CORP. En effet, le nylon a la résistance d'avant-guerre, plus fort que le rayon d'avant de même pesanteur et les essais du "DUPONT NYLON" ont démontré qu'il était 18 fois plus fort que toutes les autres fabrications de carcasses avec cordage. De plus, les réservoirs de caoutchouc naturel donnent 2½ fois plus de traction pour un démarrage plus rapide ou une arrêt d'urgence. GARANTIE ALLANT DE 5 ANNEES sur tout défaut de matériel ou de manufacture. — LES RISQUES DE LA ROUTE SONT ASSURES pour 30 mois. Le client paie seulement pour le service reçu.

ECONOMISEZ SAGEMENT!

NYLON SUPREME "A PAROIS NOIRES"

Grandeur	Prix de liste régulier	Votre prix d'échange	Votre prix d'échange classe "A"
670/15	33.00	22.40	20.40
710/15	37.60	24.40	22.40
760/15	41.05	26.30	24.30
8.00-8.20/15	43.95	29.70	27.70

NYLON SUPREME "A PAROIS BLANCHES"

Grandeur	Prix de liste régulier	Votre prix d'échange	Votre prix d'échange classe "A"
670/15	39.75	25.50	23.50
710/15	45.00	27.55	25.55
760/15	49.15	28.85	26.85
8.00-8.20/15	52.70	33.95	31.95

Prix sans tubes à des subsides similaires
(Frais d'installation, 50 sous par pneu)

LASTIC NYLON SUPREME
130-LEVEL

NOUS AVONS EN MAGASIN TOUS LES GENRES DE PNEUS POUR TOUTES LES SORTES DE CAMIONS.

OUVERT TOUS LES MERCREDIS APRES-MIDI
Ouvert tous les vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30 p.m.

Associate CTC Store CANADIAN TIRE CORP'N
CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE
ROQUE BROTHERS PROPS.
Epargnez en toute sécurité
307, rue St-Georges — Tél.: FR 4-7474

Construction prochaine d'une bâtisse industrielle à Nicolet

Nicolet — (DNC) La construction d'une bâtisse industrielle de 60 pieds x 80 sera entreprise prochainement sur la rue Martin, à Nicolet, a révélé M. Guy Hamel, président du comité d'expansion industrielle de Nicolet en suggérant que le Jeune Commerce de Nicolet y tienne l'exposition industrielle et commerciale dont il est question depuis quelque temps. Les membres du Jeune Commerce, réuni en assemblée générale, à la salle Carroussel, ont accepté à l'unanimité cette suggestion.

Cette assemblée spéciale avait été convoquée pour étudier l'opportunité de tenir une telle exposition à la fin de mai, cette année, afin de recueillir des fonds en vue de promouvoir l'expansion industrielle de la ville de Nicolet.

A cette assemblée, présidée par M. Rosario Bégin, M. Jean-Benoit Poulin a fait rapport d'un projet pour utiliser la salle Sainte-Elizabeth pour la tenue de cette expansion. Le coût des dépenses à faire pour remettre cette salle en état de servir à une exposition aurait atteint les $2,000. Mis au courant de cet estimé, les membres ont décidé de chercher un autre endroit. C'est alors que M. Guy Hamel a fait part du projet de bâtisse mentionné plus haut et suggéré, à l'unanimité des membres, d'y tenir l'exposition.

M. Rosario Bégin, responsable des démarches faites à date pour organiser cette exposition, a fait appel à la collaboration de tous pour faire de l'événement un franc succès. Une dizaine de comités seront constitués. L'exposition durera une semaine. Une autre assemblée générale pour étudier le problème aura lieu lundi le 15 avril.

A la même assemblée, le président du Jeune Commerce, Me Pierre Smith, a félicité M. Guy Hamel, gagnant du concours oratoire régional Jeune Commerce de dimanche dernier, au Club Nautique à Sorel. M. Hamel a disposé des candidats de Pierreville, Sorel, Saint-Joseph-Tracy, et le 13 avril, à Granby représentera la région du lac Saint-Pierre au tournoi interrégional. Me Smith a rappelé que le Jeune Commerce de Nicolet, avait aussi remporté, en 1956-57 deux autres trophées, au tennis et au ballon-balai.

626 employés dans les industries nicolétaines

Nicolet (DNC) — Les employeurs de Nicolet donnent présentement du travail à 626 personnes, dont 461 demeurent sur place et 165 sont de l'extérieur. Ces compilations ont été dressées par la Chambre de Commerce des Jeunes de Nicolet, qui vient de compléter une étude de l'emploi dans les diverses industries de Nicolet. L'usine de la Défense nationale est la plus importante de la région nicolétaine. Elle vient en tête de la liste, avec un total de 205 ouvriers. L'American Optical vient ensuite avec 150 employés, dont seulement 3 demeurent à l'extérieur.

Voici un tableau de l'emploi à Nicolet:

Employeurs	Ouvriers Résidants	Ouvriers de l'extérieur	Total
Défense Nationale	90	115	205
American Optical Co.	147	3	150
Atelier Soeurs de l'Assomption	58	22	80
Henri Vallières Inc.	60	10	70
H.-N. Biron	51	0	51
Rock & Frères	27	1	28
Roger Désilets	5	7	12
J. J. Joubert	7	4	11
Jules Durand	8	0	8
A. Lampron	5	2	7
A. Marcotte	3	1	4
	461	165	626

Semaine antialcoolique au séminaire de Nicolet

Nicolet — (DNC) Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, a inauguré, dimanche soir dernier, une grande semaine de propagande antialcoolique au petit séminaire de Nicolet. Cette semaine sera clôturée le 6 avril.

Mgr Martin, dans son allocution en faveur de l'abstinence, a fait l'éloge de cette vertu formatrice des âmes et des caractères, et a parlé des méfaits de l'alcoolisme, tant au point de vue moral que physique.

Ce soir, M. J.-P. Charland, de Victoriaville, prononcera à son tour une conférence devant les élèves du petit séminaire, y traitant du rôle des cercles Lacordaire dans la lutte à l'alcoolisme. Le public en général est invité à se joindre aux élèves pour assister à ces soirées.

Chronique municipale

Le conseil de ville a décidé d'affecter $800 à la publication d'une annonce dans une édition spéciale du "New-York Herald Tribune" sur la province de Québec. Il va de soi que nos édiles espèrent que l'annonce "frappe" au moins un industriel américain et l'intéresse à notre cité.

— o —

Un rapport a été demandé au chef du Contentieux municipal, Me Léopold Pinsonneault, C.R. sur une demande du Club de ski à l'effet d'amender le règlement de zonage qui le régit.

— o —

La Commission des Relations Ouvrières a retourné la convention collective du Syndicat des employés des Services extérieurs pour faire corriger "certaine irrégularité" qui se serait glissée dans sa rédaction. Elle demande aussi que le document soit déposé en deux copies et non en une seule comme il l'avait été.

— o —

Nos édiles ont partagé entre Roger Duval Inc. et Frédéric Poliquin Inc. le contrat de fourniture d'accessoires pour le système d'aqueduc. Il y en a pour $10,000 en tout.

— o —

L'échevin Fernand Goneau a demandé à la ville de se presser à remplir les lisières de terrain qu'elle a laissées entre le trottoir et les résidences sur les rues Guimont et Ste-Marguerite. L'échevin André Pelletier a fait remarquer pour sa part qu'il faudrait prendre des dispositions pour empêcher l'affaiblissement du talus aménagé en bordure de la rue Ste-Marguerite, à l'extrémité nord.

— o —

M. Aimé Roy a produit un compte de $2,500 à la ville pour travaux de désinfection effectuées dans certaines bâtisses de l'exposition. Le conseil juge le coût trop élevé et a demandé au gérant de rencontrer M. Roy et de "marchander" pour faire baisser le prix. Il appert que l'intéressé a couvert beaucoup plus que prévu dans son entreprise.

— o —

Le contrat de fourniture de bottes de caoutchouc pour la police a été accordé à M. J.-A. Gosselin pour le prix de $1,135.20. Des soumissions ont été demandées et M. Gosselin était le seul soumissionnaire.

Un peu de...

suite de la page 11

donne sur la façade comme coin pour manger ou causer, avec, en plus de la table et des chaises, un petit pupitre, une étagère à livre et quelques fauteuils. Il s'agirait de garder le fond de votre cuisine pour le poêle, réfrigérateur, etc., ainsi qui la buanderie. Il s'agirait de refaire vos armoires de façon à vous ménager beaucoup de surface pour travailler. Avec vos meubles chamois et rouges je peindrais les murs en bleu turquoise, avec un lino marbré, bleu plus foncé, et l'intérieur des armoires en rouge.

— o —

DEMANDE:- J'aimerais suivre le cours de garde-malade auxiliaire à l'Hôpital Ste-Marie. Pouvez-vous me donner d'adresse d ct hôpital?
COLETTE

REPONSE:- L'adrsse de cet hôpital est 1991 boulevard du Carmel.

— o —

AUX LECTRICES:- Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois - Rivières, Qué.

Formidables! SEUL FORD VOUS OFFRE 5 PICKUPS DE ½ TONNE!

Formidables!

Seuls les pickups Ford "57" (V-8 ou 6-cyl.) sont vraiment modernes!

Le Ranchero: l'élégance d'une voiture... la commodité d'une camionnette! Charge utile: plus de ½ tonne!

FORD présente cette année, le plus grand choix de camions légers. Seul Ford vous offre, dans la catégorie ½ tonne, une gamme de cinq modèles Pickup avec, au choix, moteur V-8 ou 6-cyl. dans chacun d'eux! Vous pouvez avoir (standard sans supplément) l'ultra-élégante et ultra-spacieuse caisse "Styleside" de 6½ ou 8 pieds de longueur... Vous pouvez avoir, dans les mêmes longueurs, la fameuse caisse "Flareside" Ford... Et surtout, vous pouvez avoir le sensationnel modèle Ranchero qui est *plus* qu'une voiture et *mieux* qu'une camionnette! Mais les lignes novatrices de chacun de ces modèles ne sont que le reflet du *modernisme profond* de toute leur structure: puissance, robustesse, confort, tenue de route ont été encore améliorés.

Ces caractéristiques font des modernes Pickup Ford les plus avantageux qui soient!

Capacité plus forte! Les nouvelles caisses "Styleside" Ford ont la même largeur extérieure que la cabine. Elles offrent plus d'espace utile que dans tout autre modèle de pickup au Canada: plus de 70 pieds cubes! Et leur forme nouvelle facilite grandement le chargement par les côtés!

Economie plus grande! Seul Ford offre cinq modèles Pickup de ½ tonne, avec moteur 6-cyl. ou V-8 (au choix) à course courte. Et les moteurs Ford sont *imbattables* au point de vue *économie*. Ce sont les plus perfectionnés des moteurs à course courte: ils durent plus longtemps, nécessitent moins d'entretien et permettent de faire plus de milles au gallon!

Cabines plus confortables! Ce sont les cabines les plus vastes, les plus robustes, les plus sûres et les mieux isolées contre toutes les conditions atmosphériques... toute l'année. Le nouvel embrayage hydraulique (standard dans tous les modèles) fonctionne sur le principe des freins hydrauliques et rend beaucoup plus faciles les changements de vitesse. Et les pédales suspendues assurent une meilleure étanchéité de la cabine en supprimant les trous dans le plancher.

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)

Les nouvelles caisses "Styleside" des modèles Pickup Ford — standard sans supplément — procurent *plus d'espace utile que n'importe quelle autre, dans la catégorie ½ tonne!* Elles sont plus larges, avec renforts en bâti fermé tout-acier dans les angles. Elles rendent beaucoup plus facile le chargement par les côtés. Les pickups Ford sont *les plus économiques* — et les plus élégants — au Canada!

LES CAMIONS FORD "57"
coûtent moins cher à l'achat et à l'usage ...et ils dureront plus longtemps!

VOYEZ VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH

AUX TROIS-RIVIERES CHEZ
KIMBALL AUTOMOBILE LTEE
Dépositaire des voitures FORD - MONARCH - CAMIONS et TRACTEURS FORD
333, RUE ST-ANTOINE — Téléphone: FR 4-3511

SOYEZ LES BIENVENUS AU GARAGE
Vendeur autorisé
St. Onge AUTO BODY - GRAND'MÈRE
1870, 6ème AVENUE — Téléphone: LE 8-3357

A SHAWINIGAN FALLS CHEZ:
GARAGE DESILETS & FRERE
VENTE - SERVICE et PIECES DE RECHANGE FORD - MONARCH - CAMIONS - TRACTEURS
916, BOUL. ST-MAURICE — Téléphone: LE 6-2488

Garage LAJOIE & DESSUREAULT Enr.
Vendeur autorisé de pièces authentiques pour tous les produits FORD
286, BOUL. OUEST — LOUISEVILLE — Téléphone 8-4635

LES MEILLEURS AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SE RECONNAISSENT À CES SYMBOLES: Ford MONARCH A-1

Annonces classées

...velliste continu aujourd'hui la publication des rubriques des ...nts à louer et logements demandés. Se service spécial est ... aux lecteurs du Nouvelliste en attendan; la publication tres ...ement des rubriques quotidiennes des annonces classées.

...ogement à louer

...NTS modernes, cinq piè... toute les commodités, auto... porte. Occupation immédia... ervation pour Avril. Ap... 5-4758. 111-138

...NT moderne chauffé 4 ...trée 220 eau chaude, idéal ...le $50. par mois. Edifice ...oyale Cap-Madeleine. Ap... FR 4-8457 Soir FR 4-6933 116-122

...IVIERES logement moder... 4 pièces chauffé, 3e étage ...982 Duplessis, visites de 5 ... p.m. 116-122

...N A LOUER, libre le 1er ... l'edifice Madelon Cap. ...e et électricité compris. ...rmations Jour FR 4-8457 ...4-6933. 116-122

... SEULE en brique, 6 piè... ...mbres, avec garage, située ...beau, Cap. Libre 1er mai. ... S'adresser à 139 St... FR 6-7665 120-126

... LOGEMENT, à louer, 3 ... à coucher, grand salon, ...alle à diner, système eau ... Aussi ménage à vendre. ... 212 Des Forges, 3e FR 120-126

...NT CHAUFFE, 4 pièces ...e bain, prélart incrus... ...220 centre ville, situé rue ...age fait à neuf. Appelez ...4. 120-126

...NT 3 pièces, 2e étage, en... ...éal pour futurs mariés. ... S'adresser 1175 P... ...6-2307. 122

...NT MODERNE 3 pièces ...e bain, entrée 220, re... ...au chaude, fixtures four... ...International. S'adresser ...il. Tél.: FR 5-6055. 120-122

... DE LA VILLE, apparte... ...ces, chauffé, lumière pa... ...chaude fournie, un bas, ...mois. Visible à 58 St-Louis ...8 P.M. et le soir de 7 à 8. ...FR 6-3315. Libre 1er mai. 119-125

...OGEMENT chauffé, 6 piè... ...age, escalier intérieur, mé... ...à neuf, planchers bois ...dureuses commodités. Prix ...ée FR 6-3936 122-123

...NT 3 pièces plus salle de ...étage situé 886 Ste-Cécile. ...seignements appelez FR 122

...E PETIT LOGEMENT 3 pi... ...ces situé 22 St-Laurent, Cap... ...deleine. Pour informations ...r 15 Toupin. 120-124

...NT CHAUFFE 6 pièces. ...ménage à vendre cou... ... salon, bureaux, tapis, ra... ...Hi-Fi, table cuisine, ta... ...pendule, chaises hautes, ber... ...ssaelle anglaise, lampes, 2 ...es parc, pèse-bébé, pous... ...rs rouleaux et soie, phar... ...chaufferette, miroir, machi... ...ore etc . . . Appelez FR 120-122

...NT 3 pièces, meublé chauf... ...ge rue Laviolette. Posses... ...diate. 2 —pièces meublées. ... non meublées — 4 piè... Libre mai. 857 Laviolette, ...s. 122

...NT 4 pièces très chaud, ...re, situé rue Ste-Geneviève, ...r 719 Laviolette. 120-122

...TEMENTS meublées ou non, ...ant 2 chambres à coucher, ...le à diner, cuisine, poêle ...rateur fournis. Situés près ... sur le bord rivière St... Ecrire casier 6403, Le Nou... Trois-Rivières, Signalez ...an. LE 7-0111. 119-125

...ADELEINE, logement non ... pièces plus salle de bain, ...s bois dur, entrée 220, eau ...Construction 1953, libre vers ... Situé 405 rue Outremont, ...dresser Charles DeBlois FR 121-123

RUE BONAVENTURE, logement chauffé, un bas, 4 pièces entrée 220. Reservoir eau chaude. S'adresser entrée 2 et 5 hres P.M. FR 6-6748. 122-124

DANS QUARTIER St-Philippe logement 3 pièces sans bain $22 par mois, s'adresser 1932 St-Olivier. Tél.: FR 6-2025. 122

DEUX PIECES meublées chauffées, eau chaude, poêle, refrigérateur, salle de bain avec douche 2e étage. Situées 462 Radison apt. 7 FR 6-6144 122

A LOUER sous-sol situé 1208 St-Thomas. Trois-Rivières 116-143

CAP-MADELEINE, logement neuf 2e, 5 pièces, salle de bain, fixtures, prélard incruste, réservoir automatique, entrée 220, près Eglise, école, autobus $50.00 160 Rochefort. 122-124

ON DEMANDE à louer: logement dans Trois-Rivières avec minimum de 3 chambres à coucher. Dans centre commercial. Appelez le jour Louiseville 8-4114 le soir 7 à 9 hres p.m. Louiseville 8-2766. 122-123

A LOUER 3 pièces chauffées, plus salle de bain, entrée 220, réservoir eau chaude, place résidentielle. Libre 1er mai. Appelez FR 4-1029 122-124

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces plus salle de bain, à louer immédiatement. Situé 1095 Ste-Angèle. Pour informations appelez 22 Maskinongé. 121-123

ENTREPOT A LOUER. Appelez FR 6-7606, entre 9 et 11 hres A.M. et 1 et 5 hres. P.M. 121-122

LOGEMENT A LOUER, 3 pièces, planchers bois franc, eau chaude, le étage, très chaud, $32.00 par mois, situé 3226, Papineau, arrière Hôpital Ste-Marie, FR 6-8840 121-123

LOGEMENT MEUBLE, à louer, 4 pièces ménage fait à neuf, salle de bain moderne. Libre 1er mai. S'adresser 1722 De Ramesay 121-123

LOGEMENT Chauffé 4 pièces 1er étage, entree électrique 220, 335, St-Georges, Appt. 1. Libre 1er mai. Prix $45.. S'adresser Fred. Poliquin, 1260 Royale, FR 6-3052. 121-123

A ST-ANGELE DE LAVAL: logement 5 pièces. Libre immédiatement. S'adresser J.A. Mailhot, Bureau de Poste. Tél.: local. 121-123

2 PIECES meublées chauffées, entrée privée. Situées rue Hart pour personne tranquille seulement. Appelez FR 6-7394. 122-124

LOGEMENT 5 pièces plus salle de bain, situé 1029 rue St-Maurice. Pour informations appelez FR 5-4888 M. Côté. 122-124

CAP-MADELEINE, logement comprenant magasin plus 3 pièces, entrée 220. Conviendrait pour salon de bar ou tous genres de commerce. Situé 69 Fusey. Appelez FR 4-1628 122-124

LOGEMENT moderne 3 pièces plus solarium et autres commodités, incinérateur etc. Service de conciergerie, maison appartements. Située 1369 Boulevard St-Louis, appelez FR 6-2912 120-122

17 Logement demandé

LOGEMENT DEMANDE 3 ou 4 pièces, entrée 220, 2e étage de préférence, dans quartier Ste-Cécile. Appelez FR 6-8920. 120-122

LOGEMENT DEMANDE, 4 ou 5 pièces, quartier Ste-Cécile, entrée 220, prix raisonnable. Appelez FR 4-9181. 120-122

LOGEMENT DEMANDE, pour 1er mai, 6 pièces, de préférence sur les côteaux. Petite famille, excellentes références. Bail long terme si préférés. Appelez FR 5-5591 120-122

LOGEMENT demandé dans quartier St-Philippe, 4 ou 5 pièces, plein pied, famille 4 adultes. Sadresser à J.C. Poitras, tél.: FR 6-8450. 122-123

ON DEMANDE un logement de 7 pièces dans Trois-Rivières appelez le soir FR 4-4308. 121-122

ON DEMANDE pour le 1er mai, 5 ou 6 pièces, un bas de préférence à Trois-Rivières ou au Cap-Madeleine gens solvables. Appelez FR 4-7429. 121-122

FUTURS MARIES demandent logement de 4 pièces modernes, avec entrée 220 soit sur Côteau St-Louis ou dans paroisse Ste-Marguerite. Appelez le jour FR 4-8636. 121-123

LOGEMENT DEMANDE, 4 à 5 pièces, non chauffées dans Trois-Rivières. Appelez FR 4-8007. 122-123

EMPLOYE St-Maurice au Cap, demande maison seule 4 ou 5 pièces, avec entrée 220. Paroisse Ste-Madeleine ou dans Ste-Marthe. Appelez FR 5-6672. 122-124

LOGEMENT DEMANDE pour mai, 4 pièces plus salle de bain, pour jeune couple dans Trois-Rivières seulement. Appelez FR 4-9094 122-123

ON DEMANDE 5 ou 6 pièces très propres, bas ou 2e avec entrée 220, propres, bas ou 2e avec entrée 220. De préference dans paroisse St-Sacrement ou Notre-Dame appelez FR 5-5134 122

41 Chambre à louer

CHAMBRES PROPRES: doubles, avec bain ou douche. Simples avec eau courante. Nos repas sont excellents l'atmosphère agréable. Chambre et pension $15 par semaine et plus. FR 4-5025. 99-133

CHAMBRE PROPRE et confortable dans foyer tranquille, centre de la ville, pour Monsieur seulement. S'adresser 126 Radisson. 122-123

Manoir Laviolette

CHAMBRES PROPRES, doubles, avec bain ou douche — Simples avec eau courante. Nos repas sont excellents, l'atmosphère agréable. Chambre et pension $15 par semaine et plus FR 4-5025. 99-133

DEUX PIECES meublées, chauffées eau chaude, poêle, refrigérateur, salle de bain avec douche, 2e étage. Situé 462 Radison apt. 7 FR 6-6144

A LOUER CHAMBRE avec toutes commodités modernes, située près de la Wabasso. Jeune fille acceptée. S'adresser Mme Hébert 1178 Ste-Ursule Tél.: LE 5-5551. 121-123

A LOUER CHAMBRE avec toutes commodités modernes situées près de la Wabasso. Jeune fille acceptée. S'adresser Mme Hébert 1178 Ste-Ursule. Tél.: FR 5-5531. 120-122

CHAMBRE A LOUER dans le centre de la ville pour Monsieur seulement, commodités modernes lavabo, service conciergerie. Possession immédiate. S'adresser 844 Des Ursulines Tél.: FR 6-8343. 117-123

SHAWINIGAN
Tél.: LE 7-1801

14 Logis à louer

LOGEMENT 3 grands appartements chauffé plus salle de bain complete. S'adresser: 403 1re rue apt. 2, ou 83 rue Spruce. (Libre le 1er mai.)

LOGEMENT 4 appartements plus salle de bain complète 1er étage, situé, 2253 Bellevue, $32. — Libre 1er mai. Tél.: LE 6-2878. S 115-142

LOYER CHAUFFE A LOUER, 4 pièces, eau chaude fournie. Libre 1er mai. S'adresser 1383 rue Frigon, Shawinigan falls. S 120-126

LOGEMENT 3 pièces plus salle de bain, 1er étage, situé face au parc St-Marc avec garage. S'adresser 866 Ave. Station, Shawinigan (libre er mai). S 120-126

SHAWINIGAN — Magasin à louer situé au centre des affaires, grandeur 15 x 47. Libre 1er mai. S'adresser 442 Tamarac. Tél.: LE 6-3040 ou LE 6-2523. S 120-126

SHAWINIGAN — Logement 3 appartements, plus salle de bain, libre le 1er mai. Ménage fait à neuf. Situé 1785 Ste-Anne. $23.00. S'adresser: 1801 Ste-Anne. Tél.: LE 6-5578 S 120-122

LOGEMENT A LOUER 3 appartements plus un petit appartement, avec commodités. S'adresser 1543 Lambert, tél.: LE 7-6116 S 120-122

SHAWINIGAN — Face église St-Pierre, logement non chauffé à louer, 5 appartements, plus salle de bain, 2e etage, planchers bois franc. $45.00 S'adresser 723 Hemlock, tél.: LE 6-2255. S 113-140

SHAWINIGAN — Cottage à louer salon, cuisine, salle de bain. Libre 1er mai. S'adresser: 1903 rue St-Laurent. Tél.: LE 9-5681. S 121-122

Hervé Villemure
1073 Lambert, Tél: LE. 6-5765
PROPRIETE 6 logements de 4 pièces avec salle de bain, situés rue Boisvert $22,000. Un 3 logements de 6 pièces rue Beaudry Lemann $13,000. Un 2 logements rue George $7,000. Un 7 logements rue St-Marc, centre commercial. Cottages, magasins, quincaillerie à Glenana. Magasin général à Chrette. Terre à St-Boniface avec 10 vaches et roulant $8,500. Terre à St-Boniface sans roulant $3,000. Terrains à Ste-Croix et Shawinigan-Sud. S 122-124

SHAWINIGAN — A louer: bureaux, 1 seul, l'autre avec logement, libres 1er mai ou juin, situes 5e rue. 11 terrains à vendre 50 x 100, sur 128e rue, Shawinigan Sud. 2 terrains, coin Lavalet Boulevard Giguère. S'adresser: 524 rue Mercier. S 121-123

LOGEMENT neuf chauffé 5 pièces, 3 chambres, fini plâtre, planchers bois francs entrée 220. Libre 1er mai. Paroisse Christ-Roi. S'adresser 1623 rue Frigon. S 121-148

14a Loyers demandés

LOYER DEMANDE de 5 ou 6 pièces, $35.00 et $45.00 à Shawinigan-Sud 2, ou dans bas de la ville. Tél.: LE 6-5822. S 120-122

LOYER DEMANDE 5 appartements, dans un bas de préference. Tél.: LE 7-6155 S 120-122

LOGEMENT DEMANDE, 4 pièces plus salle de bain, à Shawinigan Sud 1. Tél.: LE 6-5559. S 122-124

16 Chambres à louer

CHAMBRES et pension à louer, en arrière de Grand-Mere Knitting. S'adresser à 1020 8e avenue, tél.: LE 8-5697. GM 114-122

SHAWINIGAN — Chambre à louer dans famille sans enfant. Bon chez soi. S'adresser après 6 hres à: 367 5e rue, Tél.: LE 6-4772. S 120-126

SHAWINIGAN — Chambres doubles et simples, chauffées bien éclairées, eau chaude à l'année. Lits avec matelats à ressorts. Quelques chambres sont munies: frigidaire, poêle, électricité fournie. "Maison dont le repos est complet". S'adresser 637 4e rue Shawinigan. Pour informations supplémentaires signalez LE 6-4530. S 120-126

GRAND-MERE
Tél.: LE 8-3247

3 A louer

LOGEMENT A LOUER 4 pièces. S'adresser 190 8e rue. Tél.: LE 8-3829 GM 122-124

LOGEMENT MODERNE chauffé, 4½ pièces plus salle de bain, prélart et fixtures fournis. Appelez LE 8-2632 GM 122-123

LOGEMENT MODERNE pour 2 personnes, 4 pièces chauffées, eau chaude, refrigérateur et poêle fournis si désiré. Au centre des affaires. 331 6e avenue. Grand'Mère GM 122-123

LOGEMENT MODERNE, chauffé, 4 pièces ½ plus salle de bain. Prélart et fixture fournis. Tél.: LE 8-2632. GM 122-123

LOYER à louer, 4 appartements. S'adresser à 190 8e rue tél.: LE 8-3829. GM 122-124

3a Logement demandé

LOGEMENT DEMANDE 5 ou 6 pièces plus salle de bain. Entrée 220 Pour 1er mai. S'adresser 1158 7e rue. Grand'Mère Tél.: LE 8-8268 MG 122

LOYER DEMANDE de 5 ou 6 appartements plus salle de bain. Entrée 220. Pour le 1er mai. S'adresser à 1158 7e rue tél. LE 8-8268 GM 120-122

Notices sociales

Avis de décès sans photo. $6.50 par insertion. Avec photo: $10.00

Naissance: $2.50

Remerciements, grand'messes, Services anniversaires, Libera, In Memoriam, Requiem: $3.50 d'après formule.

AVIS ACCEPTES de 8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. AVIS DE DECES AUSSI ACCEPTES le SOIR de 5 h. 30 p.m. à 1 hre a.m. A FRontenac 6-3559

N.B. Sans la formule habituelle, ces avis seront facturés à 0.05 du mot, mais le prix de la formule constitue le minimum. Compte-rendu de funérailles: $0.035 du mot (composée en 6 pts). Payable d'avance.

Pour les avis de décès, les familles sont priées de passer par les directeurs de funérailles dans la région.

Avis de décès

PAULIN — A Montréal, le 1er avril 1957, à l'âge de 34 ans, est survenu le décès de M. Maurice Paulin, époux de Marguerite Duchesne, demeurant à 1765 rue Ste-Olivier, Trois-Rivières.

Lui survivent: outre son épouse, ses enfants: Réjean et Serge; sa mère Mme Vve William Paulin sa belle-mère Mme Sévérin Thiffeault (Annette Benoit-Duchesne), une soeur Rita mariée à Ernest Lalonde; ses frères: Fernand, Armand, Paul marié à Germaine Frigon; Gaston marié à Gladyse Murphy, ses demi-frères: Pierre, Lucien Abran marié à Elmira Bellemare; Roland Abran marié à Laurette Allen,; ses beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Alcide Bolduc, M. Mme Clément Trempe, M. Mme Paul Duchesne, M. Mme Guy Deschesne.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9.30 hres en l'église paroissiale St-Philippe.

Direction: J.-D. Garneau

Funérailles de Mme Vve Télesphore Gravel

Une mère de famille exemplaire, une femme de grande distinction, Mme Vve T. Gravel (Yvonne l'Heureux) est décédée samedi le 2 mars à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 73 ans à la suite d'une longue et pénible maladie.

Mme T. Gravel laisse dans le deuil neuf enfants: M. l'abbé Jean-Louis Gravel, Professeur au Grand Séminaire de Chicoutimi, MM. et Mmes Clément Gravel (Madeleine Aubin) échevin de la Ville de Port-Alfred, Charles Gravel (Blanche Harvey) Hôtelier, Arman Gravel (Laurence Tremblay) J.-Jacques Gravel (Blanche Thibeault) secrétaire-trésorier de la commission scolaire, Roméo, Bertrand, Paul-Emile, sa fille Laurette Gravel ainsi que plusieurs petits-enfants.

Elle laisse aussi ses frères et soeurs Mme Vve Napoléon Tessier (Marie) Mme Vve Albert Mongrain (Anaïs) de Shawinigan, Mme Arthur Lefebvre (Angeline) Mme Vve Emile Beaudoin (Rebecca) de Trois-Rivières, M. Joseph l'Heureux de Joliette, M. Armand L'Heureux de St-Tite de Champlain; ses beaux-frères: M. Arthur Pronovost de Minniapolis Arthur Lefebvre de Trois-Rivières; ses belles-soeurs: Mme Arthur L'Heureux de St-Tite, Mme Joseph L'Heureux de Joliette, Mme Lucien Gravel, Sullivan (Abitibi) Mme Eugene Gravel (Donnelly-Alberta) Mme Josaphat Gravel, Sebring (Floride) ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces dont le Rev. Père Emery Prenovost, Pauliste, Rvdes Soeurs Marie-Arthur, Marie-Hélena, Marie-Florence Prenovost de la Congrégation St-Joseph du Minnesota et Rvde Soeur Marie Albertine, Supérieure des Servantes du Très St-Sacrement à Québec.

Un dernier hommage a été rendu à la défunte regretée, mercredi le 6 mars dernier en l'église St-Edouard de Port-Alfred.

Le convoi funèbre était précédé d'un landau de fleurs.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Tremblay, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Louis Gravel, fils de la défunte assisté de MM. les abbés Roméo Simard et Jacques Tremblay qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Parius Paré, évêque auxiliaire du diocèse, Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, P. D., Supérieur du seminaire, Mgr Joseph Dufour, P. D., Mgr Floribert Coulombe, P. A. Mgr Oscar McNicoll, P. D., Mgr Georges-Henri Dufour, P. D., Mgr J. E. Duchesne, P. A., M. le chanoine Joseph Bouchard, curé de Bagotville, M. le chanoine Médéric Gravel, M. le curé Lcien Savard, MM. les abbés Geo. Renaud Pilote, Cyrias Tremblay, Guy Tremblay, Guy Potvin, J.-Philippe Blackburn, Eudore Gagnon, Aimé Néron, Louis Robin, Clément-Jacques Stimard, Cyrille Cuitere, Léonce Collard, Raymond Desgagné, Henri-Arthur Simard, Errol Lavoie, Alphonse Parent, Isaie Coudé, Jean-Camille Bélanger, Lormy Coulombe, Philippe Fortin, Frs-Joseph Fortin, Benoit Deschênes, J. Godissard Antoni Gauthier, J.-Eudes Lévesque, Ludger Larouche, Léonce Bouchard, Eugène Noël, Gérard Tremblay.

ainsi que plusieurs autres qui assistaient dans la nef.

La messe de requiem fut chantée par la chorale du Grand Séminaire de Chicoutimi sous la direction de M. l'abbé Jean-Camille Bélanger, à l'orgue l'abbé Guy Potvin.

Le deuil était conduit par les enfants, les petits-enfants et les parents de la défunte. Les porteurs étaient à la Croix du Tiers-Ordre, M. Ulysse Dufour: au cercueil, des Chevaliers de Colomb du Conseil 2762 de la Baie des Ha Ha. MM. Joseph Bergeron, Wilfrid Morin, Joseph Lapointe, Paul Rasmussen et Arthur Larouche. Les rubans étaient portés par 6 étudiantes de l'Ecole des infirmières, dirigées par Garde Gauthier.

Garde Dora Grimard représentait l'Association des Infirmières Catholiques du Canada, dont M. l'abbé Jean-Louis est l'aumônier.

Dans l'imposant cortège on remarquait M. et Mme Armand Perron, de Shawinigan-Falls, M. et Mme Adelard Simard, de Québec, M. Armand L'Heureux de St-Tite, Son Honneur le maire Ernest Bergeron, de Port-Alfred, MM. les échevins Jean-Paul Tremblay et J.-Adhémar Levesque, M. Céréal Ellefsen, échevin de Bagotville, M. Mme F. L. Hogan, M. J. N. Claveau gérant de Saguenay Terminals, M. A. B. Thomson, de l'Aluminum Comp., MM. Georges-Henri Coulombe et Roger Bourgon, de Consolidated Paper, M. Albert Deschesnes, d'Alma, M. Joseph Plourde MM. Wellie Tremblay et Philippe Simard, Greffier et Trésorier de la Ville, M. Sylvio Boivin Gérant du Palais Municipal, M. J. MacDermott, Gérant de la Banque Canadienne Nationale, M. Philippe Potvin, représentant de la Chambre de Commerce de Port-Alfred, M. Vincent Lévesque, représentant de la Chambre de Commerce de la Baie, M. Thoms-Eugène Simard, président du Syndicat des employes municipaux, le Rév. frère Maurice-André, directeur du college de Port-Alfred, Mlle Stéphanette Potvin, présidente de l'Association des Instituteurs et Institutrices du diocèse, les Rvdes Soeurs du Bon-Conseil et plusieurs frères des écoles chrétiennes accompagnés d'un groupe d'eleves du couvent et du collège, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

BRUNELLE — Au Cap-de-la-Madeleine, le 4 avril 1957, à l'âge de 51 ans et 9 mois est survenu le décès de Mme Romain Brunelle, née Berthe Buissières demeurant à 91 rue

Lui survivent: outre son époux, un Mercier, Cap-de-la-Madeleine.

fils: Roger son père et sa mère: M et Mme Wellie Buissières, de St-Tite, une soeur: Aurea, mariée à France Rheault, ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Edgar Bussières, de Shawinigan; M. et Mme Lionel Buissières, de St-Tite; M. et Mme Moise-Pierre Buissières, de Shawinigan; M. et Mme Maurice Buissières, de St-Tite; sa belle-mère, Mme Vve Leopold Brunelle, de Batiscan.

Les funérailles auront lieu le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires 38 rue Toupin, Cap-de-la-Madeleine. Maison J.-D Garneau, à 8 h. 55 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare où le service funèbre sera chanté à 9 hres et de là au cimetière Ste-Madeleine, lieu de la sepulture.

Maison J.-D. Garneau

Remerciements

GERMAIN — M. Azarias Germain de Trois-Rivières remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont temoigne des marques de sympathie, lors du décès de Mme Azarias Germain décédée 15 février, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

En Cour des sessions

Un invividu a comparu devant S. H. le juge Léon Girard, jeudi matin, pour avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il a nié culpabilité et son procès s'instruira prochainement.

Euclide Asselin a été condamné à $25 d'amende pour avoir négligé de faire parvenir à qui de droit son rapport d'impôt sur le revenu. Il devra en outre s'acquitter des frais.

Le procès de Mme Adélard Fortin, accusée d'avoir provoqué un avortement, a été de nouveau ajournée à un mois, soit au 6 mai. Le procureur de la Couronne en cette affaire, Me Yves Gabias, a demandé l'ajournement alléguant qu'un témoin important est actuellement retenu dans une maison de santé mentale. Le procureur de la défense, Me Réal Legris, a insisté auprès du juge pour que le procès se poursuivre le plus tôt possible. Il a déclaré que l'accusée souffre d'un préjudice moral tant que l'accusation pésera sur elle.

SALUEZ
LES BELLES
JOURNEES
ENSOLEILLEES!

Un ravissant chapeau...
c'est la moitie du Printemps!

COLLECTION MERVEILLEUSE DE
CHAPEAUX NOUVEAUX... IRRESISTIBLES
IMPORTES DIRECTEMENT DE NEW-YORK
EN EXCLUSIVITE CHEZ FORTIN

Vous aimerez ces fines pailles qui flattent avantageusement le contour du visage. Les voilettes piquées de fleurs printanières, les rubans et épingles . . . tous ces détails ajoutent un charme subtil à ces riches créations! Les verts, roses et lilas sont plus doux et le rouge, jaune, bleu plus brillants que jamais. Blanc, noir, gris et café sont aussi en vedettes. Vous y trouverez sûrement, Mesdames, le chapeau qui ira à merveille avec vos toilettes printanières!

Choix illimité
et unique

$5.95 à $24.95

Chapeaux - 3e Etage

C'est le printemps!

OUVERT ce So
jusqu'a 9H.30 p.
●
DEMAIN
jusqu'a 5 HRE

C'EST DANS L'ATMOSPHERE
D'UN MENAGE NEUF...
QUE 'FORTIN' VOUS OFFRE
SES BEAUX VETEMENTS DE

PAQUES

Venez au 3e et voyez
l'excellent choix de
COSTUM ES de printemps

Des costumes splendides, aux lignes souples et flatteuses, des plus riches textures, des styles vraiment enchanteurs de nature à plaire au goût les plus difficiles.

Quelle variété $29.95 a $119.95

Entreposage

Pour la protection de vos fourrures durant l'été...
Fiez-vous à Fortin une maison responsable!

Nouveau poêle électrique 195

Whirlpool

C'est avec plaisir
que FORTIN vous annonce
qu'il est maintenant vendeur
autorisé des appareils
électriques

RCA WHIRLPOOL

.Poêles .Réfrigérateurs
.Lessiveuses .Séchoirs
.Congélateurs .Etc..

LE POELE ELECTRIQUE
Illustré ci-contre
30" de Largeur - automatique

Prix aussi bas que **$369.**

Conditions alléchantes

GRANITE TONES

Un nouveau développement
de couleurs dans les
BEAUX HABITS
pour hommes

Ces complets reflètent plusieurs des caractéristiques du Granit naturel - son riche mélange de couleurs . . . son usage sûr. Superbement confectionnés par les artisans de Progress Brand. Des tons de bleu et brun ont été ingénieusement mélangés et entremêlés.

GARNETTS

$85.00

Modèle tel qu'illustré

Confection
PROGRESS-BRAND

Confection pour hommes 1er ETAGE

J.L. Fortin LTÉE.
TROIS-RIVIERES

69 années de loyaux services

Avez-vous vu mon
nouveau département
où se trouvaient auparavant
les cosmétiques.

En haut de
l'escalier qui conduit
au Sous-sol

Ca vaut la peine!